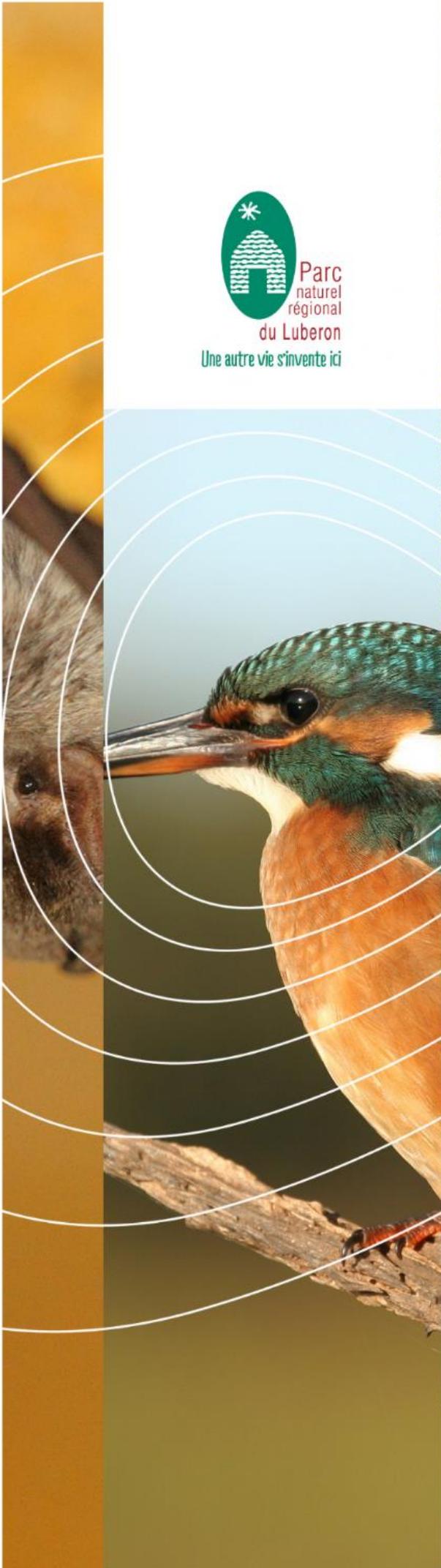




Parc
naturel
régional
du Luberon

Une autre vie s'invente ici



Rapport technique
LAURIS

Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales

du Parc
naturel
régional
du Luberon



Conception et rédaction

Gestion des données et cartographie : Parc naturel régional du Luberon : Lilian Car, Muriel Krebs

Rédaction et relecture : Parc naturel régional du Luberon : Lilian Car, Mona Espanel, Aline Salvaudon, Laurent Michel, Solgne Louis ; Gilles Landrieu.

Inventaires naturalistes : Parc naturel régional du Luberon, Ligue pour la protection des oiseaux PACA (LPO PACA), Groupe chiroptères de Provence (GCP), Fils et soies, Réseau des Entomologistes du Vaucluse et des Environs (REVE), les habitants d'Auribeau et les internautes sur le groupe Facebook des ABC.

Mise en page et graphisme : Parc naturel régional du Luberon

SOMMAIRE

A.	Présentation générale et objectifs de l'ABC.....	1
1.	Vous avez dit biodiversité ?.....	1
1.1.	Qu'est-ce que c'est ?.....	1
1.2.	Et la géodiversité ?.....	2
1.3.	Pourquoi les protéger ?.....	3
2.	L'ABC : protéger la biodiversité de son territoire.....	6
3.	La méthode des Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales du Luberon	7
3.1.	Les données naturalistes existantes.....	7
3.2.	Inventaires et données complémentaires.....	8
3.3.	Cartographie des habitats naturels.....	12
3.4.	Géodiversité et géosites	14
3.5.	Outils participatifs proposés	14
3.6.	Définition des enjeux	16
3.7.	Gouvernance et implication citoyenne	19
B.	Présentation de la commune de Lauris	20
1.	Fiche d'identité.....	20
2.	Histoire, démographie et occupation du sol.....	21
3.	La protection de la nature à Lauris	25
3.1.	Les périmètres de protection et d'inventaire.....	25
3.2.	La Charte du Parc naturel régional du Luberon.....	26
3.3.	Les engagements de la commune	28
C.	Implication citoyenne	29
1.	Groupe local de pilotage et réunions publiques	29
2.	Sensibilisation et sorties participatives.....	29
3.	Scolaires : l'aire terrestre éducative	32
4.	Communication	36
D.	Résultats : la biodiversité et la géodiversité de Lauris	37
1.	Les milieux naturels et les espèces recensées	37
1.1.	Les milieux naturels	37
1.2.	Les espèces animales et végétales	40
1.3.	Consulter l'ABC.....	40
2.	Les milieux aquatiques et humides.....	41
3.	Les milieux forestiers.....	50
4.	Les milieux rocheux	58
5.	Les garrigues et milieux ouverts.....	63
6.	Les zones agricoles	72
7.	Le village et les bâtiments.....	79
8.	La géodiversité	86
E.	Synthèse des enjeux de protection de la nature.....	89
1.	Enjeux de biodiversité.....	89
F.	Pistes d'actions communales.....	90

Cartes et figures

Figure 1 : Inventaire papillons.....	1
Figure 2 : Vallon de la Font Jean de Martin	2
Figure 3 : Sortie inventaire insectes.....	6
Figure 4 : Carte des points d'écoute	8
Figure 5 : Zone d'inventaire LPO et GCP	10
Figure 6 : Carte des zones sous prospectées pour la faune	10
Figure 7 : Carte des zones sous prospectées pour la flore.....	11
Figure 8 : Critères d'attribution des nouveaux enjeux.....	19
Figure 9 : Représentation cartographique des milieux et du niveau d'enjeu	19
Figure 10 : Carte relief de la commune de Lauris	20
Figure 11 : Photo ancienne des falaises de Lauris.....	21
Figure 12 : Carte de Cassini.....	21
Figure 13 : Carte de l'Etat-Major.....	22
Figure 14 : Graphique de l'occupation du sol en 1860	22
Figure 15 : Graphique de l'occupation du sol en 2019	23
Figure 16 : Carte de l'occupation du sol de Lauris en 2019	24
Figure 17 : Evolution graphique de la population de Lauris	24
Figure 18 : Carte des périmètres de protection et d'inventaire sur la commune de Lauris	25
Figure 19 : Périmètre de protection d'inventaires de Lauris	26
Figure 20 : Noms des périmètres présents sur la commune de Lauris	26
Figure 21 : Carte du plan de parc 2026 - 2040	27
Figure 22 : Carte des secteurs d'enjeux écologiques du Plan de Parc 2026 - 2040	28
Figure 23 : Dates des réunions publiques et de travail.....	29
Figure 24 : Date des animations des ABC	30
Figure 25 : Dates des interventions scolaires des deux classes en 2024	33
Figure 26 : Dates des interventions scolaires des deux classes en 2025	35
Figure 26 : Affiche pour une animation	36
Figure 27 : Couverture brochure grand public.....	36
Figure 27 : A Lauris, un étagement des milieux naturels de la Durance jusqu'aux crêtes du Petit Luberon	37
Figure 28 : Carte des habitats naturels de Lauris.....	39
Figure 29 : Nombre d'espèces par groupe taxonomique.....	40
Figure 30 : Carte des milieux humides de Lauris	41
Figure 31 : Liste des habitats humides et aquatiques présents sur Lauris.....	42
Figure 32 : La Durance à Lauris	42
Figure 33 : Le Chevesne commun	43
Figure 34 : La Glaucière Jaune	43
Figure 35 : Petite massette	43
Figure 36 : Guêpier d'Europe	44
Figure 37 : Petit gravelot.....	44
Figure 38 : Conocéphale africain.....	44
Figure 39 : Erignotus lanosus	44
Figure 40 : Rollier d'Europe.....	45
Figure 41 : Castor d'Europe.....	45
Figure 42 : Arbre en crayon.....	45
Figure 43 : La plaine alluviale vue depuis le village.....	45
Figure 44 : Pigamont Luisant.....	46
Figure 45 : Loutre d'Europe	47
Figure 46 : Euphorbe des marais	48
Figure 47 : Agrion bleuisant	49
Figure 48 : Souchet jaunissant	49
Figure 49 : Carte des milieux forestiers d'Auribeau.....	50
Figure 50 : Liste des habitats forestiers présents sur Lauris	51
Figure 51 : Massif forestier	51

Figure 52 : Chêne vert	52
Figure 53 : Mélitte à feuilles de mélisse	52
Figure 54 : Limodore Avorte	52
Figure 55 : Le Tircis.....	53
Figure 56 : Chevreuil	53
Figure 57 : Pouillot de Bonelli	53
Figure 58 : Pic Epeiche	53
Figure 59 : Prione Ermite	53
Figure 60 : Purpuricenus Kaehleri	54
Figure 61 : Glomeris	54
Figure 62 : Noctule de Leisler.....	55
Figure 63 : Panamomops mutilus	56
Figure 64 : Circaète Jean-le-Blanc.....	57
Figure 65 : Carte des milieux rocheux de Lauris	58
Figure 66 : Liste des habitats rocheux présents sur Lauris	59
Figure 67 : Aéthioneme des rochers	59
Figure 68 : Muflier à larges feuilles.....	59
Figure 69 : Martinet à ventre blanc	59
Figure 70 : Petit rhinolophe dans une cavité naturelle.....	60
Figure 71 : Fouine	60
Figure 72 : Doradille Cétérac.....	60
Figure 73 : mousse saxicoles	60
Figure 74 : Eresus sandaliatus.....	60
Figure 75 : Vautour Percnoptère	61
Figure 76 : Petit rhinolophe	62
Figure 77 : Aigle royal	62
Figure 78 : Carte des milieux ouverts de Lauris	63
Figure 79 : Liste des habitats ouverts présents sur Lauris	64
Figure 80 : Prairie sèche à Maupas	64
Figure 81 : Pelouse sèche rocailleuse	65
Figure 82 : Ophrys de Provence	65
Figure 83 : Télépium d'Impérato	65
Figure 84 : Tulipe australe.....	65
Figure 85 : Troupeau de chèvre à Maupas.....	66
Figure 86 : Friche sèche post-agricole.....	66
Figure 87 : Fauvette pitchou	66
Figure 88 : Psammodytes Edwards	67
Figure 89 : Clairon des abeilles	67
Figure 90 : Proserpine	67
Figure 91 : Criquet des Ibères	68
Figure 92 : Scorpion Languedocien	68
Figure 93 : Hermite	69
Figure 94 : Pie-grièche méridionale.....	70
Figure 95 : Pie-grièche à tête rousse.....	71
Figure 96 : Chrysochneutes bolognai	71
Figure 97 : Carte des zones agricoles de Lauris.....	72
Figure 98 : Liste des habitats agricoles présents sur Lauris	73
Figure 99 : Vignes.....	74
Figure 100 : Jachère envahie par les coquelicots.....	74
Figure 101 : Friche sèche	74
Figure 102 : Punaise ancyrosoma leucogrammes.....	75
Figure 103 : Bourdon des champs.....	75
Figure 104 : Hirondelle rustique	75
Figure 105 : Cochevis Huppe.....	75
Figure 106 : Glaucier corniculé	76
Figure 107 : Aspérule des champs	77
Figure 108 : Effraie des clochers	78
Figure 109 : Roémie hybride.....	78

Figure 110 : Carte des milieux artificialisés de Lauris	79
Figure 111 : Liste des habitats artificialisés présents sur Lauris	80
Figure 112 : Panorama des différents milieux de Lauris	81
Figure 113 : Façades végétales du bâti ancien.....	81
Figure 114 : Phagnalon sordide	81
Figure 115 : Parietaire de Judée	81
Figure 116 : Verdier d'Europe	81
Figure 117 : Hibou petit-duc	81
Figure 118 : Papillon échancré.....	82
Figure 119 : Cigale grise	82
Figure 120 : Larve de cétoine.....	82
Figure 121 : Araignée crabe	82
Figure 122 : Pipistrelle pygmée.....	83
Figure 123 : Molosse de Cestoni	84
Figure 124 : Hirondelle de fenêtre.....	85
Figure 125 : Eboulis.....	86
Figure 126 : Combe de Recaute	86
Figure 127 : Lit de Durance	86
Figure 128 : Carte géologique de Lauris.....	87
Figure 129 : Echelle du temps	87
Figure 130 : Terrasses du Château de Lauris	88
Figure 131 : Culture et forêt	88
Figure 132 : Carte des enjeux de biodiversité de Lauris	89
Figure 133 : Panorama milieux de Lauris	90
Figure 134 : Hirondelle de fenêtre.....	92
Figure 135 : Atelier en séminaire	93
Figure 136 : Vautour percnoptère	94
Figure 137 : La Durance	95
Figure 138 : Documentation stand Parc	96
Figure 139 : Discussion stand Parc.....	96
Figure 140 : Mesure arbre	97
Figure 141 : Eclairage public	98
Figure 142 : Troupeau de chèvres.....	99
Figure 143 : Le Grand jardin de Lauris	100
Figure 144 : Inventaire insectes avec les enfants	101
Figure 145 : Visite champ de blé.....	102
Figure 146 : Sortie inventaire papillons	103

A. Présentation générale et objectifs de l'ABC

1. Vous avez dit biodiversité ?

1.1. Qu'est-ce que c'est ?

Le mot « biodiversité » est utilisé pour décrire la variabilité du monde vivant. Selon l'Office Français de la Biodiversité, il désigne l'ensemble des êtres vivants, leurs populations, leurs espèces ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme intègre également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Bien que la biodiversité soit aussi ancienne que la vie sur Terre, ce concept n'est apparu que dans les années 1980. Contrairement au mot « nature » qui s'oppose au mot « culture » (l'humain et tout ce qui est « amélioré » par lui), le terme de biodiversité vise à englober l'humain et ses relations avec le reste du monde vivant.



FIGURE 1 : INVENTAIRE PAPILLONS

©PNRL : Mona Espanel

La biodiversité comprend trois niveaux interdépendants et imbriqués :

a) LE NIVEAU GÉNÉTIQUE

C'est-à-dire la variabilité d'expression des gènes entre les individus d'une population d'une même espèce. Cette variabilité génétique permet, entre autres, l'adaptation des individus à leur environnement et constitue un moteur essentiel de la différenciation et de l'évolution des espèces. C'est cette variabilité génétique qui a permis aux agriculteurs de sélectionner au cours des 10.000 dernières années un précieux patrimoine de plusieurs milliers de races animales et de variétés végétales cultivées

b) LE NIVEAU DES ESPÈCES

Chaque espèce est différente des autres et joue un rôle écologique différent. Le nombre d'espèces d'eucaryotes (dont les cellules ont un noyau) est estimé entre 8 et 30 millions (les scientifiques n'en ont décrites qu'1,9 millions), sans même parler des bactéries, des archées et des virus. Toutes ces espèces, dont la constitution et le fonctionnement sont fondées sur la chimie du carbone, sur le code génétique (ADN ou ARN)

et sur les mêmes 22 acides aminés constituant les protéines, ont une origine commune. Notre ancêtre commun qui aurait existé il y a 3,8 Milliards d'années est joliment prénommé LUCA : Last Universal Common Ancestor.

L'arbre phylogénétique (généalogique) du monde vivant comprend 3 grands empires (les archées, les bactéries et les eucaryotes dont nous faisons partie), les virus constituant la frontière entre le monde minéral et le monde vivant. La plupart des espèces, microscopiques et constituées d'une seule cellule, ne sont connues du grand public que de manière marginale : bacilles à l'origine de maladies, cyanobactérie (comme la spiruline), microbiote humain, ferments et levures utilisées pour la préparation de certains aliments... Les êtres macroscopiques qui nous sont plus familiers, tous des eucaryotes, sont beaucoup plus rares et ont été regroupés traditionnellement dans trois « Règnes » :

- le règne animal (ou la faune) qui représente un ensemble très diversifié d'espèces allant de vers ou crustacés microscopiques à la grande baleine bleue. Dans la démarche ABC, les groupes de faune étudiés sont : les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, certains insectes, les arachnides (araignées et scorpions) et quelques autres invertébrés.

- le règne végétal (ou flore dans lequel on peut regrouper les eucaryotes utilisant la photosynthèse : les plantes terrestres, les algues vertes, brunes ou rouges). Sont étudiées dans le cadre des ABC les mousses, les fougères et les plantes à fleurs.

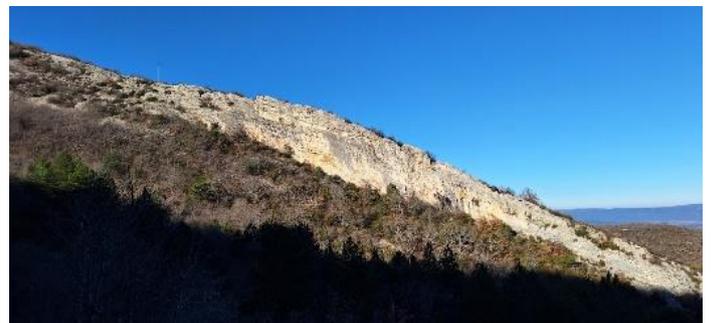
- la fonge qui regroupe entre autres les champignons dont les fructifications sont visibles (ou macromycètes) qui puisent leurs ressources dans la matière organique morte qu'ils décomposent, certains ferments et parasites microscopiques et les champignons lichéniques qui en association (symbiose) avec des algues ou des cyanobactéries constituent les lichens

c) LE NIVEAU DE L'ECOSYSTEME : HABITAT, PAYSAGE, BIOME

L'écosystème regroupe le support du vivant (biotope) et la communauté d'êtres vivants qu'il abrite (biocénose), qui établissent entre eux toutes sortes de relations (proie-prédateur, parasitisme, commensalisme, concurrence, mutualisme, symbiose,) et qui modifient en retour la structure, la chimie, le climat ou le fonctionnement de leur biotope. De très nombreuses espèces assument des fonctions essentielles à l'ensemble de l'écosystème : production primaire, structuration spatiale de l'habitat (espèces ingénieuses), recyclage de la matière organique morte, filtration de l'eau, pollinisation, propagation des graines, régulation des populations etc. Dans chaque habitat naturel, dans chaque paysage, les relations entre espèces et individus sont originales et dépendent de nombreux facteurs différents. Ces relations écologiques complexes créent de la diversité, suscitent de nouvelles niches écologiques et de nouvelles facultés d'adaptation et de changement de la nature.

1.2. Et la géodiversité ?

La géodiversité représente l'ensemble des éléments des sous-sols, sols et paysages qui, assemblés les uns aux autres, constituent des systèmes organisés, issus de processus géologiques (plissement de la croûte terrestre, volcanisme, érosion, sédimentation, métamorphisme...).



©PNRL : Stéphane Legal

FIGURE 2 : VALLON DE LA FONT JEAN DE MARTIN

Elle concerne autant les phénomènes passés de la Terre (fossiles et traces de vie, d'écosystèmes et d'environnements, évènements cataclysmiques ...) observables dans les sous-sols, sols et paysages, que les phénomènes courants actuels (biologiques, climatiques, atmosphériques) qui agissent sur ces mêmes objets.

La géodiversité est donc caractérisée par la diversité des terrains géologiques, leurs âges, les failles qui les affectent, leurs éléments géomorphologiques, leurs caractéristiques hydrologiques et la présence de sites d'intérêt patrimonial. Font notamment partie du patrimoine géologique les fossiles et les sites fossilifères, les minéraux remarquables (cristaux), les stratotypes (références internationales d'une époque géologique), les formes d'érosion originales (karst, grottes et cavités à concrétions, cheminées des fées), les témoins de formations géologiques (volcans, tunnels de laves, orgues basaltiques, falaises remarquables...), les phénomènes hydrologiques (résurgences vauclusienne, source chaude...), les paysages minéraux esthétiques ou remarquables (paysages ocreux). Contrairement aux espèces biologiques, les objets géologiques ne se reproduisent pas et la détérioration d'un objet ou d'un site remarquable ou important pour comprendre l'histoire de la Terre entraîne sa perte définitive : c'est pourquoi la conservation et la protection du patrimoine géologique est primordiale.

1.3. Pourquoi les protéger ?

Chaque espèce vivante constitue une merveille d'ingéniosité sculptée par l'évolution et mérite d'être protégée pour elle-même parce qu'elle est belle et qu'elle mérite de vivre. Il en est de même pour chaque écosystème et chaque paysage naturel. Même si les astrophysiciens recherchent activement des traces de vie dans le cosmos, il semble que la vie soit un phénomène rare et, s'il en existe, les pèbres vivants les plus proches seraient à plusieurs années-lumière de notre soleil.

Mais, plus égoïstement, nous prenons de plus en plus conscience qu'en tant qu'humains, nous faisons partie intégrante de cette biodiversité et que notre vie et même la survie de notre espèce dépendent des nombreux services rendus par la nature. Pour la première fois, la Convention sur la diversité biologique signée lors du sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992) reconnaît l'importance de la conservation de la biodiversité pour l'ensemble de l'humanité.

En effet, souvent sans le savoir, nous sommes en interaction et dépendants de la nature, tant pour les conditions de notre environnement que pour nos besoins directs. L'oxygène que nous respirons est issu de 3,5 milliards d'années de photosynthèse par les cyanobactéries, les algues et les plantes qui, en fixant le gaz carbonique régulent aujourd'hui le climat modéré dont nous bénéficions (la température moyenne au sol sur la Terre est d'environ 15°C, mais elle augmente sensiblement depuis que nous relâchons dans l'atmosphère du carbone fossile et que nous détruisons forêts et océans). Les forêts, en ralentissant le ruissellement, réduisent l'érosion et régulent le débit des rivières, amorcent la « pompe à pluie » et rafraichissent l'atmosphère par évaporation et évapotranspiration. Les zones humides et les microorganismes des sols et sédiments filtrent les eaux de pluie, épurent une partie de nos pollutions et mettent à notre disposition des eaux propres et consommables dans les rivières, les lacs et les nappes phréatiques. Les organismes du sol transforment les minéraux et les organismes morts en sols fertiles. La plupart des matériaux et sources d'énergie que nous utilisons sont issus du monde vivant : bois, coton, tourbe, terre, ... Même le pétrole, le charbon, la lignite et le gaz naturel viennent de végétaux décomposés il y a plusieurs millions d'années et le calcaire (donc nos ciments, bétons et marbres) est principalement constitué par l'accumulation de coquilles d'organismes marins.

La nourriture (hors eau de boisson) que nous consommons est constituée à plus de 99% d'animaux et de végétaux (6000 plantes cultivées dans le monde). 75% des cultures (soit 5 à 8 % de la production alimentaire mondiale) dépendent d'une pollinisation animale. La plupart de nos médicaments ont été découverts dans des plantes ou des animaux, comme l'aspirine issue du saule, la pénicilline issue d'une moisissure, le vaccin contre la variole issu d'un virus, l'AZT issu d'une éponge marine ou certains traitements anticancéreux issus de l'if.

L'étude de la nature inspire nos scientifiques et nos ingénieurs qui y trouvent des molécules intéressantes (venins de serpents ou de coquillages, algues, coraux...), des aliments nouveaux (spiruline, algues...), des outils de production (biogaz, insuline...), des systèmes d'épuration (pour réduire les pollutions organiques et plastiques), des structures architecturales (Sagrada Família à Barcelone, mosquée-cathédrale de Cordoue), des dispositifs de climatisation et d'isolation thermique (termitières), des machines (avion de Léonard de Vinci inspiré des oiseaux et des chauves-souris), des matériaux autonettoyants inspiré des feuilles de nénuphars, des sonars inspirés des chauves-souris et des cétacés etc : c'est ce qu'on appelle le biomimétisme et la bioinspiration.

Enfin la nature est aussi une source d'inspiration pour les artistes (peinture, musique, sculpture, danse...), fait du bien à notre organisme (pensons à la sylvothérapie ou au bien être éprouvé après une randonnée en montagne) et constitue le socle de la cosmogonie et de l'artisanat de nombreuses populations traditionnelles.

Malheureusement, les suivis scientifiques démontrent que cette diversité du monde vivant construite depuis 3,8 milliards d'années tend à se réduire, et ce phénomène ne concerne pas seulement l'ours polaire ou les éléphants d'Afrique mais aussi la faune et la flore de France. Ceci a été confirmé au niveau international par « l'Evaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques », remarquable synthèse de notre connaissance scientifique de la biosphère, approuvée en 2019 par les 132 pays membres de l'IPBES (Plateforme Internationale Science-Société sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques). Les milieux naturels essentiels se dégradent et certains disparaissent : forêts (surtout tropicales), mangroves, zones humides, milieux d'eau douce, tourbières, récifs coraliens ... Les populations s'effondrent et des espèces s'éteignent : selon le WWF en moins de 50 ans plus de 20 000 populations de 4300 espèces ont perdu en moyenne 68% de leurs effectifs. Certes, depuis toujours, les espèces apparaissent, se développent et disparaissent, se diversifiant parfois en d'autres espèces et la durée de vie d'une espèce vivante est « en moyenne » d'environ 10 millions d'années. Mais aujourd'hui le rythme de disparition d'espèces est 100 à 1000 fois plus rapide que le rythme naturel des 65 derniers millions d'années sans que de nouvelles espèces ne viennent les remplacer : c'est pourquoi les scientifiques se demandent si l'humanité ne serait pas en train de provoquer la sixième extinction de masse de biodiversité de l'histoire de la Terre : la précédente, remontant à 66 millions d'années et attribuée principalement à l'impact d'une énorme météorite, est connue pour être responsable de la disparition des dinosaures et des ammonites. Une telle catastrophe n'est pas anodine : il faut en effet plusieurs millions d'années à la biosphère pour reconstituer des écosystèmes stables et résilients sur les ruines d'une extinction de masse.

Les scientifiques nous montrent que nos sociétés ont dépassé 6 des 9 limites planétaires au-delà de laquelle la planète commence à devenir invivable ! Ils montrent aussi que les causes profondes d'érosion de cette diversité sont directement ou indirectement liées à certaines de nos pratiques humaines sur lesquelles nous pouvons agir :

Il nous faudra d'abord réduire notre occupation de l'espace et l'artificialisation des sols rendus impropres à la vie par le bitume, le béton et les constructions de toutes sortes. Ensuite réduire nos prélèvements sur le monde vivant : pêche, chasse, exploitation forestière, trafics d'animaux sauvages et de plantes rares. Réduire nos pollutions à commencer par les pesticides, les plastiques, les perturbateurs endocriniens et les métaux lourds ou radioactifs qui nous rendent malades, mais qui tuent ou affaiblissent aussi de très nombreuses espèces vivantes. Stopper les introductions et le développement d'espèces exotiques envahissantes (frelon asiatique, algue caulerpe en Méditerranée, écrevisses américaines, renouée du Japon, bambou, buddleia ...). Enfin arrêter le changement climatique qui aggrave les effets de toutes les autres causes et donc isoler nos bâtiments, réduire nos consommations d'énergies fossiles, faciliter les mécanismes naturels de stockage du carbone dans les sols, les forêts et les océans. Tout ceci doit nous conduire avant tout nouveau projet à nous poser les bonnes questions (En avons-nous vraiment besoin ? Quel sera son impact sur la biodiversité et sur le climat ?), à redéfinir ce qui est indispensable à notre bien-être, à cultiver la sobriété (en eau, en énergie, en déplacements énergivores), à privilégier la qualité sur la quantité, et à développer de nouvelles relations avec les autres êtres vivants : tout un programme !

(Sources : ABC d'EVENOS-PNR Sainte Baume et Gilles Landrieu).

- Les objectifs de développement durable de l'ONU

Le territoire du Parc naturel régional du Luberon est reconnu Réserve de biosphère et Géoparc mondial par l'Unesco. À ce titre, le Parc et ses partenaires ont pour mission de mettre en œuvre à l'échelle locale les ODD, ces objectifs de développement durable qui ont été adoptés par les pays membres de l'ONU en 2015.

À travers le monde, les réserves de biosphère et les géoparcs mondiaux Unesco sont de véritables laboratoires d'une relation durable entre les humains et la nature. Ils promeuvent un développement fondé sur la valorisation du patrimoine et sur l'utilisation maîtrisée des ressources naturelles, tout en garantissant l'épanouissement des habitants et des habitantes, et en préservant les cultures locales.

Les ODD couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays, tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

Les Atlas de la Biodiversité Communales rentrent dans l'objectif 4 « Education de qualité » et l'objectif 15 « Vie terrestre ».

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



2. L'ABC : protéger la biodiversité de son territoire

Avec 183 719 habitants*, le Parc naturel régional du Luberon est un espace vivant et préservé qui s'étend sur 185 000 hectares, répartis sur 78 communes dans le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Les villes principales sont Cavaillon, Manosque, Pertuis, Apt et Forcalquier.

Pour son patrimoine naturel, culturel et identitaire remarquable, le territoire du Parc naturel régional du Luberon est doublement reconnu par l'Unesco : Réserve de biosphère Unesco Luberon-Lure et Géoparc mondial Unesco.

Situé au carrefour d'influences climatiques méditerranéennes et montagnardes, cet espace offre une mosaïque d'ambiances, de reliefs, de paysages et de milieux naturels. Des millions d'années d'histoire géologique et l'occupation humaine ont façonné cette diversité de roches, de paysages et de villages...

Pourquoi un ABC ?

Afin de préserver la richesse écologique du territoire, le Parc naturel régional du Luberon a répondu à l'appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité en 2023 pour accompagner la commune de Lauris dans la réalisation d'un ABC, ainsi que 4 autres communes (Auribeau, Puget, Viens et Volx).

* Source Insee 2025

Mais au fait, c'est quoi un ABC ?

Les ABC du Parc naturel régional du Luberon visent à :

- Améliorer les connaissances de la biodiversité, de la géodiversité et des écosystèmes du territoire et déterminer les enjeux majeurs de restauration et de conservation qui y sont liés
- Enrichir les données disponibles du système d'information territorial du Parc, les valoriser et les mettre à disposition des publics
- Développer le partage de l'information naturaliste en valorisant les outils de collecte
- Mobiliser et rendre acteurs les citoyens dans la prise en compte de la biodiversité et sensibiliser tous les publics, (habitants, touristes, scolaires, acteurs socio-économiques)
- Faire émerger les initiatives locales en faveur de la biodiversité et de la géodiversité
- Sensibiliser les élus pour renforcer la prise en compte de la biodiversité et de la géodiversité dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme



FIGURE 3 : SORTIE INVENTAIRE INSECTES

©Arnaud Devlieghere

- Aider les municipalités à définir et mettre en œuvre un programme d'actions en faveur de la biodiversité

Le saviez-vous ?

Depuis 2010, 1 072 ABC ont été réalisés dans 4 674 communes en France.

3. La méthode des Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales du Luberon

3.1. Les données naturalistes existantes

Au démarrage de l'ABC, un état des lieux de la connaissance naturaliste existante sur les territoires des 5 communes de l'ABC a été réalisé, grâce à la compilation d'inventaires issus de différentes sources.

Parmi elles, on peut citer des données amassées par des fournisseurs locaux :

- le Parc naturel régional du Luberon, dont les observations sont collectées et stockées via l'outil Géonature
- la Ligue de Protection des Oiseaux, sur faune PACA
- le Groupe Chiroptères de Provence en ce qui concerne les chauves-souris

On trouve aussi des données moissonnées à l'échelon régional ou national :

- l'inventaire régional du SINP sur la plateforme SILENE
- l'Inventaire National du Patrimoine Naturel sur Openobs

Enfin, des données d'inventaire participatif issues de Inaturalist sont également incluses dans l'état des lieux de départ.

À partir de ces différentes sources de données, les observations faites dans le périmètre de chaque commune, depuis la création du Parc naturel régional du Luberon en 1977, ont été récupérées, tous groupes taxonomiques confondus. Seules les observations dont la localisation précise était connue ont été retenues pour l'état des lieux.

En raison de l'obligation qu'ont les fournisseurs locaux de données de reverser leurs observations au niveau du SINP régional, puis national, il est possible qu'une même observation soit récupérée via plusieurs sources de données différentes. Une fois les données collectées et compilées, un traitement automatique des doublons a donc été appliqué ce le pool d'observations. Toute observation d'une même espèce, avec un nombre d'individus identique, effectuée au même endroit (à 5m près), à la même date et par le même observateur est considérée comme un doublon. On ne garde qu'une seule des observations sur le lot concerné.

3.2. Inventaires et données complémentaires

3.2.1. Chiroptères – GCP

3.2.1.1. Présentation des points d'enregistrements

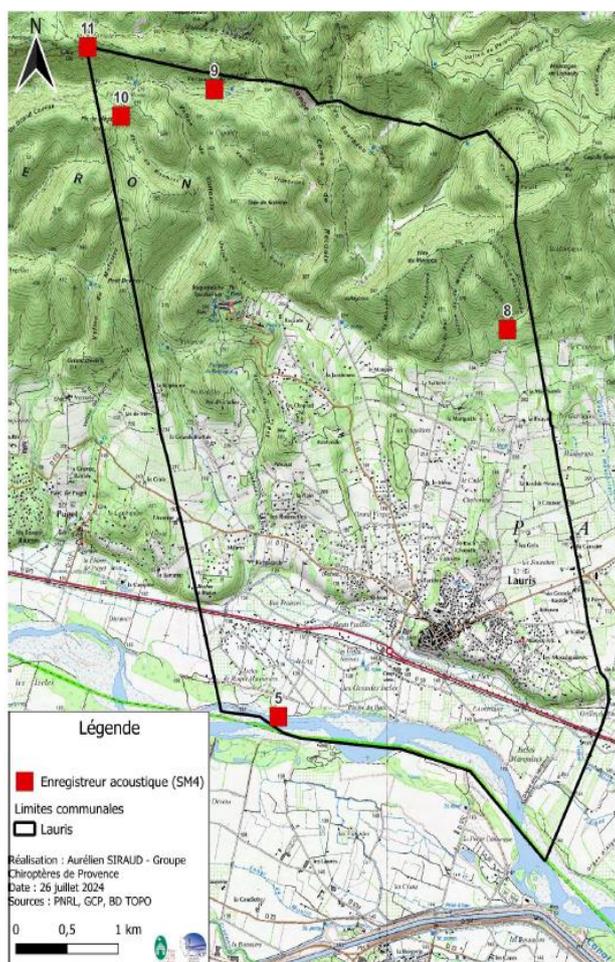


FIGURE 4 : CARTE DES POINTS D'ECOUTE

Cinq points d'écoute ont été identifiés puis placés sur chaque commune afin d'étudier le cortège d'espèces de chauves-souris. Ils ont été sélectionnés en priorisant les zones dépourvues de données et/ou situées dans des habitats favorables aux chiroptères. Pour chaque commune, les points d'écoute ont été également choisis afin de couvrir la diversité de milieux favorables aux chiroptères (falaises, milieux humides, bâtiments, boisements, etc.)

À Lauris, les enregistreurs ont été déposés la nuit du 9 juillet 2024.

3.2.1.2. Identification acoustique automatique

Les séquences enregistrées sont tout d'abord traitées par le logiciel Kaleidoscope (©Wildlife Acoustics) permettant de rendre audible les enregistrements en les ralentissant 10 fois. Trois secondes d'ultrasons à 45 kHz donnent ainsi 30 secondes à 4,5 kHz. Kaleidoscope permet également de découper les enregistrements en tranche de 5 secondes. Ainsi uniformisé, il est possible de comparer le nombre de séquences obtenues entre les différents secteurs de l'étude. Ensuite, le logiciel Sonochiro (©Biotope) est utilisé afin d'obtenir une identification automatique des différentes séquences. Un indice de fiabilité est attribué à chaque identification (par comparaison à une base de données de sons de référence).

3.2.1.3. Validation manuelle des identifications automatiques

À la suite de l'identification automatique, une phase de vérification manuelle à l'aide du logiciel BatSound (Pettersson®) est réalisée. Pour cette phase, la méthode Barataud¹ est utilisée. Celle-ci se repose sur l'analyse des critères des ultrasons : variation de fréquence, durée et puissance du signal et le rythme. La variation de structure des signaux au sein d'une séquence d'enregistrement permet d'interpréter le comportement de l'animal (vol de transit, chasse, cris sociaux, etc.).

3.2.1.4. Liste d'espèces

Pour obtenir une liste d'espèces fiable, l'ensemble des espèces déterminées automatiquement sont confirmées/infirmerées manuellement. Le processus de vérification manuelle pour obtenir une liste d'espèces par point est le suivant. Pour chaque espèce identifiée automatiquement :

- Vérification des séquences en commençant par l'indice de confiance le plus élevé.

1. Si l'espèce est validée, on passe à l'espèce suivante.

¹BARATAUD M. 2012. — *Écologie acoustique des Chiroptères d'Europe. Identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; Biotope, Mèze, 344 p.

2. Si l'espèce n'est pas validée, vérification des séquences avec l'indice de confiance juste en dessous :

En cas de non-validation, les séquences de 4 indices de confiances dans l'ordre décroissant sont analysées. Si aucune séquence ne permet de confirmer l'espèce, celle-ci n'est pas validée et on passe à l'espèce suivante.

L'analyse de l'ensemble des séquences par indice de confiance serait trop chronophage ainsi pour chaque indice de confiance :

- Si le nombre de séquences est compris entre 1 et 5 : vérification de l'ensemble des séquences,
- Si le nombre de séquences est compris entre 6 et 15 : vérification de 5 séquences,
- Si le nombre de séquences est compris entre 16 et 50 : vérification d'une séquence sur cinq,
- Si le nombre de séquences est supérieur à 50 : vérification d'une séquence sur dix.

Les séquences sont choisies de manière à analyser différents jours et différentes heures pour chaque indice de confiance.

3.2.2. Avifaune – LPO

Les oiseaux forment un groupe taxonomique relativement bien connu au sein du territoire notamment du fait d'un échantillonnage plus complet et plus ancien sur de nombreux secteurs en comparaison à d'autres groupes. Dans le cadre du projet d'ABC, les inventaires oiseaux ont été définis selon deux modalités :

- Assurer un effort d'échantillonnage homogène à l'échelle communale afin d'homogénéiser en ciblant les secteurs sous-prospectés
- Confirmer la présence d'espèces nicheuses à fort enjeux de conservation souvent en danger ou en danger critique (Retrouver des espèces ayant des données d'observation anciennes ou confirmer le maintien dans le temps de certaines espèces en nidification sur la commune). Pour cela les secteurs historiques de présence des espèces ciblées sont ajoutés à l'échantillonnage.

Des points d'écoutes standards ont ensuite été effectués dans les secteurs prédéfinis. En parallèle des écoutes, des observations opportunistes sont également réalisées ponctuellement.

Sur le projet ABC, la LPO PACA a réalisé 2 jours d'inventaires oiseaux en mai et juin 2024, 2 jours d'inventaires papillons en mai et juin 2024, 2 jours d'inventaires entomologiste (insectes), et 2 jours d'inventaires sur les insectes pollinisateurs en mai et juin 2024, ainsi que 2 jours d'inventaires ciblés en milieux agricoles en avril et mai 2024.

3.2.2.1. Rhopalocères – LPO

La connaissance des rhopalocères est partielle sur le territoire avec des secteurs sous prospectés malgré un intérêt de biologique fort. Par ailleurs de nombreuses espèces inféodées aux milieux ouverts n'ont plus été observées depuis les années 2000 (c'est notamment le cas de l'Alexanor, de l'Hermitte, du Lycaon ou encore du Moiré provençal. Les prospections menées par la LPO ont donc été ciblés dans les secteurs peu échantillonnés ainsi que dans les secteurs de milieux ouverts pouvant hypothétiquement abriter les espèces recherchées.

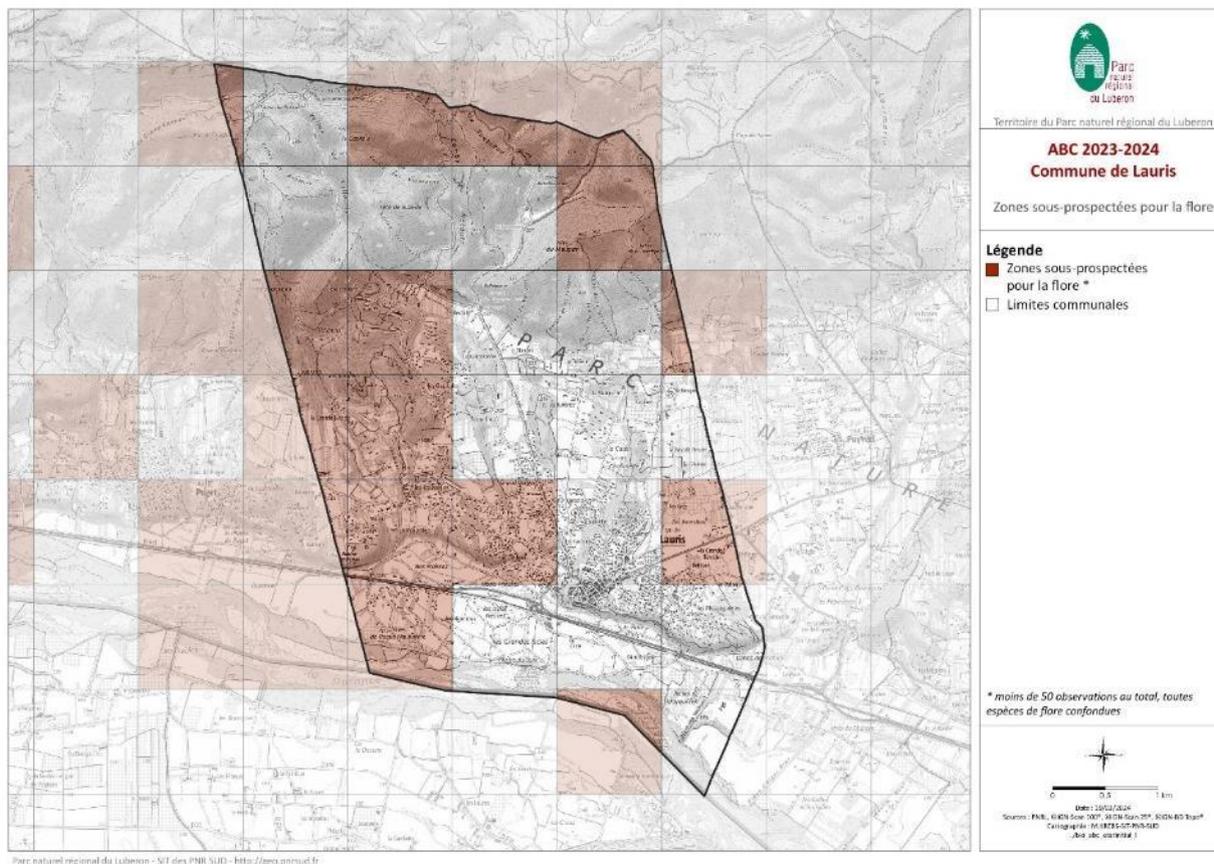


FIGURE 7 : CARTE DES ZONES SOUS PROSPECTEES POUR LA FLORE

3.2.3. Araignées et autres arachnides – Fils et Soies

Réalisation d'un inventaire des espèces d'araignées, opilions et scorpions observables sur la commune dans différents milieux constituant des écosystèmes fragiles à connaître, à faire connaître et à préserver. Avec Laurent Michel, botaniste pour le PNR Luberon, le 18/09/2023, a été établie une liste prévisionnelle des milieux déjà inventoriés ou non mais présentant un intérêt particulier (sur le terrain la configuration pouvant conditionner le choix d'un site proche apportant la même configuration de milieu). Les secteurs à prospecter sont les suivants :

- Iscles de Roque Hauturière (Ripisylve Durance) + Sortie avec Association REVE en 09/2023
- La Plaine (Friche) - site pour l'animation
- Tête de Maupas (Pelouses et garrigue)
- Combe de Bigonce (Forêt mixte et pierriers)
- Aire de Bosse (Pelouses sommitales)
- La Tuilière et Maupas (Friches et prairies)

Les méthodes et matériels de prospections varient en fonction des différentes espèces recherchées et de la configuration des milieux (couverture de la strate herbacée, sol nu, zone humide, etc.) : filet fauchoir, aspirateur, nappe de battage, etc.

Au total, il y a eu 1,5 jours d'inventaires araignées (avril et septembre 2024).

3.2.4. Insectes (tout taxon) – REVE et PNR Luberon

Les prospections du REVE ont été réalisées au cours de différentes journées dans chacune des 5 communes du projet d'ABC. Ces inventaires ont été réalisés le long de parcours pré-définis en amont par l'équipe du PNR du Luberon et les référents du REVE, de façon à couvrir une sélection d'habitats naturels représentatifs de la commune et dans des secteurs peu échantillonnés. La plupart des taxons sont inventoriés directement au cours

de ces prospections. Certains taxons sont également prélevés pour une identification sous loupe binoculaire avec examen précis de leur anatomie.

Le REVE a passé une journée d'inventaire à Lauris, en octobre 2023.

3.2.5. Flore – PNR Luberon

Dans le cadre de la cartographie des habitats naturels ainsi que les différentes prospections (Fils et Soie, REVE), des données floristiques ont été produites par l'équipe du Parc de façon opportuniste et au fil de l'eau, sans protocole défini. Ces relevés permettent néanmoins d'améliorer l'effort de prospection de la flore dans les secteurs sous-échantillonnés. Ces inventaires complémentaires représentent une faible partie des données produites lors de l'ABC.

3.3. Cartographie des habitats naturels

Afin d'identifier les secteurs à enjeux et notamment de décrire la structuration du paysage sur la commune, une cartographie des habitats naturels et semi-naturels a été effectuée sur l'ensemble du territoire communal. Cette étape a pour objectif de préciser l'occupation du sol et de renseigner la commune sur la typologie des différents habitats ainsi que sur leur répartition et organisation spatiale.

- DEFINITION D'UN HABITAT NATUREL OU SUBNATUREL ET COMPLEXE D'HABITATS

Un habitat correspond à une unité paysagère et biologique qui présente les mêmes caractéristiques :

- a. Abiotiques : géologiques, pédologiques, climatiques, hydrologique
- b. Biotiques : végétation, faune
- c. Anthropiques : mode d'entretien, aménagements

Plus le volet anthropique est important moins l'habitat est naturel. Cependant il est évident qu'il reste en France très peu d'habitat « sauvages », 100% naturels. Un grand nombre de milieux correspondent à un habitat « sub-naturel » en raison d'une activité humaine structurante (pâturage, fauche, coupe, sélection, etc.). Dans la suite du rapport et de la méthodologie sur la cartographie des habitats nous utiliserons le terme « habitat naturel » pour désigner l'ensemble des habitats qu'ils soient effectivement naturels ou plutôt sub-naturels.

Parfois il arrive que plusieurs habitats soient étroitement imbriqués, formant une mosaïque homogène. Cet ensemble, formant une unité écologique cohérente, est un complexe d'habitats. Afin de le caractériser il est nécessaire d'évaluer la part de recouvrement de chacun des habitats qui le compose.

- NOMENCLATURE ET TYPOLOGIE UTILISEES POUR LA CARTOGRAPHIE

Il existe différentes nomenclatures permettant de décrire les différents habitats naturels et semi-naturels. Pour cette cartographie deux typologies ont été utilisées : CORINE Biotopes et EUNIS

- CODE CORINE :

Le code CORINE Biotopes est un système de classification européen créé dans les années 80 pour recenser et décrire les habitats naturels importants pour la biodiversité notamment dans le cadre de la Directive Habitat-Faune-Flore de 1992. Il utilise une typologie hiérarchique avec des codes alphanumériques pour identifier les habitats (ex. : prairies, forêts, zones humides).

- **CODE EUNIS :**

Le code EUNIS (European Nature Information System) est un système de classification des habitats naturels développé par l'Agence Européenne pour l'Environnement. Il a été conçu pour remplacer progressivement le code CORINE Biotopes, avec une structure plus complète, évolutive et harmonisée à l'échelle européenne.

Chacune de ces deux nomenclatures se caractérise par une structure hiérarchique à plusieurs niveaux de précision s'adaptant à l'échelle de cartographie. Pour chaque typologie d'habitats, elles sont dotées d'une description écologique, des espèces caractéristiques (faune et flore) ainsi que les conditions abiotiques (sol, hydrologie, etc.).

Le choix de ces deux nomenclatures a été motivé par plusieurs aspects :

- Ces deux systèmes sont largement reconnus par la communauté scientifique et sont très couramment utilisés dans les documents de gestion d'espaces naturels et les différentes institutions.
- Le code CORINE est conçu pour hiérarchiser les milieux en relation avec la Directive habitat Faune-flore en définissant notamment les habitats d'intérêt communautaire. Son utilisation permet ainsi d'attribuer des priorités de conservation/restauration à partir de la cartographie des habitats.
- Les codes CORINE et EUNIS sont compatibles et complémentaires. Ils offrent une typologie robuste et hiérarchisée de l'ensemble des milieux. Ainsi les espaces du PNR du Luberon, à l'interface entre les influences méditerranéennes et alpines, peuvent être décrit par ces codifications.
- La Codification EUNIS est un système de classification des milieux développés à l'échelle Européenne. Son utilisation permet une compatibilité et harmonisation des cartographies et typologie sur l'Union Européenne.

- **ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE ET COMPILATIONS DES DONNÉES EXISTANTES**

Afin de réaliser la cartographie, il convient dans un premier temps de consulter l'ensemble des données cartographiques existantes sur l'occupation du sol de la commune. En effet l'analyse de celles-ci est d'une grande aide pour la prédéfini-tion des surfaces des différents grands types d'habitats (forêt de feuillus, forêt de résineux, cultures, milieux ouverts, zone urbaine, etc.). Si ce prédécoupage des surfaces d'habitat est une première étape pour la plupart des milieux naturels, il est souvent définitif pour les espaces anthropisés comme les zones bâties et la voirie.

Le prédécoupage se base ainsi sur de nombreuses données cartographiques listées ci-dessous :

- Le Modèle d'Occupation des Sols (MOS) relatif à l'intercommunalité concernée (SCOTCCI 2014, CCPAL 2015, DLVA 2018). Cette donnée permet de rapidement discriminer les grands types de milieux et de réaliser un prédécoupage fin du territoire.
- Cartographies des habitats naturels dans les sites Natura 2000 (Site FR9301585 « Grand Luberon » 2019 ; Site FR9301583 « Ocre de Roussillon et marnes de Perréal », 2000 ; Site FR9301542 « Adrets de Montjustin-les Craux-rochers et crêtes de Volx », 2000 ; Site FR9301587 « Le Calavon et l'Encreme », 2003 ; Sites FR9301589 et FR9312002 Durance). Il s'agit d'une base de travail de la cartographie des milieux en site Natura 2000. Ces données permettent aussi de définir une partie des typologies de milieux potentiellement présents sur le reste de la commune.
- Base de données Forêt V2 de l'IGN 2018. Cette donnée permet d'identifier les types de forêt sur le territoire et ainsi définir un référentiel pour l'analyse sur photos aériennes.
- Annexe cartographique des peuplements forestiers dans les plans d'aménagement des forêts publiques (Forêt communale de Lauris 2017 ; Forêt communale de Puget 2012 ; Forêt communale de Volx 2014 ; Forêt domaniale de Viens 2012 ; Forêt domaniale de Pélicier 2012)
- Le Registre parcellaire graphique (RPG 2018-2020).

- **CARTOGRAPHIE DES HABITATS SUR ORTHOPHOTOGRAPHIES**

La réalisation de l'analyse des photos aériennes pour l'identification des habitats a été réalisée à l'aide des orthophotographies 20cm 2021, 2018, 2015, 2012 (84 et 04). La plupart du temps, la version 2021 est utilisée. Les autres versions sont néanmoins utiles car sur le territoire elles ne sont pas toutes prises à la même saison permettant ainsi de visualiser nettement les formations de feuillus et les massifs en fleur (Spartier et genêt).

La photo-interprétation a été réalisée afin de redéfinir les contours ou confirmer le prédécoupage permit par le MOS et les différentes autres bases de données précédemment présentées.

Cette analyse fine du territoire (échelle allant de 1/5000 à 1/1000 pour les habitats les plus réduits) est réalisée sur le logiciel du Système d'Information Territorial de l'Interparc des PNR de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le découpage obtenu est numérisé en polygones. Pour chacun des polygones définis, le code EUNIS de l'habitat correspondant ou complexe d'habitats est ajouté à la numérisation. Dans le cas de complexe d'habitats, les différents types sont indiqués avec leurs pourcentages de recouvrement respective au sein du complexe. Ce travail nécessite souvent une appréciation sur le terrain, notamment dans les complexes d'habitats afin de décrire précisément la structuration des différents habitats au sein du complexe ou mosaïque.

• VALIDATION ET ÉTUDES TERRAIN COMPLÉMENTAIRES

L'analyse des photos aériennes n'est parfois pas suffisante pour déterminer avec précision l'habitat d'un polygone numérisé. C'est notamment souvent le cas avec les espaces de milieux ouverts de pelouses ou de garrigues, ainsi que les secteurs agricoles présentant du fourrage semé ou des prairies temporaires ou permanentes. De même certains types de forêt nécessitent un passage pour s'assurer de bien identifier l'essence dominante. Ainsi, la plupart des milieux ouverts hors cartographie Natura 2000 préexistante ont été parcourus, tout comme les vastes milieux agricoles (hors viticulture, lavandiculture et secteurs de vergers) par l'intermédiaire des voies carrossables, des pistes et des sentiers existants.

La photo-interprétation n'est pas toujours fiable à 100 %, c'est pourquoi, une validation est nécessaire. Un échantillonnage de validation a été défini car considérant la contrainte temporelle, toutes les zones ne pouvaient être couvertes par une analyse de terrain pour validation. Celle-ci a été réalisée conjointement avec la phase de levée de doute pour les habitats difficilement identifiables sur photo.

Certaines validations ont été réalisées sur points hauts et belvédères à l'aide de jumelles et d'orthophotographies imprimées.

3.4. Géodiversité et géosites

Enfin, en ce qui concerne les données géologiques, les sources utilisées sont :

- les cartes géologiques du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) au 1 :100000^{ème} et 1 :50000^{ème}
- l'inventaire National du Patrimoine Géologique, fourni également par le BRGM
- l'inventaire des sites géologiques du Parc naturel régional du Luberon
- les périmètres des sites de la réserve naturelle géologique, fournis par la DREAL PACA

3.5. Outils participatifs proposés

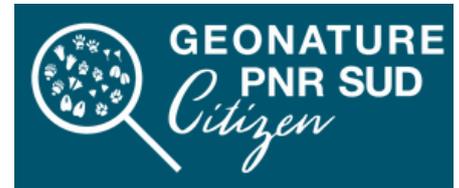
L'implication des habitants est un des volets majeurs de l'ABC. Pour favoriser leur participation et s'adapter à tous les niveaux et intérêts, nous avons proposé différents outils, principalement numériques :

- Fiche d'observation papier
Disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet du Parc.
- Naturalist
Naturalist est une application pour smartphone et tablette pour partager ses observations naturalistes sur la Faune : les oiseaux, mammifères, papillons, araignées, etc. Tout ce qui est saisi est automatiquement reversé dans FaunePaca, première base collaborative de données naturalistes en ligne. Recommandé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

- Géonature Citizen

Géonature Citizen est la plateforme officielle d'inventaires participatifs des Parcs naturels régionaux. Elle est destinée aux débutants souhaitant inventorier des espèces communes et facilement identifiables.

<https://observation.pnrsud.fr/fr/>



- Groupe Facebook « ABC du Parc du Luberon »

Ce groupe a été créé spécialement pour les ABC. Que le niveau soit débutant, amateur ou connaisseur, les citoyens peuvent partager et commenter les observations. Le bonus : l'équipe du Parc répond aux publications pour identifier les espèces. Déjà presque 500 membres en 2025 et une belle dynamique.

<http://www.facebook.com/groups/1846375339110762>

- Site : Oiseaux des jardins

Ce site est l'observatoire participatif de la LPO et du Musée d'Histoire Naturelles. Il apprend à reconnaître les oiseaux et invite les citoyens à les compter régulièrement dans leur jardin, dans un parc public ou même sur leur balcon.

www.oiseauxdesjardins.fr

Des ateliers participatifs ont eu lieu avec l'équipe de la LPO PACA pour apprendre aux habitants à s'en servir.

- Enquête participative « Devine qui papillonne au jardin »

Tous les ans au mois de juillet, les habitants sont invités à compter les papillons de leur jardin et enrichir les connaissances de la LPO.

<https://paca.lpo.fr/protection/especes/papillons/devine-qui-papillonne-au-jardin/participer>

Des ateliers participatifs ont eu lieu avec l'équipe de la LPO PACA pour apprendre aux habitants à s'en servir.

- I Naturalist

I Naturalist est une plateforme internationale de partage d'observations et d'échanges avec d'autres amateurs ou naturalistes. L'avantage ? Toutes les espèces peuvent être inventoriées, faune comme flore.

Des fiches espèces existent pour aider dans la détermination et une proposition d'identification se génère automatiquement à partir de l'observation.

L'avantage : des naturalistes avérés répondent et aident à déterminer les observations.

www.inaturalist.org

- SPIPOLL

Suivi photographique des insectes pollinisateurs.

Le principe : photographier les insectes en train de butiner, puis les identifier grâce à la clé de détermination en ligne. Une manière de créer de véritables "collections", qui serviront de base pour répondre à de nombreuses questions scientifiques.

Spipoll est ouvert à toute personne souhaitant y participer, quel que soit son niveau de connaissance naturaliste.

<https://www.spipoll.org/>

Les inventaires participatifs se sont également manifestés à travers des animations grand public, proposées par les associations partenaires : la LPO PACA, le Groupe des chiroptères de Provence (chauves-souris) et Fils et soies (pour les araignées).

3.6. Définition des enjeux

3.6.1. Les espèces

Pour chacune des espèces présentes sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon, un indicateur est élaboré. Il s'agit de l'Enjeu Local de Conservation (ELC). Cet indicateur est attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non-intervention.

Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. Il peut prendre 5 valeurs : faible, modéré, assez fort, fort, très fort.

L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance du territoire pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème.

Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

3.6.2. Méthodologie de la carte des enjeux

L'objectif de la carte des enjeux est de spatialiser et représenter des zones homogènes terme de milieu et de niveau d'enjeu écologique.

La donnée de base utilisée pour réaliser cette cartographie est l'inventaire des habitats réalisé au cours l'ABC.

Étape 1 : Répartition des habitats par grand type de milieu

Six grands types de milieux ont été retenus pour cette répartition :

- milieux forestiers
- milieux ouverts
- milieux aquatiques ou humides
- milieux rocheux
- milieux agricoles
- milieux artificialisés

Chacun des habitats recensés au cours de l'ABC sur le territoire des 5 communes est classé dans l'un de ces six types de milieux. Les correspondances effectuées entre les codes EUNIS des habitats et les types de milieux sont listées en annexe n° 3, page 205.

Étape 2 : Définition des niveaux d'enjeux et création des couches associées

Trois niveaux d'enjeux sont pris en compte : Très fort, fort et modéré.

Une série de règles est mise en place afin de détailler le contenu de chaque niveau d'enjeu, de les appliquer aux habitats regroupés par grand type de milieu, et de délimiter des zones homogènes. Pour chacune de ces règles, des croisements géographiques sont ensuite réalisés entre la cartographie des habitats et une sélection de données naturalistes.

Les règles retenues et les traitements de données qui en résultent sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Niveau d'enjeu	Contenu de la règle	Milieu concernés	Données utilisées	Précisions sur le traitement des données
Très fort	Habitats prioritaires de la directive habitat	Milieu forestiers, ouverts, rocheux, aquatiques et humides	Cartographie des habitats (polygones)	L'intégralité du polygone d'habitat est pris en compte. En cas d'habitat complexe, les habitats secondaires et tertiaires sont inclus au même titre que l'habitat principal, lorsqu'ils sont prioritaires.
	Habitats avec présence d'espèces à enjeu Parc très fort à fort	Tous types de milieux	Cartographie des habitats (polygones) Inventaire naturaliste issu de l'ABC (points) Liste des niveaux d'enjeux Parc par espèce	La liste des niveaux d'enjeu par espèce est fournie par le Parc du Luberon. Les données ponctuelles d'observation d'espèces sont croisées géographiquement avec les polygones de la cartographie d'habitat. L'intégralité du polygone d'habitat est prise en compte dès lors qu'il croise une donnée d'inventaire à enjeu Parc. En ce qui concerne les oiseaux, seules les données de nidification sont prises en compte. Les observations hivernales (entre le 01/08 et le 28/02) sont donc exclues du calcul. Les observations opportunistes de rapaces sont quant à elles exclues en totalité, car les informations de nidification sont contenues dans une couche différente (voir ci-dessous ¹). Les observations opportunistes de chiroptère sont prises en compte seulement lorsque le pointage est précis. Les routes ne sont pas prises en compte dans le croisement.
	Zones à enjeux pour les rapaces	Tous types de milieux	Zones de sensibilité majeure rapaces ¹ (polygones) Zones de quiétude rapaces ¹ (polygones) Cartographie des habitats (polygones)	Seules les parties communes issues du croisement entre les polygones d'habitat et les zones à enjeu rapace sont conservées.
	Trame de vieux bois	Tous types de milieux	Réservoirs de biodiversité forestiers (polygones) Contrats Natura 2000 arbres sénescents (points) Cartographie des habitats (polygones)	La couche des réservoirs de biodiversité forestiers a été croisée directement avec la couche des habitats. Pour le traitement des arbres sénescents, une enveloppe de 50m a été créée autour des arbres éligibles à un contrat Natura 2000, via la méthode de dilatation/érosion (pour éviter les trous au sein de ces enveloppes). Seules les parties communes issues du croisement entre les polygones d'habitat et la trame de vieux bois sont conservées. Lorsqu'un polygone de la trame de vieux bois recoupe un polygone d'habitat autre que forestier (agricole, artificialisé, humide, ouvert ou rocheux), on attribue automatiquement un enjeu très fort à ce polygone, même s'il n'est pas forestier.
Habitats humides	Milieu aquatiques et humides	Cartographie des habitats (polygones)	L'intégralité des polygones d'habitats humides (codes EUNIS commençant par C et D) de la cartographie des habitats est considérée comme étant à enjeu très fort.	

				<p>En cas d'habitat complexe, les habitats secondaires et tertiaires sont inclus au même titre que l'habitat principal.</p> <p>Les ripisylves sont également considérées comme enjeu très fort, mais attribuées au milieu forestier.</p>
	Gîtes à chauve-souris d'intérêt régional	Tous types de milieux	Inventaire des gîtes majeurs à chiroptères (points) Cartographie des habitats (polygones)	Une zone tampon de 50 m est créée autour de chaque point de localisation d'un gîte. L'ensemble de ces zones tampon est ensuite croisée avec la cartographie des habitats et seule la partie commune entre ces zones tampon et les habitats est conservée. L'enjeu très fort est alors associé à chaque type de milieu sur les zones résultant de ce croisement.
Fort	Forêts anciennes	Milieux forestiers	Numérisation de la carte d'État-Major (polygones) Numérisation des photographies aériennes de 1944 (polygones) Cartographie des habitats (polygones)	<p>Pour chacune des 5 communes, les zones forestières issues de la numérisation de la carte d'État-Major sont croisées avec les polygones d'habitats forestiers de la cartographie des habitats. Ceci permet de localiser les zones qui sont restées forestières depuis 1860. Pour Puget et Lauris, cette donnée est complétée par les forêts délimitées depuis les photographies aériennes de 1944 (donnée disponible seulement sur le Luberon).</p> <p>Pour ce croisement, seul l'habitat dominant est considéré.</p> <p>Les vergers, oliveraies et plantations d'arbres actuelles ne sont pas classés en milieu forestier et ne sont donc pas pris en compte lors du croisement.</p> <p>Les zones forestières marécageuses de l'État-Major, elles, sont assimilées à des forêts anciennes, et donc incluses dans le croisement.</p>
	Habitats d'intérêt communautaire avec présence d'espèce à enjeu Parc assez fort ou modéré	Milieux ouverts, forestiers et rocheux	Cartographie des habitats (polygones) Inventaire naturaliste issu de l'ABC (points) Liste des niveaux d'enjeux Parc par espèce	<p>La liste des niveaux d'enjeu par espèce est fournie par le Parc du Luberon.</p> <p>Les données ponctuelles d'observation d'espèces sont croisées géographiquement avec les polygones de la cartographie d'habitat.</p> <p>L'habitat dominant uniquement est considéré pour le croisement, et l'intégralité du polygone est pris en compte dès lors qu'il croise une donnée d'inventaire à enjeu Parc.</p> <p>En ce qui concerne les oiseaux, seules les données de nidification sont prises en compte. Les observations hivernales (entre le 01/08 et le 28/02) sont donc exclues du calcul. Les observations opportunistes de rapaces sont exclues elles aussi en totalité, car traitées comme enjeu très fort (voir ci-dessus 1).</p> <p>Les observations opportunistes de chiroptère sont prises en compte seulement lorsque le pointage est précis.</p> <p>Les routes ne sont pas prises en compte dans le croisement.</p>
Modéré		Tous types de milieux	Cartographie des habitats (polygones)	Le reste des polygones de la cartographie d'habitat ne correspondant pas à l'un des critères listés ci-dessus est associé à un niveau d'enjeu modéré.

Étape 3 : Création de la couche finale des enjeux

A l'issue de ces croisements de données, les différentes couches générées pour chaque règle sont fusionnées entre elles afin de créer la carte d'enjeux finale. Si à la suite de cette fusion une même zone est attribuée à deux niveaux d'enjeux différents, c'est le niveau le plus élevé qui est retenu.

Étape 4 : Représentation cartographique

Une double symbologie selon le milieu et le niveau d'enjeu est appliquée aux zonages délimités précédemment.

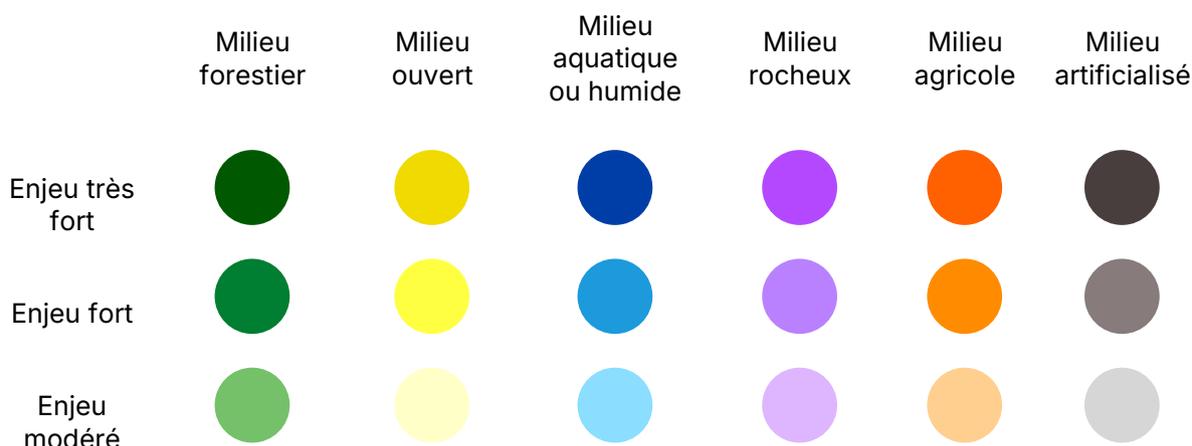


FIGURE 9 : REPRESENTATION CARTOGRAPHIQUE DES MILIEUX ET DU NIVEAU D'ENJEU

3.7. Gouvernance et implication citoyenne

La gouvernance de l'ABC de Lauris s'est faite via un Comité de pilotage de l'opération (COPIL) et un groupe local de pilotage sur Lauris.

Le COPIL réunit un élu par commune participante (délégués au Parc ou autre fonction), les vice-Présidents du Parc délégués aux commissions Biodiversité Géologies Ressources Naturelles et Mobilisations des publics, un représentant de l'Office français de la biodiversité, représentant de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE), des représentants des partenaires principaux et des techniciens du Parc naturel régional du Luberon.

Il se réunit une à deux fois par an pour suivre les grandes étapes de l'opération, valider des documents de communication ou une restitution et mutualiser les retours d'expériences.

Le COPIL de lancement des ABC a eu lieu le 02 octobre 2023 à la maison du Parc à APT.

Le COPIL intermédiaire des ABC a eu lieu le 11 décembre 2024 à la salle des arcades, au château de LAURIS.

Le COPIL de clôture des ABC a eu lieu le 25 juin 2025 à la maison du Parc à APT.

Le groupe local de pilotage de Lauris se réunit 2 à 3 fois par an dans les locaux de la commune pour mettre en œuvre les différentes étapes des ABC, communiquer dans leur commune, évaluer l'opération et construire le plan d'action communal post ABC.

Il est composé d'élus de la commune de Lauris, de techniciens de la mairie, d'habitants, techniciens du Parc naturel régional du Luberon, représentants des partenaires principaux (Ligue pour la Protection des Oiseaux, Groupe des chiroptères de Provence) et les représentants de diverses structures communales concernées (centre de loisirs)

B. Présentation de la commune de Lauris

1. Fiche d'identité

CANTON : Cheval-Blanc

HABITANTS : Laurisiens, Laurisiennes

MAIRE ACTUEL : Laurisiens, Laurisiennes

ALTITUDES : min 133 m / max 687 m

SUPERFICIE : 2 250,8 ha

POPULATION LÉGALE : 3929 habitants

DENSITÉ DE POPULATION : 174,62 hab/km²

TENDANCE 10 ANS : accroissement (+ 4 %/an)

DATE D'ADHESION au Parc du Luberon : 1981



FIGURE 10 : CARTE RELIEF DE LA COMMUNE DE LAURIS

2. Histoire, démographie et occupation du sol

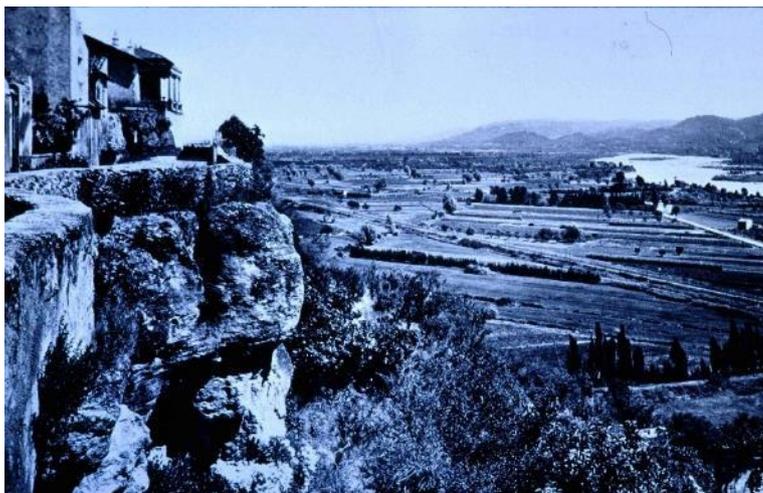


FIGURE 11 : PHOTO ANCIENNE DES FALAISES DE LAURIS

© : Mairie de Lauris

Le village de Lauris est perché sur une falaise. Initialement de type groupé, il est situé sur les premiers contreforts du Luberon au Nord et domine la plaine de la Durance au Sud. La localisation sécurisée du village de Lauris, perché sur un promontoire dominant la route marchande de la Durance a attiré les seigneurs dès l'époque médiévale.

La cité fortifiée ainsi que le château ont été construits sur les flancs abrupts du rocher. Le terroir traditionnel sur la commune, depuis l'antiquité, comprenait une vaste zone agricole, d'environ 600 ha.

Elle était limitée au sud par la vallée de la Durance, soumise aux inondations, et au nord par le versant du Petit Luberon, pentu, sec et rocailleux.



FIGURE 12 : CARTE DE CASSINI

Sur la montagne du « Leberon », la carte dite de Cassini, établie à la fin du XVIII^e siècle, représente un vaste « bois de Lauris », s'étendant sur le versant sud, de Mérindol à la combe de Lourmarin. Sur la commune de Lauris, ces secteurs boisés étaient régulièrement exploités pour le bois de chauffage, et pâturés par des troupeaux, créant une « forêt ouverte ». Des espèces de plantes et d'animaux dépendant des milieux ouverts et des garrigues ont alors colonisé ces secteurs.

La carte d'Etat-major établie aux alentours de 1863 donne la répartition de l'usage des terres à Lauris à cette époque, où le village comptait 1600 habitants : 42% de forêt, 50 % de terres agricoles (11 % de vignes).

Le passage progressif d'une économie rurale basée sur l'autarcie et l'usage des ressources locales à une agriculture moderne ont entraîné un abandon de nombreuses parcelles. Cela s'est combiné au développement de l'urbanisation dans la deuxième partie du XXe siècle, qui s'étend aujourd'hui sur 390 ha, ce qui a permis de porter la population à près de 4000 habitants. Les terres agricoles et les espèces liées aux cultures (oiseaux, plantes, insectes) ont fortement régressé.

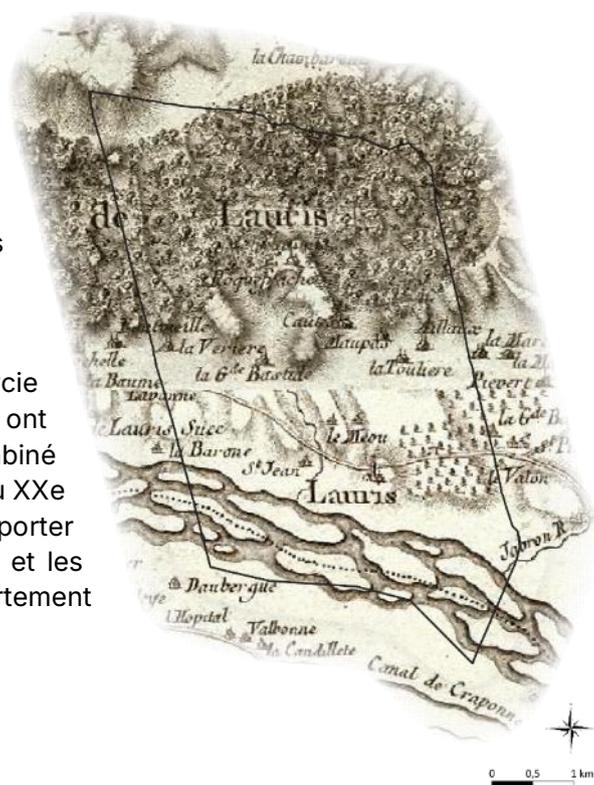


FIGURE 13 : CARTE DE L'ETAT-MAJOR

Sur le Petit Luberon, au contraire, la biodiversité sauvage liée aux forêts de chênes verts et de pins d'Alep a recolonisé les secteurs du massif autrefois exploités puis délaissés par les humains, recréant des boisements plus denses et limitant des zones pâturables par les troupeaux. Cette réinstallation d'espèces de la flore et de la faune forestières est incarnée aujourd'hui par l'émblématique retour du Loup gris sur nos massifs.

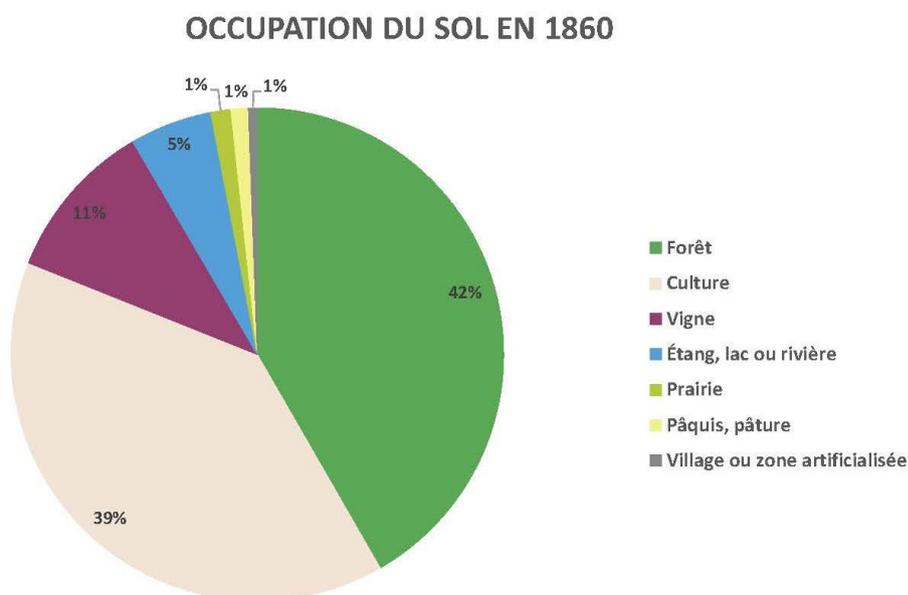


FIGURE 14 : GRAPHIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL EN 1860

OCCUPATION DU SOL EN 2019

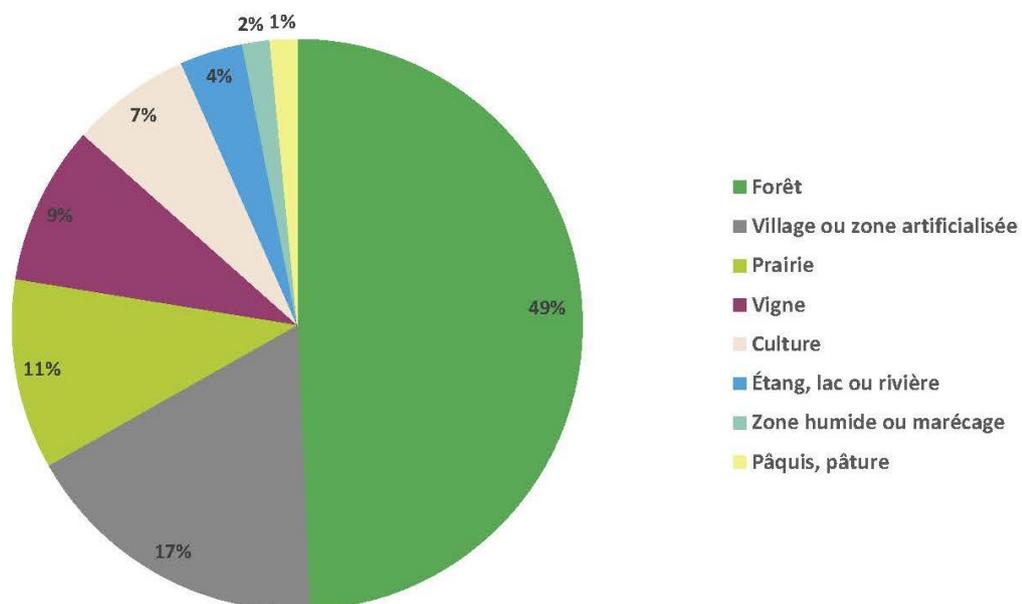


FIGURE 15 : GRAPHIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL EN 2019

L'OCCUPATION DU SOL EN 2019

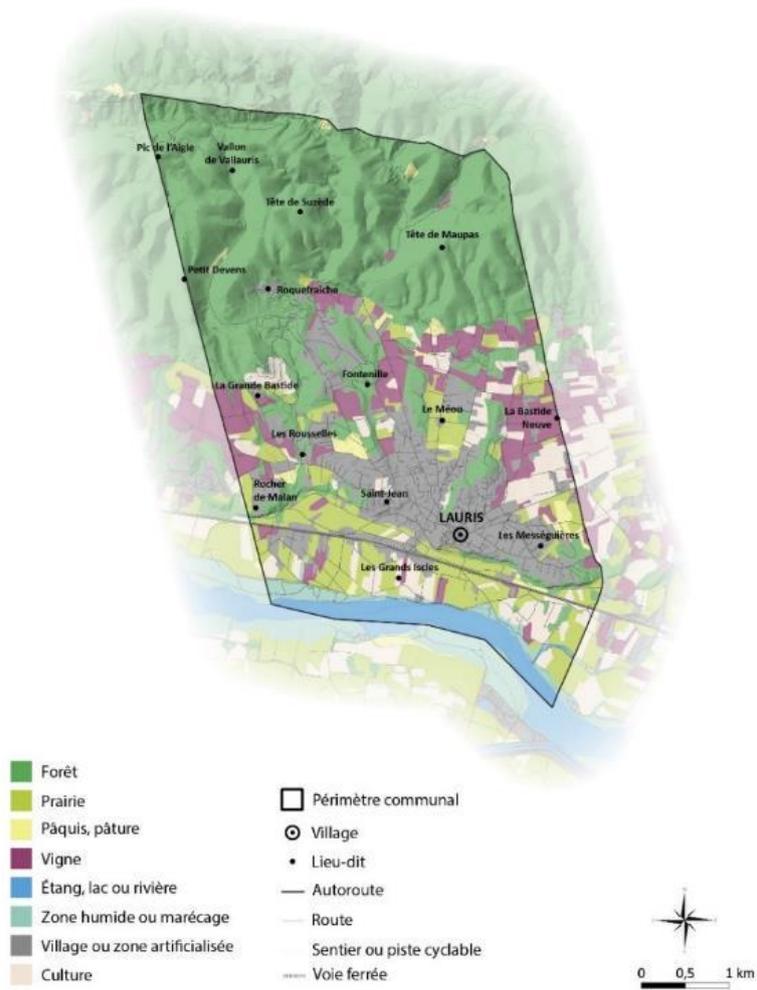


FIGURE 16 : CARTE DE L'OCCUPATION DU SOL DE LAURIS EN 2019

ÉVOLUTION DE LA POPULATION COMMUNALE

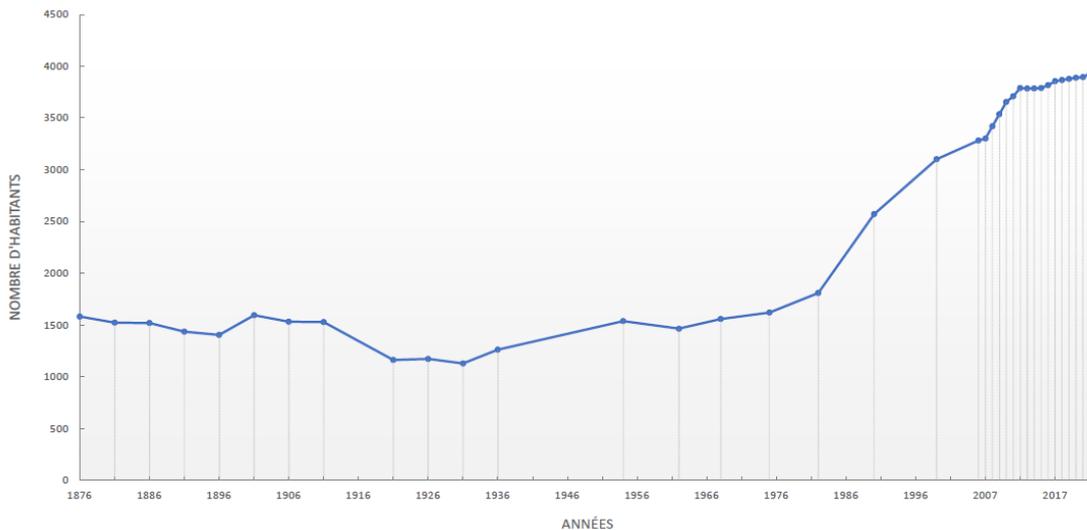


FIGURE 17 : ÉVOLUTION GRAPHIQUE DE LA POPULATION DE LAURIS

Commune	Type de protection ou d'inventaire	Superficie (ha)	Part de la commune (%)
Lauris	Arrêté préfectoral de protection de biotope	818,77	36,38
Lauris	Espace naturel sensible	0,75	0,03
Lauris	Natura 2000 - Directive habitats	726,03	32,26
Lauris	Natura 2000 - Directive oiseaux	919,74	40,86
Lauris	Périmètre de l'arrêté préfectoral de règlementation de la circulation des véhicules à moteur	781,39	34,72
Lauris	ZNIEFF de Type I	2,64	0,12
Lauris	ZNIEFF de Type II	958	42,56

FIGURE 19 : PERIMETRE DE PROTECTION D'INVENTAIRES DE LAURIS

Commune	Type de périmètre	Nom des périmètres présents sur la commune
Lauris	Arrêté préfectoral de protection de biotope	Grands rapaces du Lubéron
Lauris	Arrêté préfectoral de protection de biotope	Lit de la Durance, lieu-dit Restegat
Lauris	Espace naturel sensible	LA FORÊT DES CÈDRES DU PETIT LUBERON
Lauris	Natura 2000 - Directive habitats	LA DURANCE
Lauris	Natura 2000 - Directive habitats	MASSIF DU LUBERON
Lauris	Natura 2000 - Directive oiseaux	La Durance
Lauris	Natura 2000 - Directive oiseaux	Massif du Petit Luberon
Lauris	ZNIEFF de Type I	LA BASSE DURANCE, DE LA ROQUE HAUTURIÈRE
Lauris	ZNIEFF de Type I	AU BARRAGE DE MALLEMORT
Lauris	ZNIEFF de Type I	L' AIGUE BRUN
Lauris	ZNIEFF de Type II	LA BASSE DURANCE
Lauris	ZNIEFF de Type II	PETIT LUBERON
Lauris	ZNIEFF de Type II	TERRASSES DURANCIENNES

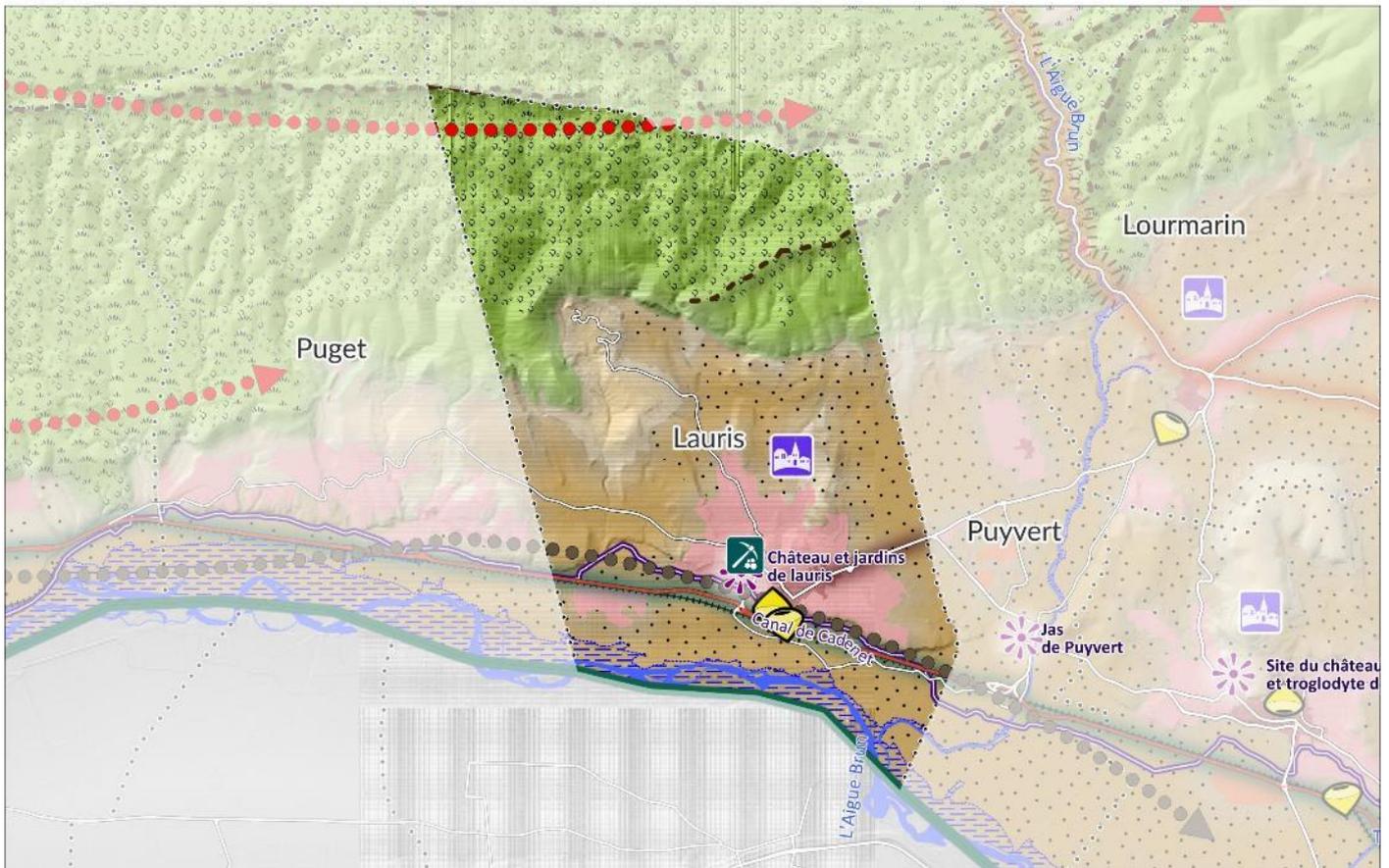
FIGURE 20 : NOMS DES PERIMETRES PRESENTS SUR LA COMMUNE DE LAURIS

3.2. La Charte du Parc naturel régional du Luberon

La nouvelle charte du parc du Luberon identifie bien sûr des enjeux et des mesures relatifs à la biodiversité et à la géodiversité :

- Mesure 16. Conserver, préserver et restaurer les cours d'eau et les zones humides
- Mesure 17. Protéger et valoriser le patrimoine géologique
- Mesure 18. Garantir une gestion résiliente et multifonctionnelle des écosystèmes forestiers
- Mesure 19. Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques
- Mesure 20. Accompagner les projets et activités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines

Les secteurs d'enjeux écologiques sont spatialisés sur le plan de parc, annexe réglementaire de la charte qui indique pour chaque commune les éléments cartographiques à prendre en compte, et qui doivent notamment être transcrits dans les documents d'urbanisme. Le plan de parc indique aussi les grandes continuités écologiques et identifie les zones où la protection de certains espaces naturels doit être renforcée.



Légende

Activités et usages

- Carrière fermée
- Voie ferrée principale

Éléments paysagers

- Point de vue
- Silhouette villageoise
- Site d'intérêt
- Crête majeure
- Vallon et gorge
- Itinéraire d'intérêt paysager
- Route pittoresque
- Sequence routière à requalifier
- Site d'intérêt
- La Durance
- Cours d'eau

Enjeux écologiques et de protection des milieux

- Zone de protection forte
- Corridors écologiques de la Trame Verte et Bleue**
- Milieux agricoles
- Milieux ouverts et semi-ouverts
- Secteur d'Enjeux Écologiques (SEE)**
- Milieux agricoles
- Milieux aquatiques et humides
- Milieux forestiers
- Milieux ouverts et semi-ouverts

Vocations préférentielles des sols

- Zone de centre ancien
- Zone résidentielle périphérique
- Zone d'activité
- Terroir irrigable
- Montagne sèche
- Zone de nature et de silence

Limites administratives

- Périmètre d'étude du Parc
- Limite communale
- Limite départementale

FIGURE 21 : CARTE DU PLAN DE PARC 2026 - 2040

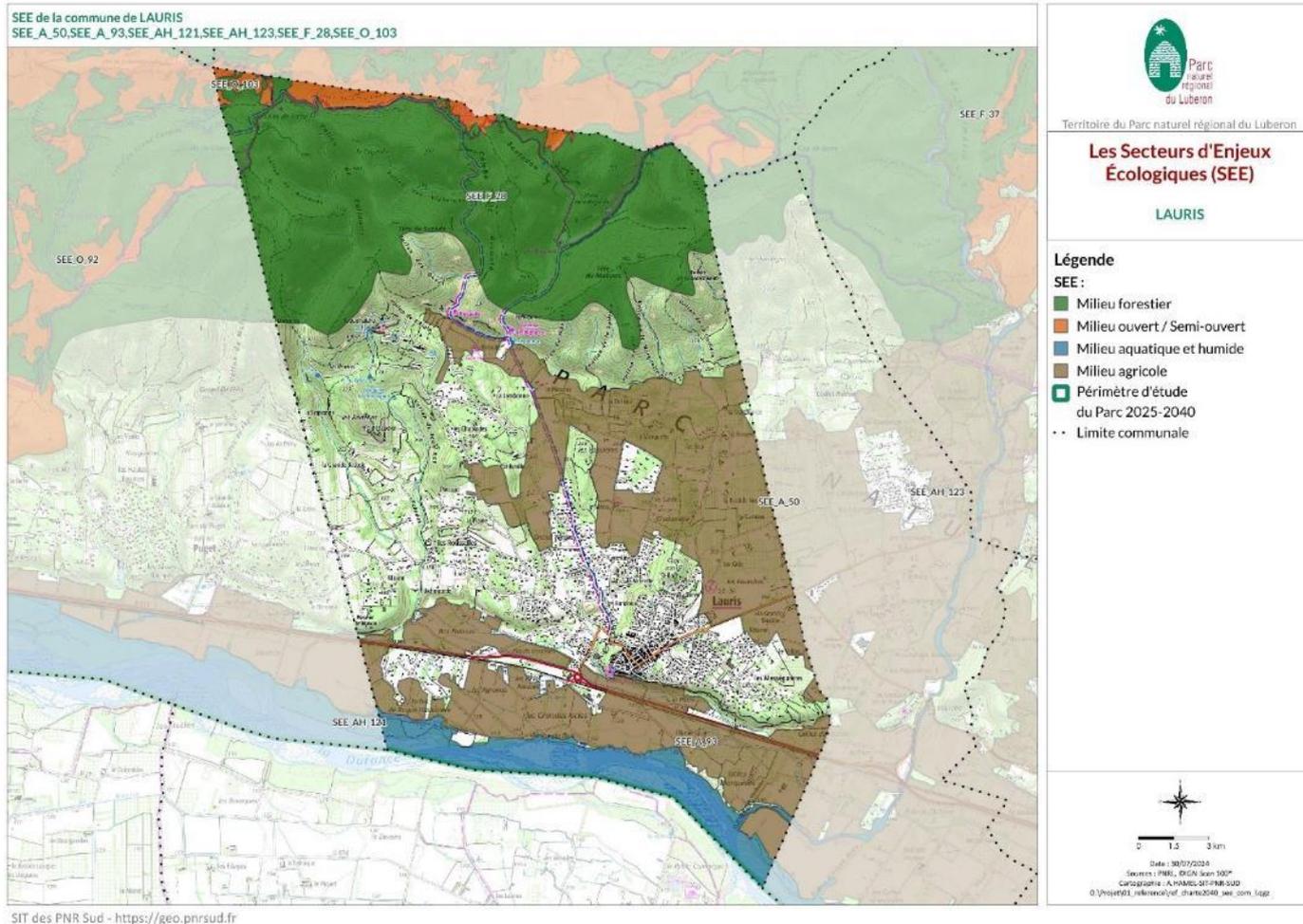


FIGURE 22 : CARTE DES SECTEURS D'ENJEUX ÉCOLOGIQUES DU PLAN DE PARC 2026 - 2040

3.3. Les engagements de la commune

- La commune de Lauris a adhéré au Parc naturel régional du Luberon en 1981.
- La commune est en partenariat avec le Parc du Luberon, lui-même animateur du site Nature 2000 « Massif du Luberon » et « Petit Luberon ».
- La commune, le Parc du Luberon et l'ONF soutiennent les éleveurs et les bergers et les accompagnent pour le pâturage équilibré du Petit Luberon (chèvres et moutons) : engagement des éleveurs dans des pratiques favorables financées par des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), travaux et équipements.
- Lauris s'est récemment engagée dans le projet « Terres Nourricières en plaine de Durance » : La mobilisation du foncier agricole en faveur du développement d'une agriculture nourricière et biologique permettra de préserver la biodiversité en favorisant les pratiques vertueuses d'agroécologie.
- La municipalité assure une veille au regard des enjeux liés à la biodiversité : calendrier des coupes et travaux forestiers, manifestations sportives, équipements...

C. Implication citoyenne

1. Groupe local de pilotage et réunions publiques

DATE	TYPE	OBJET	PARTICIPANTS
31 janvier 2024	Réunion publique	Lancement officiel des ABC de Lauris	Une quarantaine de participants (habitants, élus, maires, associations)
11 mars 2024	1 ^{er} Groupe local de pilotage	Préparation et organisation des inventaires et animations de 2024	11 personnes (mairie, élu, centre de loisirs, habitants, associations, membre de la commission extra-municipale du temps long, techniciens du Parc, ONF)
11 décembre 2024	2 ^e Groupe local de pilotage	Bilan des actions 2024, premiers enjeux et premières conclusions, calendrier 2025	5 personnes (techniciens du Parc, élu, habitant)
27 mars 2025	3 ^e Groupe local de pilotage	Premiers chiffres et enjeux, réflexion et début de rédaction du plan d'action	8 personnes (LPO, Parc, habitants et équipe de la mairie et élu)
13 mai 2025	4 ^e Groupe local de pilotage	Validation finale du plan d'action communal post ABC, organisation de la restitution de clôture dans la commune	5 personnes (Parc, mairie, élu, habitant et le groupe chiroptères de Provence - GCP)
11 septembre 2025	Réunion publique	Clôture des ABC de Lauris	Événement à venir

FIGURE 23 : DATES DES REUNIONS PUBLIQUES ET DE TRAVAIL

Il avait également été créé un groupe de déploiement en plus du groupe local de pilotage (GLP). Le GLP a été constitué par la commune de Lauris. L'idée du groupe de déploiement était donc de rassembler les habitants volontaires pour participer à la mise en place du projet suite à la réunion de lancement. L'objectif était d'exécuter les actions décidées en groupe local de pilotage. Ce groupe de déploiement était constitué de 12 membres. Malheureusement, il n'a pas été actif car nous n'avons pas eu besoin de les solliciter.

2. Sensibilisation et sorties participatives

L'un des volets phares des Atlas de la Biodiversité Communale est la sensibilisation des citoyens à la connaissance naturaliste et à la protection de la biodiversité. Cela se réalise au cours des sorties participatives proposées par les associations partenaires et l'équipe du Parc naturel régional du Luberon.

Durant la période des ABC de Lauris, les habitants ont pu participer à 8 sorties grand public, leurs permettant d'identifier plusieurs taxons différents : araignées, insectes, papillons, oiseaux, chauves-souris, flore et géologie.

Nous avons limité à 20 participants par sortie.

DATE	TYPE	OBJET	PARTICIPANTS
08 mai 2024	Sortie grand public avec la LPO PACA	Oiseaux des villes et villages	20 participants
22 mai 2024	Sortie grand public avec la LPO PACA	Oiseaux des jardins	13 participants
29 mai 2024	Sortie grand public avec la LPO PACA	« Devine qui papillonne au jardin »	6 participants
12 juin 2024	Sortie grand public avec la LPO PACA	Oiseaux	13 participants (dont 12 habitants de Lauris)
19 juin 2024	Sortie grand public avec la LPO PACA	Insectes	4 participants
20 juillet 2024	Inventaire participatif avec Fils et Soies	Araignées	10 participants
30 août 2024	Soirée grand public avec le Groupe des chiroptères de Provence (en association avec la commune de Puget)	Chauves-souris	31 participants
19 mars 2025	Sortie découverte avec Stéphane Legal, géologue au Parc	Géodiversité	10 participants

FIGURE 24 : DATE DES ANIMATIONS DES ABC

Les contenus des animations étaient les suivant :

Inventaire participatif des araignées avec Fils et Soies

Les objectifs de cette journée étant la communication et la contribution des habitants et du public environnant à l'enrichissement des connaissances. La valorisation des résultats permettant de faire découvrir les richesses faunistiques de la commune.

Après la présentation des arthropodes, puis celle des arachnides et enfin celle des araignées, les participants sont amenés à prospecter les zones à la recherche d'arachnides. A chaque observation, une présentation du mode de chasse, de l'anatomie et de l'éthologie de l'espèce est fournie.

Sortie oiseaux des villes et villages avec la LPO PACA

Présentation des hirondelles, des martinets et de leur écologie et sortie de comptage participatif. Les participants recensent le nombre de nids présents afin d'étudier l'évolution de l'occupation des hirondelles d'année en année sur ce secteur.

Sortie oiseaux avec la LPO PACA

Les habitants apprennent comment reconnaître les oiseaux, leur écologie, les menaces qui pèsent sur eux et comment les protéger. Sortie en pleine nature.

Sortie oiseaux des jardins avec la LPO PACA

Chaque année l'enquête nationale « oiseaux des jardins » invite les citoyens à compter les oiseaux des parcs et des jardins pour améliorer les connaissances sur leur répartition, mais aussi sur l'évolution des populations. Cette enquête connaît deux temps forts : le dernier week-end de mai et le dernier week-end de janvier. En prévision du comptage estival de mai nous vous proposons de participer à une sortie visant à observer et identifier les espèces communes des parcs et jardins. Cette sortie sera l'occasion de se familiariser avec les

espèces facilement observables afin que vous puissiez par la suite les reconnaître lorsque vous les croiserez et transmettre vos observations.

Au cours de cet atelier, une présentation de l'enquête est proposée afin de savoir comment compter les oiseaux et comment transmettre les données sur le site « oiseaux des jardins ». Un panel d'espèces communes sera également présenté.

Sortie « Devine qui papillonne au jardin » avec la LPO PACA

Sortie d'initiation à la reconnaissance des espèces les plus communes. Au cours de cette matinée, une formation théorique est dispensée afin de faire connaissance avec les papillons, leur écologie et leur cycle de vie.

Munis de filets à papillons, boîtes loupe et guides d'identification, les habitants réalisent ensuite une mise en pratique pour s'initier à la capture et à l'identification des espèces rencontrées. La base de données « Faune PACA » est présentée afin que de pouvoir transmettre les observations et ainsi contribuer à l'amélioration des connaissances sur la répartition des papillons de la commune.

Sorties insectes avec la LPO PACA

Cette sortie est l'occasion d'apprendre à reconnaître les différentes familles d'insectes, distinguer un criquet d'une sauterelle, une libellule d'une demoiselle, ou encore un papillon de nuit d'un papillon de jour. Munis de filets et de boîtes loupes les habitants peuvent s'initier à la capture et à l'identification des espèces rencontrées et de devenir de véritables entomologistes en herbe.

Cette sortie participative est l'occasion de découvrir l'enquête de suivi photographique des insectes pollinisateurs : Le SPIPOLL. Le principe est simple : photographier des insectes en train de butiner puis les identifier grâce à une clef de détermination intuitive.

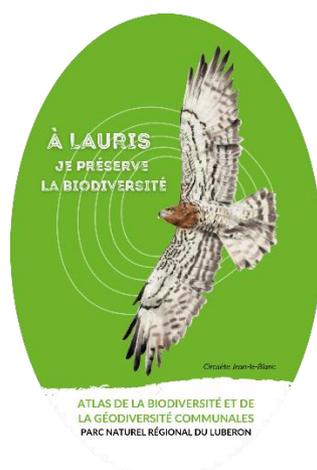
Soirée chauves-souris avec le Groupe chiroptères de Provence :

Première partie en salle (salle des fêtes de Puget) ouverte à tous : Conférence sur les chauves-souris et projection du film de Tanguy Stoecklé « Une vie de Grand rhinolophe »

Deuxième partie (sur inscription) : Pique-nique à l'extérieur suivi d'une sortie nocturne avec la batbox, détecteur d'ultrasons pour identifier les espèces des chauves-souris.

Au total, sur toutes les animations grand public réalisées au cours des ABC sur Lauris, il y a eu 107 participants dont 84 personnes différentes.

La participation des habitants s'est également faite par le vote de leur animal totem, le Circaète Jean-le-Blanc, représenté sur un autocollant. Cet autocollant a été conçu et imprimé par le Parc, à disposition des habitants de Lauris.



3. Scolaires : l'aire terrestre éducative

L'ABC de Lauris a permis de sensibiliser les élus, les habitants ... mais aussi les enfants, notamment les scolaires.

À l'occasion de ce projet, deux classes, une de ce1/ce2, et une de ce1, composées chacune de 24 et 23 élèves ont pu suivre un programme spécifique et découvrir la biodiversité et la géodiversité sous toutes ses formes.

Ce projet des ABC est l'occasion d'essayer d'intégrer le dispositif des Aires Terrestres Educatives (ATE), coordonné par l'Office français de la biodiversité.

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

Les enfants ont un an pour choisir le site qui sera leur aire terrestre éducative. L'année d'après, ils mettent en place des actions pour préserver ce site.

De janvier à juin 2024, les élèves des deux classes ont pu bénéficier de 6 interventions scolaires dont certaines ont permis d'avancer dans la définition de leur aire terrestre éducative :

CLASSE DE CE1 2024			
DATE	TYPE	OBJET	INTERVENANT
11 janvier 2024	Intervention 0	Mise en dynamique de la classe sur la biodiversité	Parc naturel régional du Luberon
08 février 2024	Intervention 1	Biodiversité : définition, premières observations oiseaux	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
14 mars 2024	Intervention 2	Présenter aux élèves les différents éléments du paysage qui sont "dictés" par la géologie (reliefs, milieux ouverts, villages perchés, cours d'eau...). Comprendre le lien entre la géologie du village, les milieux naturels et les activités humaines afin de faire le lien avec les interventions sur la biodiversité menées par les autres intervenants.	La Terre en Tête
15 mars 2024	Intervention 3	Découverte des milieux	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
16 mai 2024	Intervention 4	Découverte des milieux	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
13 juin 2024	Intervention 5	Bilans, perspectives ATE	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
30 mai 2024	Intervention 6	Chauves-souris 1ere partie en classe et 2nd partie jeux sur l'écholocalisation	Groupe chiroptères de Provence (GCP)

CLASSE DE CE1/CE2 2024			
DATE	TYPE	OBJET	INTERVENANT
18 janvier 2024	Intervention 0	Mise en dynamique de la classe sur la biodiversité	Parc naturel régional du Luberon
22 février 2024	Intervention 1	Biodiversité : définition, premières observations oiseaux	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
12 mars 2024	Intervention 2	Présenter aux élèves les différents éléments du paysage qui sont "dictés" par la géologie (reliefs, milieux ouverts, villages perchés, cours d'eau...) Comprendre le lien entre la géologie du village, les milieux naturels et les activités humaines afin de faire le lien avec les interventions sur la biodiversité menées par les autres intervenants.	La Terre en Tête
19 mars 2024	Intervention 3	Découverte des milieux	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
03 juin 2024	Intervention 4	Découverte des milieux	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
13 juin 2024	Intervention 5	Bilans, perspectives ATE	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
30 mai 2024	Intervention 6	Chauves-souris 1ere partie en classe et 2nd partie jeux sur l'écholocation	Groupe chiroptères de Provence (GCP)

FIGURE 25 : DATES DES INTERVENTIONS SCOLAIRES DES DEUX CLASSES EN 2024

CLASSE DE CE1 2025			
DATE	TYPE	OBJET	INTERVENANT
28 mars 2025	Intervention 1	Découvrir les besoins de différentes espèces animales et identifier si le milieu permet à ces espèces d'y vivre Découvrir les différentes familles de petites bêtes et apprendre les critères pour les reconnaître Comprendre les liens qui peuvent lier différentes espèces au sein du même écosystème	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
04 avril 2025	Intervention 2	Découvrir les espèces d'oiseaux du grand jardin Identifier les espèces communes d'oiseaux Connaître les bons gestes pour la biodiversité	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

20 juin 2025	Intervention 4	<p>Rappel sur les oiseaux et approfondissement : migration, cycle de vie</p> <p>Découvrir un protocole scientifique pour inventorier les oiseaux</p> <p>Savoir utiliser du matériel d'observation</p> <p>Bilan sur les séances</p>	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
--------------	----------------	--	--

CLASSE DE CE1/CE2 2025

DATE	TYPE	OBJET	INTERVENANT
21 mars 2025	Intervention 1	<p>Découvrir l'existence d'associations de protection de la nature et leur rôle.</p> <p>Découvrir la notion de biodiversité</p> <p>Découvrir les différents rôles assurés par la biodiversité et les services rendus y compris aux humains</p>	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
27 mars 2024	Intervention 2	<p>Améliorer ses connaissances sur le monde végétal</p> <p>Se questionner sur les adaptations des plantes pour répondre à leurs besoins malgré leur mode de vie fixé</p> <p>Connaitre quelques plantes locales et une diversité d'adaptations pour survivre aux contraintes climatiques (absence de feuilles, présence de poils, épines, etc.)</p> <p>Connaitre les différents modes de dispersion des graines (transport sur le pelage des animaux, par le vent, dans le tube digestif des animaux, etc.)</p>	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
25 avril 2024	Intervention 3	<p>Reconnaitre les principales familles d'oiseaux (passereaux, rapaces, oiseaux marins, etc.)</p> <p>Connaitre les caractéristiques des oiseaux et le rôle des plumes, reconnaitre quelques plumes d'oiseaux.</p> <p>Connaitre les différents régimes alimentaires des oiseaux. Découvrir différentes formes de becs adaptés à un régime alimentaire particulier.</p>	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

		<p>Comprendre les différents liens existants entre les espèces au travers de la chaîne alimentaire</p> <p>Faire appel à son ouïe pour mettre en évidence la présence d'espèces animales, découvrir quelques chants d'oiseaux et les associer à leurs représentations photo.</p> <p>Savoir utiliser du matériel d'observation optique, Découvrir les espèces d'oiseaux de proximité.</p>	
15 mai 2025	Intervention 4	<p>Se questionner sur les ressources nécessaires aux différentes espèces d'oiseaux.</p> <p>Identifier les insectes parmi d'autres êtres vivants. Découvrir les critères de détermination d'un insecte (Corps en 3 parties, 3 paires de pattes)</p> <p>Se familiariser avec les petites bêtes et leur contact, se familiariser avec les méthodes de capture.</p> <p>Adopter un comportement responsable face à un être vivant.</p> <p>Manipuler du matériel de capture et d'observation.</p> <p>Connaitre le régime alimentaire de quelques insectes communs.</p> <p>Découvrir différents appareils buccaux adaptés à un régime alimentaire.</p> <p>Comprendre le processus de pollinisation. Comprendre l'intérêt de la pollinisation pour nous, humains</p>	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

FIGURE 26 : DATES DES INTERVENTIONS SCOLAIRES DES DEUX CLASSES EN 2025

Une animation extra-scolaire a eu lieu le mercredi 19 mars 2025 avec les enfants du centre de loisirs de Lauris. Avec en décor la caravane du Parc naturel régional du Luberon « la Lub'ambule », les enfants ont pu interviewer huit habitants sur leurs rapports à la nature et la biodiversité du village. Parmi les habitants, il y avait plusieurs profils, notamment : le maire de Lauris, une technicienne de l'Office français de la biodiversité, une retraité, une employée de mairie, une retraité bénévole et membre du groupe local de pilotage de l'ABC de Lauris.

Concernant le projet de l'Aire terrestre éducative, il n'a pas abouti à l'issue de ces ABC. Les enseignants de Lauris souhaitent davantage mettre l'accent sur la découverte de la biodiversité du Luberon plutôt que la gestion d'un site.

4. Communication

Pour sensibiliser et mobiliser les citoyens au projet, nous avons élaboré plusieurs outils de communication.

- 1 charte d'identité visuelle dédiée aux ABC du Parc du Luberon créée
- 5 illustrations réalisées (1 espèce totem par commune)
- 1 flyer maquetté et imprimé en 500 exemplaires
- Nombreuses affiches et bandeaux réseaux sociaux pour inciter les habitants de 5 communes à participer aux inventaires et ateliers participatifs, aux sorties et soirées...
- 5 autocollants (1 par commune)
- 5 brochures grand public
- 5 posters



FIGURE 27 : AFFICHE POUR UNE ANIMATION

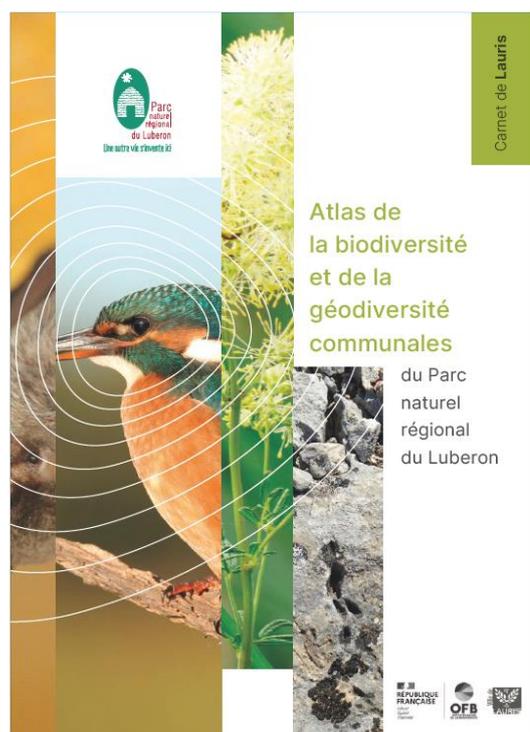


FIGURE 28 : COUVERTURE BROCHURE GRAND PUBLIC

Nous avons assuré une présence également à travers :

- La création d'une rubrique ABC sur le site internet du Parc avec 7 articles dédiés (1 article général, 1 article sur les outils participatifs et liens utiles, 5 articles pour les 5 communes avec annonce des événements et suivi des temps forts passés sous forme de blog) : www.parcduluberon.fr/abc.
- 1 groupe Facebook créé en novembre 2023 à destination des habitants et acteurs des 5 communes « ABC du Parc du Luberon » <https://www.facebook.com/groups/1846375339110762>
- 11 articles dans la « Lettre du Parc » mensuelle entre novembre 2023 et mars 2025.
- Des articles parus dans la presse papier ou web ainsi que des communiqués de presse.

D. Résultats : la biodiversité et la géodiversité de Lauris

1. Les milieux naturels et les espèces recensées

1.1. Les milieux naturels



FIGURE 29 : A LAURIS, UN ETAGEMENT DES MILIEUX NATURELS DE LA DURANCE JUSQU' AUX CRETES DU PETIT LUBERON

© : Michel Prunier

Etagé entre 130 et 680 mètres d'altitude, exposé au sud, le territoire de Lauris présente des milieux naturels ainsi qu'une biodiversité au caractère méditerranéen affirmé. C'est pourtant un territoire contrasté qui propose au regard trois entités bien distinctes - comme trois tranches de vie ! -, qui sont autant de paysages et de types d'écosystèmes pour la faune et la flore.

L'étage inférieur est durancien. Vaste espace plan et humide, on y trouve bien-sûr la rivière elle-même, cours d'eau majeur de la région, avec ses chenaux, ses iscles, sa forêt riveraine, ses bras-morts...

Même si elle a subi de profondes transformations au cours des dernières décennies, elle reste encore aujourd'hui un écosystème exceptionnel et toujours en mouvement, une puissance potentiellement destructrice mais aussi créatrice d'une vie foisonnante et qui n'existe pas ailleurs.

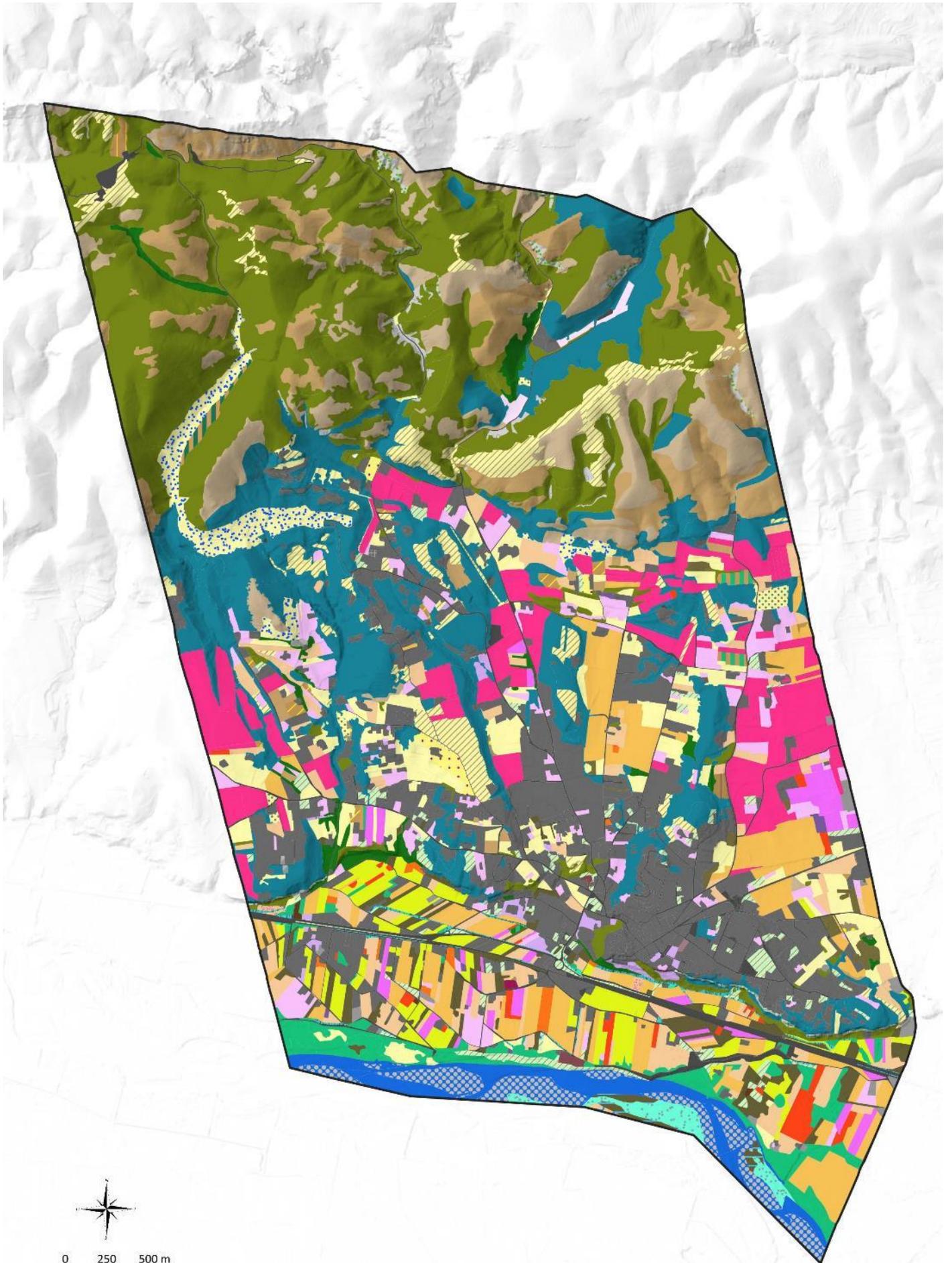
À peine en arrière s'étend la plaine alluviale, domestiquée de longue date, irriguée par de nombreux canaux et filioles. C'est un espace de cultures gagné sur le cours naturel de la rivière, mais qui entretient avec elle de nombreuses et étroites relations, y compris biologiques.

L'étage intermédiaire est humanisé. Quelques dizaines de mètres en amont de la plaine alluviale se trouve tout d'abord le village, avec son centre historique perché au sommet de sa barre rocheuse de molasse calcaire. En retrait s'étendent divers quartiers pavillonnaires, mais aussi tout un ensemble de cultures sèches, le tout étroitement imbriqués en une mosaïque paysagère. Ce sont surtout des vignes, mais on y trouve également des oliveraies et autres vergers, des parcelles de fourrage et de céréales, des prairies sèches... Une belle biodiversité s'y exprime, parfois abusivement qualifiée d'ordinaire ou de proximité, mais néanmoins bien présente et attachée à cette grande variété de petits milieux habités et agricoles.

Et puis, soudainement, le troisième étage se déploie. C'est le massif du Petit Luberon, avec ses vastes versants boisés de Chêne vert, ses nombreux vallons, ses espaces de garrigue et de cailloux couronnés tout en haut par des parois calcaires vers les Portals et Recaute.

En opposition aux étendues plus planes et aménagées en contrebas, il accueille des milieux naturels et une biodiversité typiquement méditerranéenne, tout à la fois forestière et rocheuse, adaptée à la sécheresse et à la chaleur.

Mais n'oublions pas que la nature n'a pas de frontières ! À l'image de ces grands rapaces nichant sur les parois sommitales et venant chasser dans la Durance, il faut aussi penser ces grands types de milieux, aussi différents et compartimentés soient-ils, comme des écosystèmes complémentaires et s'enrichissant mutuellement.



0 250 500 m

Date : 14/08/2025
Sources : PNR1, RIGN-BD Topo, RIGN-RCF ALT1
Cartographie : Maud KRIS-SIT-PNR Sud
bio_abc_raptech_habitats_complet_suris.l
O:\Projet\02_biodiversite\bio_abc_raptech_habitats_ef_1qpr

Habitats forestiers

- F3.2 - Fourrés caducifoliés subméditerranéens
- F5.113 - Matorrals calciphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert
- F9.12 - Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à Salix
- G1.31 - Forêts riveraines méditerranéennes à Peupliers
- G1.71 - Chênaies à Quercus pubescens occidentales et communautés apparentée
- G1.C - Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés
- G1.C1 - Plantations de Populus
- G2.121 - Chênaies à Quercus ilex mésoméditerranéennes
- G2.83 - Autres plantations de feuillus sempervirents
- G3.743 - Pinèdes à Pinus halepensis provenço-liguriennes
- G3.F - Plantations très artificielles de conifères

Habitats ouverts

- E1.262 - Pelouses semi-sèches médio-européennes à Bromus erectus
- E1.2A - Pelouses à Brachypodium phoenicoides
- E1.311 - Pelouses à Brachypode rameux
- E1.52 - Steppes supraméditerranéennes et prairies à Aphyllanthes
- E1.61 - Communautés méditerranéennes à graminées subnitrophiles
- E2.1 - Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage
- E5.1 - Végétations herbacées anthropiques
- F3.11 - Fourrés médio-européens sur sols riches
- F5.13 - Matorrals à Juniperus
- F5.131 - Matorrals arborescents à Genévrier oxycèdre
- F5.132 - Matorrals arborescents à Juniperus phoenicea et Juniperus lycia
- F5.4 - Fourrés à Spartium junceum
- F6.1 - Garrigues occidentales

Habitats aquatiques et humides

- C1.14 - Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes
- C2.3 - Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier
- C3.3 - Formations riveraines à grandes Cannes
- C3.53 - Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviales

- C3.553 - Habitats de graviers des cours d'eau méditerranéens
- D5.1 - Roselières normalement sans eau libre

Habitats rocheux

- H2.62 - Éboulis cévenno-provençaux
- H3.21 - Communautés chasmophytiques calcicoles euméditerranéennes tyrrhénio-adriatiques
- H3.211 - Falaises à Doradille de Pétrarque

Habitats agricoles

- FB.31 - Vergers d'arbustes et d'arbres bas
- FB.4 - Vignobles
- G1.D - Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix
- G2.91 - Oliveraies à Olea europaea
- I1.1 - Monocultures intensives
- I1.2 - Cultures mixtes des jardins maraîchers et horticulture
- I1.52 - Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles
- I1.53 - Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces
- I1.55 - Jachères inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces
- I2.1, I2.2 et X22 à X25 - Jardins domestiques et non domestiques
- I2.22 - Jardins potagers de subsistance
- J2.4 - Constructions agricoles

Habitats artificialisés

- I2.1, I2.2 et X22 à X25 - Jardins domestiques et non domestiques
- J1 - Bâtiments des villes et des villages
- J1.4 et J2.3 - Sites industriels et commerciaux en activité
- J1.51 et J2.61 - Terrains vagues
- J1.6 et J2.7 - Sites de construction et de démolition
- J2 - Constructions à faible densité
- J4 - Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure
- J4.6 - Surfaces pavées et espaces récréatifs
- J6 - Dépôts de déchets
- J6.31 - Stations d'épuration des eaux usées et bassins de décantation
- J6.4 - Déchets agricoles et horticoles

FIGURE 30 : CARTE DES HABITATS NATURELS DE LAURIS

1.2. Les espèces animales et végétales

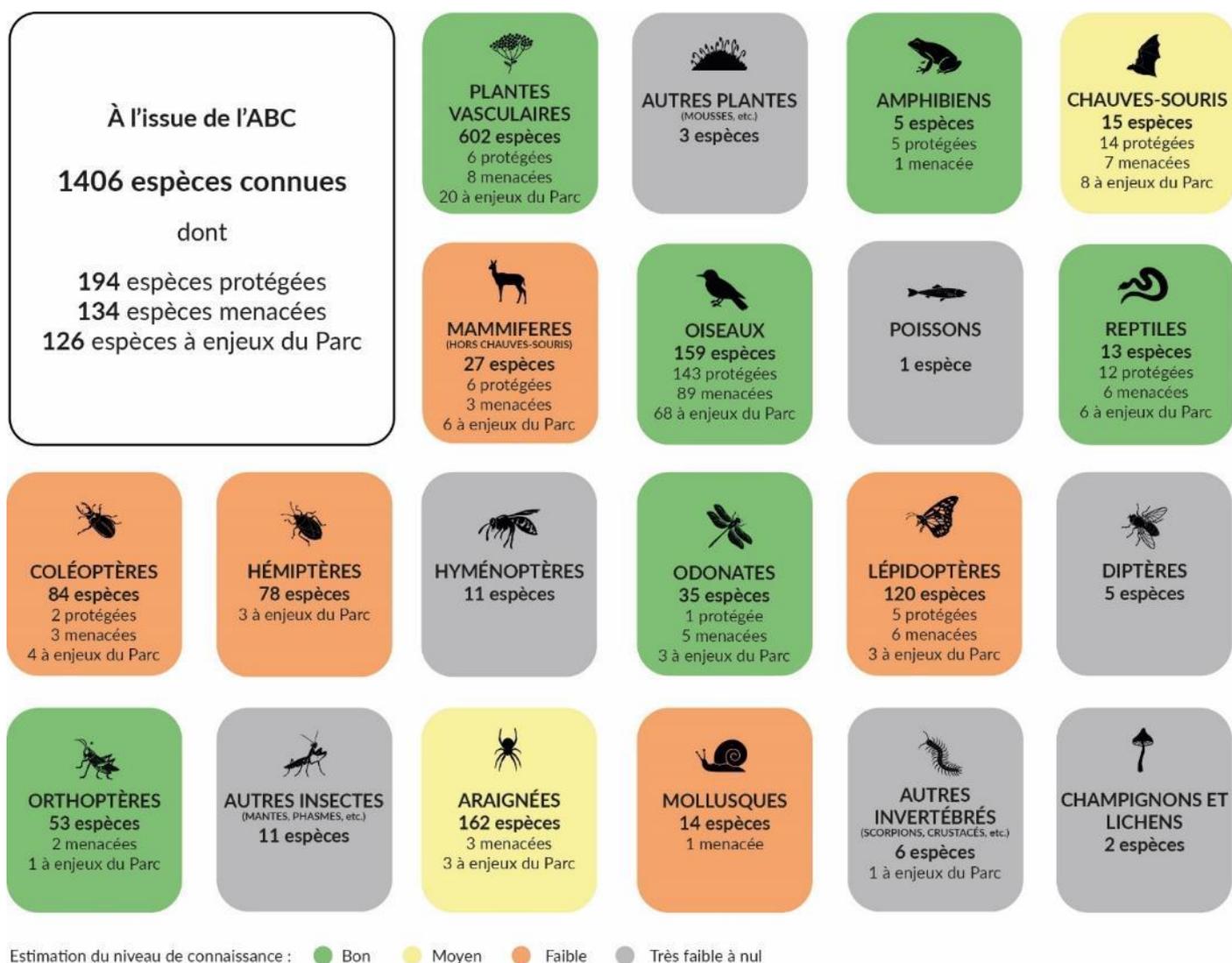


FIGURE 31 : NOMBRE D'ESPECES PAR GROUPE TAXONOMIQUE

1.3. Consulter l'ABC

Pour consulter l'ABC des 5 communes : Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx, rendez-vous sur le site internet du Parc naturel régional du Luberon, rubrique ABC : <https://www.parcduluberon.fr/nos-actions/milieux-naturels-biodiversite/abc/>

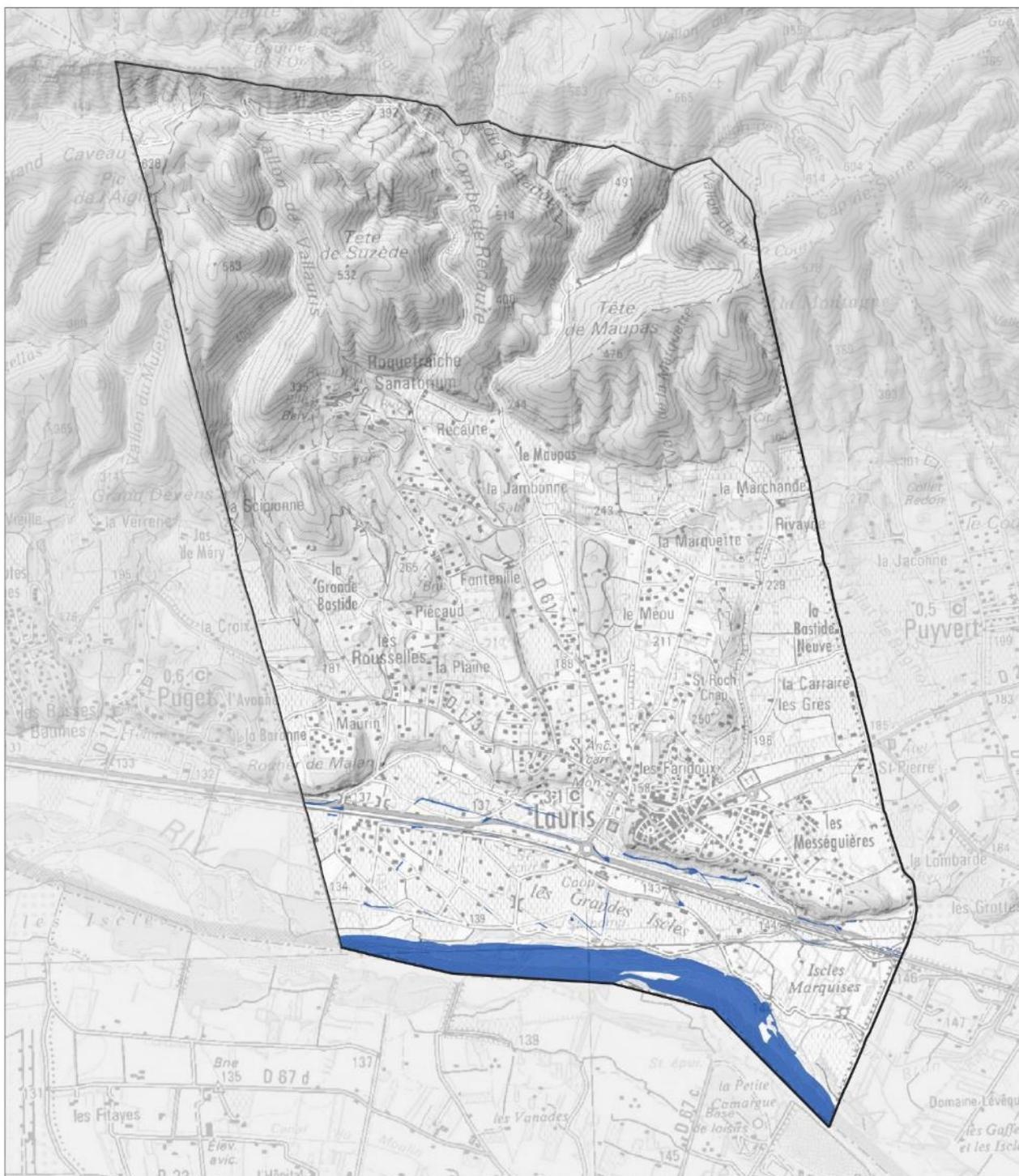
Les résultats de l'ABC sont aussi consultables en ligne, via une application dédiée sur le site internet du Système d'Information Territorial du Parc naturel régional du Luberon : <http://sit.pnrsud.fr/luberon-les-atlas-de-biodiversite-et-de-geodiversite-communau/>

Ce tableau de bord dynamique contient une série de pages statistiques et cartographiques permettant de filtrer, visualiser et extraire, pour chaque commune, les différents indicateurs et listes d'espèces de l'ABC.

2. Les milieux aquatiques et humides

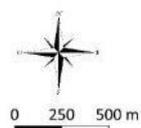


Les enjeux des milieux aquatiques et humides sur la commune de Lauris



Enjeux des milieux humides

■ Enjeu très fort



Date : 20/08/2025
Sources : PNR, ©IGN Scan 50M,
©IGN BD Topo, ©IGN BD Alti
Cartographie : Marie KILLES-SIT-PNR-Sud
Bto_abc_nature_enjeux_humides_atlas_1
On:Projet\02_biodiversite\ato_abc_nature_enjeux_1.qxd

FIGURE 32 : CARTE DES MILIEUX HUMIDES DE LAURIS

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
C1.14	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes	0,05	0
C2.3	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier	31,59	1,4
C3.3	Formations riveraines à grandes Cannes	0,25	0,01
C3.32	Formations à <i>Arundo donax</i>	4,44	0,2
C3.53	Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviatiles	9,7	0,43
C3.553	Habitats de graviers des cours d'eau méditerranéens	29,15	1,3
D5.1	Roselières normalement sans eau libre	0,49	0,02

FIGURE 33 : LISTE DES HABITATS HUMIDES ET AQUATIQUES PRESENTS SUR LAURIS

Rivière majeure dans la région, la Durance est omniprésente dans le paysage de Lauris. Même lors des plus fortes sécheresses estivales, cette eau si précieuse en provenance directe des Alpes permet à la commune de relativiser, en quelque sorte, l'aridité de son climat provençal.

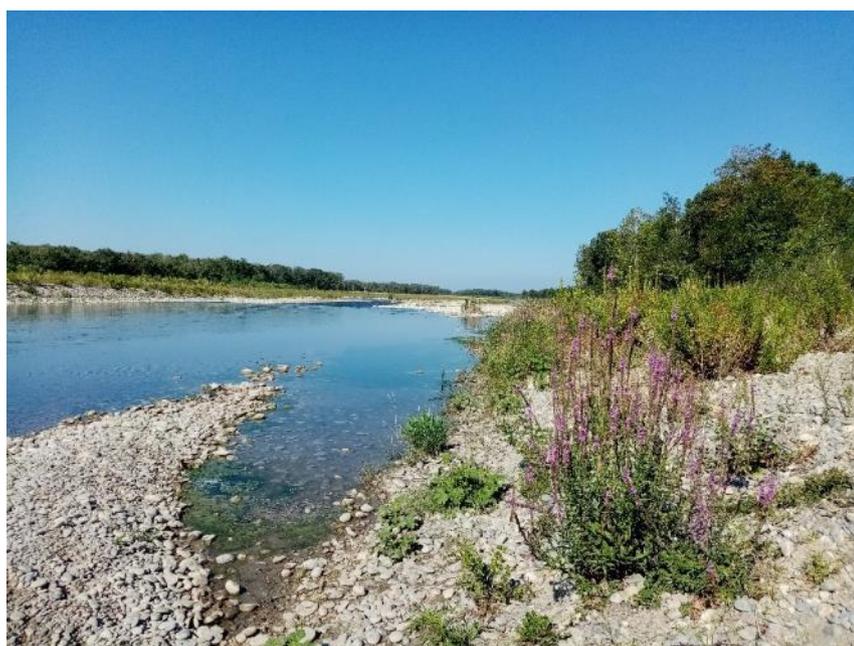


FIGURE 34 : LA DURANCE A LAURIS

Cette eau, qu'elle soit libre, c'est-à-dire formant les milieux aquatiques de la rivière elle-même, des pièces d'eau et canaux situés plus en retrait, ou contenue dans le sol et créant de vastes milieux humides, est source d'une vie foisonnante et très particulière. Beaucoup d'espèces que l'on trouve ici sont étroitement liées à la dynamique de la rivière, avec ces cycles d'inondations et d'étiages, ses bancs de galets, sables et limons (les iscles), ses forêts alluviales (les ripisylves), ses bras-morts, ses prairies et friches herbeuses, etc.

© : PNRL – Françoise Boulet Delville

La Durance n'est pas une rivière comme les autres ! C'est un peu, en France, l'archétype des rivières en tresse. Une rivière en tresse est un cours d'eau au régime naturel torrentiel capable de charrier de grandes quantités de sédiments, notamment caillouteux, lors des épisodes de crues. Lorsqu'ensuite le débit se calme, l'eau trouve son chemin en serpentant au mieux entre les iscles, au moyen de chenaux dessinant, vus du ciel, comme des entrelacs autrement nommés « tresses ».

Certes, l'espace naturel de la Durance s'est trouvé largement réduit en largeur au fil du temps et les grands aménagements hydroélectriques plus en amont ont fortement réduit les apports en sédiments. Pour autant, même un peu assagie, elle n'en reste pas moins un écosystème exceptionnel.

Les chenaux sont le lieu de vie de nombreux poissons dont les peuplements varient selon les profondeurs, les vitesses d'écoulement, les substrats, etc. Lors de cet ABC, très peu de données de poissons ont pu être recueillies, mais cette partie de la basse Durance est connue pour accueillir de nombreuses espèces, telles que

le la Truite fario, le Chevesne commun et le Blageon. Certaines espèces très vulnérables vivent ou passent encore ici, comme le Toxostome, et même l'Anguille d'Europe, sporadiquement repérée, considérée en danger critique d'extinction au niveau mondial.

Le Chevesne commun, cité à Lauris, est un poisson qualifié d'euryhèce, présent dans de nombreux habitats.



FIGURE 35 : LE CHEVESNE COMMUN

© : Creative Commons : L.Madelon

La succession des crues, soit au printemps lorsque fond la neige des Alpes, soit à l'automne lors d'épisodes méditerranéens, a pour conséquence de rajeunir sans cesse ces milieux, c'est-à-dire qu'ils conservent plus ou moins leur aspect de paysage ouvert et minéral. Ces iscles sont favorables au développement d'une flore pionnière, poussant rapidement entre les galets ou sur les dépôts de sédiments plus fins.



FIGURE 36 : LA GLAUCIERE JAUNE

© : PNRL – Laurent Michel

La Glaucière jaune, caractéristique des alluvions caillouteuses

La Petite Massette, une espèce protégée et peu commune, qui affectionne, les bordures bien végétalisées et limoneuses



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 37 : PETITE MASSETTE

Ces milieux rivulaires sont également fortement appréciés par de nombreux oiseaux qui viennent ici se reproduire ou s'alimenter, parmi lesquels le Petit Gravelot, particulièrement emblématique de ce paysage ouvert, le Chevalier guignette, la Sterne pierregarin, l'Hirondelle de rivage nichant sur les berges ou encore la Rousserolle turdoïde étroitement liée aux roselières.



© : LPO PACA – Aurélien Audevard

FIGURE 39 : PETIT GRAVELOT



© : LPO PACA – Aurélien Audevard

FIGURE 38 : GUEPIER D'EUROPE

Le Petit Gravelot, nicheur à Lauris, est étroitement lié aux rives graveleuses des cours d'eau.



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 40 : CONOCEPHALE AFRICAIN

De très nombreux invertébrés affectionnent ces espaces caillouteux ou sableux plus ou moins humides, comme certains coléoptères de la famille des carabidés (cicindèles, tout petits bembidions), divers criquets, sauterelles et grillons dont le minuscule Tridactyle panaché, des punaises, des araignées, perce-oreilles, crustacés, mollusques..., sans oublier bien entendu tout un cortège varié de libellules et demoiselles qui affectionnent particulièrement les bras de la rivière bien végétalisés, aux eaux pas trop rapides, voire stagnantes.

Le Conocéphale africain, une sauterelle semble-t-il en expansion, découverte à Lauris en 2024 et qui n'était pas connue du Vaucluse ni de la Durance

La punaise Erianotus lanosus s'observe, en France, essentiellement le long de la Durance.



© : Creative Commons – S.Richaud

FIGURE 41 : ERIGNOTUS IANOSUS

Loin de s'arrêter au cours de la Durance, les zones humides qui lui sont liées s'étendent bien au-delà. Vers l'ouest à Roque Hauturière, les berges sont recouvertes d'une ripisylve. Cette forêt humide, dominée par les Peupliers noir et blanc, s'enrichit par endroits du Frêne à feuilles étroites, de l'Aulne glutineux et du Saule blanc dans secteurs plus gorgés d'eau.

Très souvent impénétrable du fait de son embroussaillage, cette forêt s'enrichit par endroits de clairières herbeuses plus sèches.

La biodiversité associée à la ripisylve est à la fois d'une grande richesse et d'une immense productivité. En effet, les plantes y poussent vite et haut, les invertébrés y pullulent... Ce n'est donc pas pour rien que quantité d'oiseaux, chauves-souris et autres mammifères viennent y trouver le gîte et le couvert.



Le Rollier d'Europe apprécie particulièrement les ripisylves pour y établir son nid.

© : LPO PACA – André Simon

FIGURE 42 : ROLLIER D'EUROPE



© : Creative Commons - P.Haffner

FIGURE 43 : CASTOR D'EUROPE



© : JD.Cézard

FIGURE 44 : ARBRE EN CRAYON

Le Castor d'Europe, un ingénieur des milieux alluviaux, bien présent à Lauris, preuve à l'appui...

Enfin, en retrait, se trouve sans transition la plaine alluviale ouverte, gagnée par les humains sur l'espace de la rivière et de la ripisylve, souvent protégée des inondations par des digues.



© : MICHEL PRUNIER

FIGURE 45 : LA PLAINE ALLUVIALE VUE DEPUIS LE VILLAGE

Depuis très longtemps, cette plaine fertile a été aménagée à des fins de production agricole, grâce à la mise en place d'un réseau de canaux et fossés à ciel ouvert, utilisant l'eau de la Durance à des fins d'irrigation. Ce paysage agricole est lui aussi loin d'être dénué de biodiversité. Les bordures des champs, les berges des canaux, les délaissés, et même d'anciens espaces de cultures à l'abandon sont intensément exploités par une faune et une flore qui trouvent ici beaucoup de lumière et des ressources dans le sol ou les peuplements d'invertébrés.

On peut entendre et voir, dans ces vastes espaces ouverts, des passereaux comme la Cisticole des joncs, mais aussi de nombreux rapaces en quête de proies.

Les berges des canaux voient se développer tout au long du printemps un épais manteau herbacé et fleuri dénommé « mégaphorbiaie », où l'on trouve en abondance de grandes plantes à la croissance rapide, comme des menthes, la Salicaire, le Roseau, le Liseron des haies, des joncs et des laïches, etc. Une plante remarquable et rare s'y plaît également : le Pigamon luisant.

Le Pigamon luisant déploie ses pompons blancs sur les berges des canaux en fin de printemps



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 46 : PIGAMONT LUISANT

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Loutre d'Europe
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge européenne : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH2, CDH4
Description	Vraisemblablement disparue de la région dans les années 1970, la Loutre d'Europe a réapparu au cours des années 2000. C'est un animal plutôt nocturne et qui reste bien caché en journée dans des terriers ou dans des endroits impénétrables de la ripisylve. Il est difficile de savoir si elle se reproduit à Lauris. Toujours est-il que plusieurs observations y ont été réalisées à compter de 2013. Localement, ce retour reste encore fragile et à surveiller, l'espèce étant sensible à la quantité de sa ressource alimentaire mais également à la qualité et à la tranquillité de ses habitats aquatiques.



FIGURE 47 : LOUTRE D'EUROPE

© : Creative Commons – S.Wroza

Nom scientifique	<i>Euphorbia palustris</i> L., 1753
Nom commun	Euphorbe des marais
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : LC
Statut de Protection	-
Description	L'Euphorbe des marais est une grande plante pouvant dépasser un mètre de hauteur. Comme le Pigamon luisant, elle pousse dans les friches herbeuses hautes et humides, dénommées « mégaphorbiaies ». Découverte en 2013 à Lauris vers les iscles Marquises, il s'agit de l'unique station connue du PNR du Luberon. C'est une espèce des grandes vallées fluviales d'Europe et d'Asie, rare dans notre région où elle reste cantonnée à la vallée du Rhône jusqu'en Camargue.

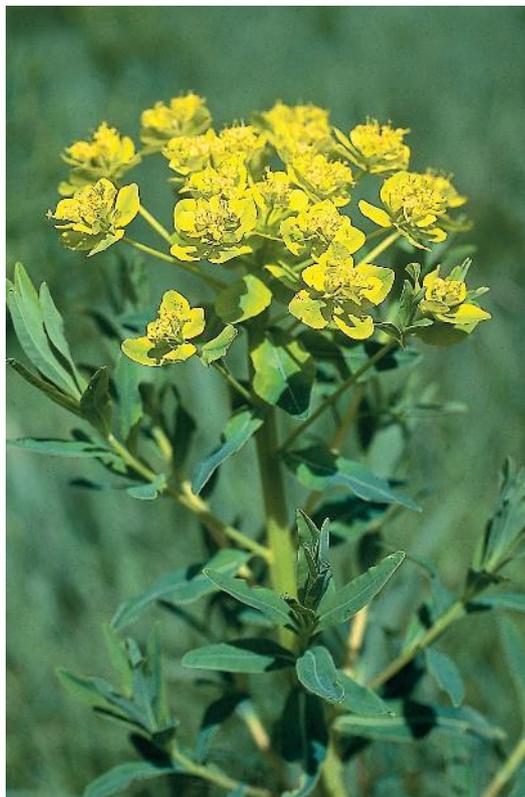


FIGURE 48 : EUPHORBE DES MARAIS

© : Creative Commons – S.Filoche

Nom scientifique	<i>Coenagrion caerulescens</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)
Nom commun	Agrion bleissant
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : EN
Statut de Protection	-
Description	L'Agrion bleissant est une demoiselle de l'ouest du bassin méditerranéen. C'est une espèce rare en France, présente uniquement dans le sud-est. Dans notre région, elle est surtout mentionnée le long de la Durance, mais ses observations demeurent rares et elle y est d'ailleurs évaluée comme « Vulnérable » dans la Liste rouge des odonates de PACA. Elle apprécie les secteurs calmes et ensoleillés de la Durance, riches en plantes aquatiques. Elle a fait l'objet de deux observations en 1989 et 2006 à Lauris où elle est à rechercher. Sa présence demeure possible car les milieux favorables y sont toujours présents.



FIGURE 49 : AGRION BLEUISSEANT

© : Creative Commons – P.Juliant

Nom scientifique	<i>Cyperus flavescens</i> L., 1753
Nom commun	Souchet jaunissant
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : LC
Statut de Protection	-
Description	Plante annuelle glabre de 5 à 25 cm à racine fibreuse, aux tiges dressées ou étalées. Son inflorescence forme une ombelle portant des épillets jaunâtres de 5 à 10 mm. Espèce rare en Provence, réapparue après plus d'un siècle d'absence, observée récemment dans la basse Durance. Elle fréquente les zones méso- à supraméditerranéennes humides entre 300 et 800 m, notamment les alluvions saturées en eau et les marais tourbeux.



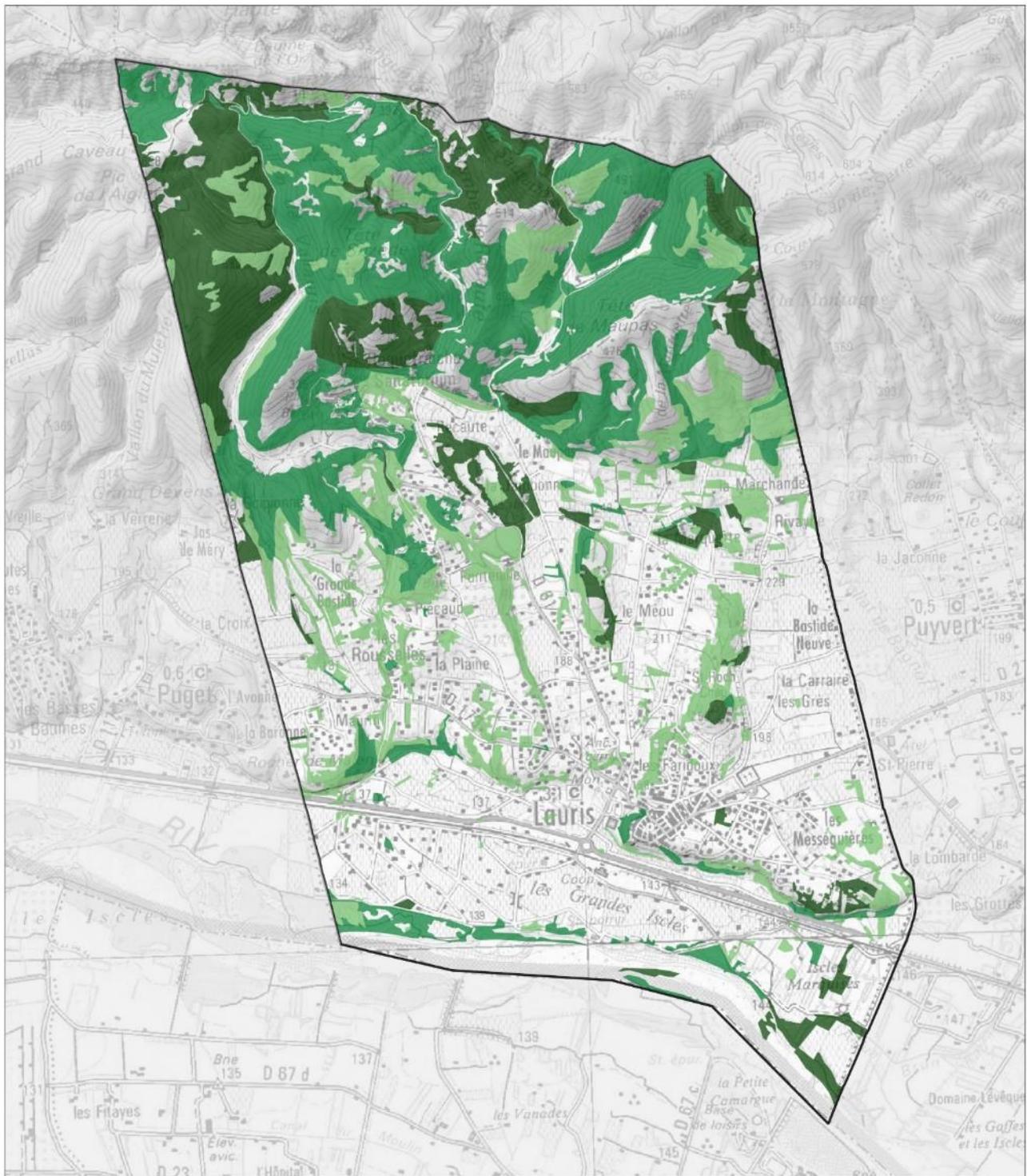
FIGURE 50 : SOUCHET JAUNISSANT

© : Creative Commons – T.Eberi

3. Les milieux forestiers



Les enjeux des milieux forestiers sur la commune de Lauris



Enjeux des milieux forestiers

- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu modéré



0 250 500 m

Date : 14/08/2023
 Sources : PNR, ©IGN, Scan 508,
 ©IGN-BD Topo, ©IGN-BD Alti
 Cartographie : Muriel KREBS-SIT-PNR-Sud
 blo_abc_rptech_enjeux_forestier_0805_1
 C:\Projet\102_biodiversite\blo_abc_rptech_enjeux_et_japp

FIGURE 51 : CARTE DES MILIEUX FORESTIERS D'AURIBEAU

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
F3.22	Fourrés caducifoliés subméditerranéens sud-occidentaux	6,65	0,3
F5.113	Matorrals calciphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert	122,36	5,44
F9.12	Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à Salix	3,79	0,17
G1.31	Forêts riveraines méditerranéennes à Peupliers	0,38	0,02
G1.312	Forêts galeries provenço-languedociennes à Peupliers	42,19	1,87
G1.711	Chênaies à Quercus pubescens occidentales	8,87	0,39
G1.714	Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes	13,93	0,62
G1.C	Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés	3,2	0,14
G1.C1	Plantations de Populus	0,27	0,01
G2.121	Chênaies à Quercus ilex mésoméditerranéennes	432,04	19,19
G2.83	Autres plantations de feuillus sempervirents	0	0
G3.743	Pinèdes à Pinus halepensis provenço-liguriennes	328,06	14,58
G3.F	Plantations très artificielles de conifères	2,72	0,12

FIGURE 52 : LISTE DES HABITATS FORESTIERS PRESENTS SUR LAURIS

La forêt occupe environ un tiers du territoire de Lauris. Elle s'étend notamment au nord de la commune, sur le versant du Petit Luberon.

C'est le plus souvent une forêt de chêne vert, de quelques mètres de hauteur et un peu ouverte, mêlée sur les pentes rocailleuses d'une garrigue plus ou moins dense à Chêne kermès, filaires et cistes. Essence pionnière, le Pin d'Alep est également bien présent sur les pentes très chaudes. Son sous-bois prépare en principe l'arrivée et la croissance de la chênaie verte qui a vocation à le supplanter un jour.



Le massif forestier, vers le haut de la Combe de Recaute.

© : PNRL – Françoise Boulet Delville

FIGURE 53 : MASSIF FORESTIER

Chêne vert coupé par le passé et qui a développé ensuite plusieurs troncs, une « cépée » en langage forestier



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 54 : CHENE VERT

Au creux des combes sur un sol plus profond, ou sur des pentes exposées au nord, cette forêt un peu plus fraîche, dense et élevée, peut s'enrichir de nombreux autres arbres et arbustes sempervirents ou à feuilles caduques, comme le Chêne pubescent, l'Amélanchier, l'Erable de Montpellier, des églantiers...

Dans la plaine, la forêt est plus morcelée. On la retrouve d'une part au fond des petits ravins issus du massif, d'autre part sur des pentes accusées et qui n'ont pas été exploitées ou urbanisées. Enfin, le long de la Durance, quelques beaux espaces de forêt riveraine, ou ripisylves, existent, notamment vers Roque Hauturière (voir plus loin chapitre sur les milieux humides).

Au cœur de la chênaie verte, la lumière peine souvent à atteindre le sol. Aussi la flore du sous-bois reste relativement peu diversifiée sous son couvert. On y retrouve fréquemment de petites espèces sans floraison spectaculaire telles que la Garance voyageuse, le Fragon ou la Salsepareille. Et par-ci par-là quelques belles espèces colorées ou blanches comme les Céphalanthères, la Tanaïs en corymbe, la Mélitte à feuilles de mélisse ou encore l'étrange Limodore avorté.



© : Creative Commons : J.Laignel

FIGURE 56 : LIMODORE AVORTE



© : Creative Commons : H.A Paradis

FIGURE 55 : MELITTE A FEUILLES DE MELISSE

La faune forestière est tout à la fois très riche et souvent difficile à percevoir, sauf coup de chance quand on ne s'y attend pas ! On entend les oiseaux bien plus qu'on ne les voit, les mammifères terrestres nous sentent arriver bien avant qu'on ait la chance de croiser leur chemin, quant aux invertébrés, c'est-à-dire insectes, araignées et autres petites bêtes, elles sont souvent bien cachées au niveau du sol, dans les cavités des arbres ou simplement posées et immobiles. On passe à côté sans se douter de leur présence.



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 58 : CHEVREUIL



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 57 : LE TIRCIS

Du côté des oiseaux, l'Autour des palombes et la Bondrée apivore sont par excellence des rapaces forestiers qui ont l'art de se faufiler dans l'enchevêtrement des arbres. Le Circaète Jean-le-Blanc, nicheur dans la commune, chasse plutôt dans les milieux ouverts, mais recherche des secteurs forestiers tranquilles pour installer son nid.

Les passereaux et autres pics sont également nombreux à tirer profit des arbres et de leurs ressources. Les pics noir, épeiche et épeichette sont par exemple mentionnés à Lauris, de même que les communs Pouillot de Bonelli et Pouillot véloce.



© : Creative Commons : F.Jiguet

FIGURE 60 : PIC EPEICHE



© : Creative Commons : S.Wroza

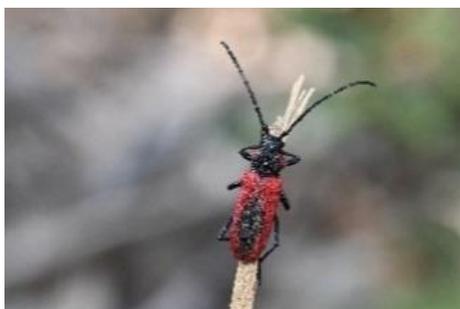
FIGURE 59 : POUILLOT DE BONELLI



© : Creative Commons : J. Touroult

FIGURE 61 : PRIONE ERMITE

Le bois lui-même est une ressource appréciée de nombreux insectes, en particulier de toute une catégorie de coléoptères que l'on appelle « xylophages » ou « saproxylophages » (pour le bois mort). Tous ces organismes jouent un rôle majeur dans le recyclage du bois en humus forestier. À Lauris, un certain nombre de coléoptères xylophages ont été recensés, comme le Prionne ermite, le Clyte bélier ou encore les biens connus Grand capricorne et Lucane cerf-volant.



© : Creative Commons : J.Tourout

FIGURE 62 : PURPURICENUS KAEHLERI

Purpuricenus kaehleri, un autre longicorne xylophage cité à Lauris

Le sol forestier lui-même est le lieu d'une vie intense, peuplé d'invertébrés innombrables qui vivent directement ou indirectement des racines des végétaux, d'autres petits animaux ou encore de la matière organique en décomposition. Ce monde caché, véritable écosystème très largement méconnu, est en lien avec une foule d'organismes microscopiques tels que des acariens, collemboles, champignons, bactéries...

Les glomériss sont des invertébrés myriapodes (proches des « mille-pattes »), à ne pas confondre avec les cloportes (qui sont des crustacés !). Glomeris marginata est extrêmement fréquent sur les sols forestiers où on peut le débusquer facilement sous le bois mort ou sous les pierres.



© : Creative Commons : Pill Millipede

FIGURE 63 : GLOMERIS

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)
Nom commun	Noctule de Leisler
Enjeux PNRL	Modéré
Statut de conservation	Liste rouge nationale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH4
Description	Espèce forestière répandue dans toute l'Europe et une partie de l'Asie, elle a une préférence pour les massifs à essences caduques assez ouverts et recherche la proximité des milieux humides. Les milieux fréquentés pour la chasse sont variés : forêts caduques, boisements divers, eaux calmes, mais aussi les vergers. Elle chasse au vol, parfois au-dessus des canopées, et peut aussi voler très bas, comme au ras de l'eau. Ses proies sont de petite et de moyenne taille : diptères, lépidoptères, coléoptères, etc. Pour l'hibernation, l'espèce n'est pas cavernicole, elle occupe essentiellement des cavités arboricoles. Comme de nombreuses chauves-souris forestières, le maintien des populations de Noctule de Leisler est conditionné par une gestion sylvicole adaptée, peu intensive, favorisant la biodiversité avec la conservation d'arbres sénescents. Présence de l'espèce sur la commune mais pas de gîte connu



FIGURE 64 : NOCTULE DE LEISLER

© : Creative Commons : S.Chér

Nom scientifique	<i>Panamomops mutilus</i> (Denis, 1962)
Nom commun	
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : VU
Statut de Protection	-
Description	Microscopique araignée au corps brun clair et aux pattes fines, elle construit de petites toiles en nappe près du sol, dans la litière en zone ombragée ou dans la végétation basse pour capturer de petits insectes. Présente dans les zones

steppiques boisées, elle affectionne notamment les forêts sèches de chênes verts. Espèce très discrète, souvent repérée uniquement par prospection spécialisée. Rare en France. Donnée ancienne dans le secteur de Fontenille.

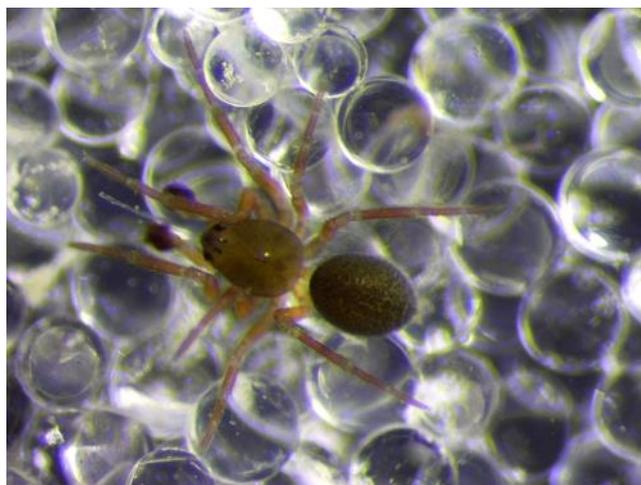


FIGURE 65 : PANAMOMOPS MUTILUS

© : CREATIVE COMMONS : J. TCHILINGUIRIAN

Nom scientifique	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)
Nom commun	Circaète Jean-le-Blanc
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NO3 - Directive Oiseaux : CDO1
Description	Grand rapace migrateur, le Circaète Jean-le-Blanc se distingue par sa grosse tête brune, ses yeux jaunes perçants et son ventre blanc. Chaque année, il quitte ses zones de reproduction pour hiverner en Afrique centrale. Il chasse dans les milieux ouverts mais niche en forêt, souvent dans la canopée d'un pin ou d'un chêne. En région PACA, il est bien représenté grâce à l'abondance de reptiles et de paysages propices. À Lauris, il est principalement observé au cœur du massif, dans les zones forestières situées au nord de la commune. Autrefois en déclin, ses populations se sont stabilisées. Toutefois, il reste menacé par la fermeture des milieux ouverts et l'agriculture intensive. Préserver son habitat et maintenir la quiétude autour de ses nids sont essentiels à sa survie.



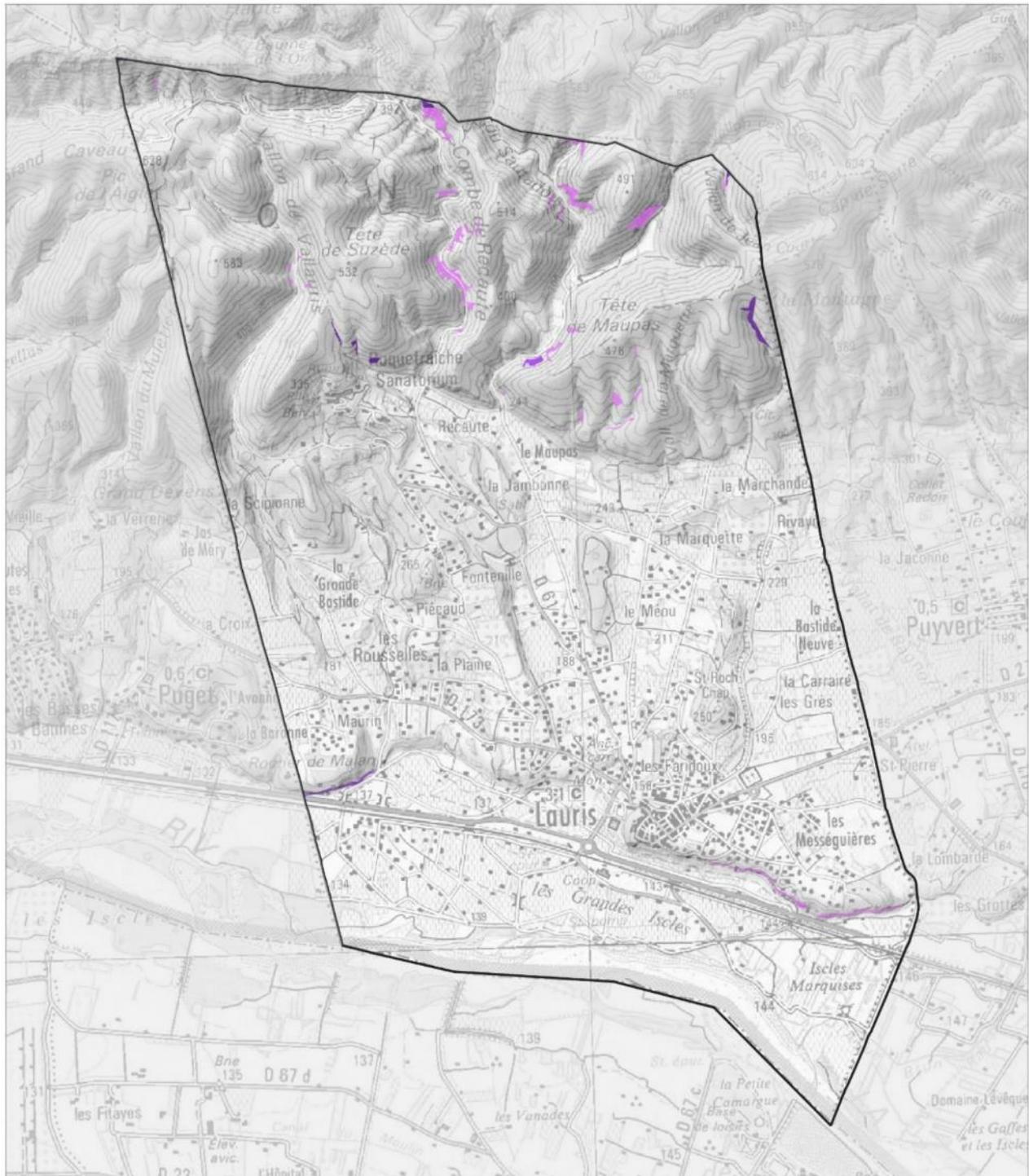
FIGURE 66 : CIRCAETE JEAN-LE-BLANC

© : DAVID ALLEMAND

4. Les milieux rocheux

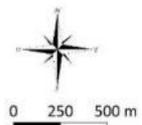


Les enjeux des milieux rocheux sur la commune de Lauris



Enjeux des milieux rocheux

- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu modéré



Date : 14/08/2025
Sources : PNRIL, ©IGN-Scan 500R,
©IGN-BD Topo®, ©IGN-BD Alti®,
Cartographie : Mairie 43000-517 3948-Sud
bis_abc_rapports_enjeux_rocheux_arsen_L
C:\Projet\02_biodiversité\abc_rapports_enjeux_of_1.jpg

FIGURE 67 : CARTE DES MILIEUX ROCHEUX DE LAURIS

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
H2.62	Éboulis cévenno-provençaux	5,46	0,24
H3.21	Communautés chasmophytiques calcicoles euméditerranéennes tyrrhénio-adriatiques	2,15	0,1
H3.211	Falaises à Doradille de Pétrarque	6,5	0,29

FIGURE 68 : LISTE DES HABITATS ROCHEUX PRESENTS SUR LAURIS

Même si on ne la voit pas toujours, la roche est présente partout. Ses caractéristiques exercent une influence directe ou indirecte sur la composition des milieux naturels et des espèces.

Dans le paysage de Lauris, le calcaire apparaît de la façon la plus significative dans le massif du Petit Luberon. On y trouve des parois le long des combes de Recaute, du Sautadou ou du Gros Ubac. Souvent s'étendent à leurs pieds des éboulis plus ou moins ennoyés dans la matrice forestière.

Sur les parois, on trouve typiquement une végétation très éparse, fortement enracinée dans les interstices et les replats. On trouve ici le Genévrier de Phénicie, arbuste particulièrement résistant à la sécheresse du sol et de l'air ainsi qu'à la quasi-absence de sol. Cet arbuste forme, au Portalas, de remarquables fourrés que l'on nomme « matorrals », désignant justement ce type de végétation persistante méditerranéenne, arbustive ou arborée basse.



© : Creative Commons : Hugues Tinguy

FIGURE 69 : AETHIONEME DES ROCHERS



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 70 : MUFLIER A LARGES FEUILLES

Un certain nombre d'espèces végétales très spécifiques et capables de résister à ces conditions extrêmes de variations de température, de sécheresse et d'exposition aux éléments, s'installent ici, comme le Genêt de Villars sur les replats sommitaux, le Phagnalon sordide, la Mélisse améthyste et l'Aethionème des rochers en pleine paroi ou encore Muflier à larges feuilles à leur pied.

Ces parois du Petit Luberon sont connues pour les gîtes qu'elles offrent aux oiseaux rupestres, dont l'emblématique Vautour percnoptère se reproduisant non loin de là, l'Hirondelle des rochers ou encore le Martinet à ventre blanc. C'est aussi le cas, certainement, pour diverses espèces de chauves-souris qui peuvent s'y reproduire si les conditions sont assez chaudes, ou y séjourner une partie de l'année.



© : Creative Commons : S.Wroza

FIGURE 71 : MARTINET A VENTRE BLANC



Le Petit Rhinolophe est d'ailleurs suspecté de se reproduire dans cette partie du massif, à la faveur de cavités bien exposées.

© : PNRL – LAURENT MICHEL

FIGURE 72 : PETIT RHINOLOPHE DANS UNE CAVITE NATURELLE

En pied de paroi et en situation plus ombragée sous les arbres, on trouve un cortège de petites doradilles telle que la Doradille cétérac. C'est aussi biotope frais de mousses agrippées aux rochers, de lierres géants et de fourrés de buis impénétrables. Fréquemment, des baumes servent d'abri aux mammifères forestiers tels que la Fouine et le Chevreuil.



FIGURE 75 : MOUSSE SAXICOLES

© : PNRL – Laurent Michel



FIGURE 74 : DORADILLE CETERAC

© : PNRL – Laurent Michel



FIGURE 73 : FOUINE

© : Creative Commons : S.Wroza

Au pied des parois ou au sein du massif forestier, la roche apparaît sous une autre forme, celle d'éboulis instables ou fixés. Certaines plantes se font une spécialité de s'y installer, en déployant un système racinaire souple et très allongé. On y trouve également des invertébrés qui profitent d'abris sous les pierres ou savent aisément sauter de pierre en pierre, à l'image du Saltique sanguinolent ou de la plus rare araignée *Eresus sandaliatus*.



FIGURE 76 : ERESUS SANDALIATUS

© : PNRL – Laurent Michel

Eresus sandaliatus, une araignée qui apprécie les sols rocheux, bien présente à Lauris

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Vautour percnoptère
Enjeux PNRL	Très fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : CR
Statut de Protection	Protection nationale : NO3 - Directive Oiseaux : CDO1
Description	<p>Le Vautour percnoptère est un grand rapace mais le plus petit des vautours européens. Son envergure se situe entre 1,6 et 1,8 mètre, pour un poids allant de 1,5 à 2,5 kg. Le Percnoptère vit longtemps, de 20 à 40 ans. En Danger Critique, les effectifs de ce migrateur venant du Sahara ont fortement chuté. Il en reste à peine une centaine de couples : 80 dans les Pyrénées, une vingtaine dans le quart sud-est. Il est toujours présent dans le massif du Petit Luberon et les monts de Vaucluse. Le Parc du Luberon œuvre depuis sa création à préserver et à restaurer les effectifs de ce vieux compagnon de route des bergers. Il fait son nid dans des cavités des parois rocheuses. Cela le met à l'abri des prédateurs et lui assure la tranquillité, excepté en cas de fréquentation touristique du site.</p> <p>L'accouplement a lieu fin mars-début avril, puis la ponte fin avril-début mai (1 à 2 œufs). La couvaison dure une quarantaine de jours, les deux adultes se relayant. Un poussin prendra son envol entre 2,5 et 3,5 mois après l'éclosion. Présence d'une placette d'alimentation sur la commune. Nidification de l'espèce à proximité des limites communales.</p>



FIGURE 77 : VAUTOUR PERCNOPTERE

© : Creative Commons : U.Levy

Nom scientifique	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)
Nom commun	Petit rhinolophe
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : LC
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH2, CDH4
Description	<p>Le Petit rhinolophe est bien présent à Lauris, contacté en plusieurs endroits de la commune lors de l'ABC. Lors de celui-ci, la reproduction n'a pas été mise en évidence dans la commune, mais celle-ci semble très probable. Pour sa reproduction, il recherche de préférence des bâtis humains assez tranquilles tels</p>

que des greniers, combles ou cabanons où règne une température suffisante en été. C'est un chasseur d'insectes divers qu'il recherche dans divers milieux, de préférence semi-ouverts, avec présence de lisières. Un gîte en milieu rupestre suspecté au nord de la commune.



FIGURE 78 : PETIT RHINOLOPHE

© : Creative Commons : J. Random

Nom scientifique	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Aigle royal
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : VU
Statut de Protection	Protection nationale : NO3 - Directive Oiseaux : CDO1
Description	L'Aigle royal est un rapace de grande taille (envergure jusqu'à 230 cm). Les adultes se reconnaissent par un plumage marron foncé, aux nuances roussâtres. Cette espèce exploite un vaste territoire, de 40 km ² à plus de 150 km ² , qui varie en fonction de la densité de proies potentielles. C'est un rapace principalement rupestre qui utilise des falaises isolées, à l'abri des perturbations anthropiques. Il se nourrit en fonction des ressources présentes sur son territoire. De ce fait, son régime est qualifié d'éclectique. Nicheur probable sur la commune.



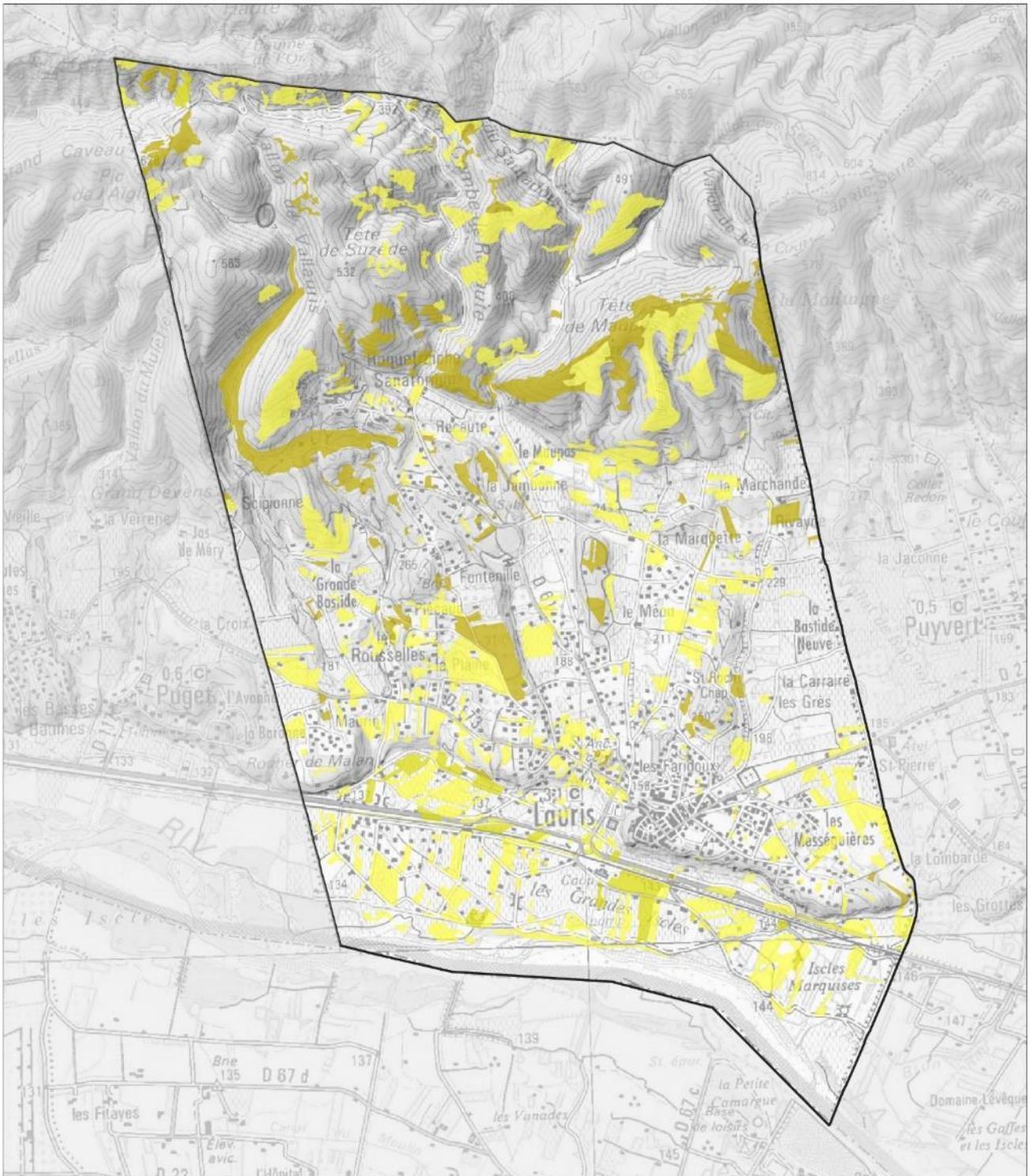
FIGURE 79 : AIGLE ROYAL

© : Creative Commons : M. Mecnarowski

5. Les garrigues et milieux ouverts

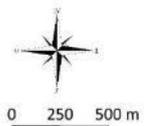


Les enjeux des milieux ouverts sur la commune de Lauris



Enjeux des milieux ouverts

- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu modéré



Date : 14/08/2025
Sources : IGN, IGN Scan 500E,
IGN BD Topo, IGN BD Alti
Cartographie : Muriel KREBS SIT-PNR Sud
Bia_abc_raptech_enjeux_ouverts_etalas_1
O:\Projet02_biodiversite\bia_abc_raptech_enjeux_of_1.qxd

FIGURE 80 : CARTE DES MILIEUX OUVERTS DE LAURIS

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
E1.262	Pelouses semi-sèches médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	3,86	0,17
E1.2A	Pelouses à <i>Brachypodium phoenicoides</i>	86,59	3,85
E1.311	Pelouses à <i>Brachypode</i> rameux	69,92	3,11
E1.52	Steppes supraméditerranéennes et prairies à <i>Aphyllanthes</i>	31,56	1,4
E1.61	Communautés méditerranéennes à graminées subnitrophiles	4,88	0,22
E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	44,31	1,97
E5.1	Végétations herbacées anthropiques	27,73	1,23
F3.11	Fourrés médio-européens sur sols riches	0,2	0,01
F3.111	Fourrés à Prunellier et Ronces	32,6	1,45
F5.13	Matorrals à <i>Juniperus</i>	4,24	0,19
F5.131	Matorrals arborescents à <i>Genévrier oxycèdre</i>	1,08	0,05
F5.132	Matorrals arborescents à <i>Juniperus phoenicea</i> et <i>Juniperus lycia</i>	1,65	0,07
F5.4	Fourrés à <i>Spartium junceum</i>	0,98	0,04
F6.1	Garrigues occidentales	119,52	5,31

FIGURE 81 : LISTE DES HABITATS OUVERTS PRESENTS SUR LAURIS

Également qualifiés de « milieux ouverts » ou « semi-ouverts », les garrigues et pâturages sont des espaces à la végétation clairsemée, à la fois arbustive et herbeuse.

Ce sont des milieux typiquement méditerranéens et qui renvoient à l’imaginaire classique de la nature provençale, avec des paysages un peu désolés, établis sur des sols pauvres et caillouteux.

À Lauris, ces milieux sont peu étendus. On les trouve d’une part sur le Petit Luberon, en secteurs un peu isolés au cœur du massif forestier (Aire des Bosses, crêtes de la Tête de Maupas...), d’autre part dans la plaine agricole, souvent au sein de parcelles qui ont dû être autrefois cultivées.



Aspect d’une prairie sèche à Maupas, en pied de versant, certainement issue d’anciennes cultures sèches abandonnées

© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 82 : PRAIRIE SECHE A MAUPAS

Pelouse sèche rocailleuse en hiver, sur la tête de Maupas



© : PNRL – Françoise Boulet Delville

FIGURE 83 : PELOUSE SECHE ROCAILLEUSE

Ces garrigues et pâturages se caractérisent par une végétation d'une très grande richesse et dont les floraisons spectaculaires s'admirent dès le premier printemps. C'est ainsi le domaine de nombreux arbustes à végétation persistante : Ciste blanc avec ses grandes fleurs roses, Chêne kermès bas et un peu piquant, Nerprun alaterne, filaires, clématites... Le Chêne vert est lui aussi présent par bouquets mais ne domine pas l'espace.

Du côté des plantes herbacées, c'est le royaume de la *baouque*, nom provençal désignant une graminée bien couvrante par endroits, autrement appelé Brachypode rameux. Et puis entre les cailloux, sur de petites plages de sol, toute une quantité de petites plantes, à cycle annuel ou au contraire bien vivaces, se partagent l'espace. On y trouve ainsi de nombreux sous-arbrisseaux – scientifiquement appelés chaméphytes – tels que le Thym, l'Immortelle, les fumanas, etc. On y trouve également de nombreuses bulbeuses dont des orchidées comme l'Ophrys de Provence ou l'Orchis pourpre. Et puis enfin toute une quantité de toutes petites plantes annuelles, en réalité ne vivant que quelques mois, se précipitent pour accomplir tout leur cycle de vie au printemps avant l'arrivée des écrasantes chaleurs et sécheresses estivales.



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 84 : OPHRYS DE PROVENCE

L'Ophrys de Provence, une orchidée endémique du sud-est de la France



© : Creative Commons : H.Tinguy

FIGURE 86 : TULIPE AUSTRALE

La Tulipe australe, une petite tulipe des pelouses sèches et fraîches



© : Creative Commons : H.Tinguy

FIGURE 85 : TELEPHIUM D'IMPERATO

Le Téléphium d'Impérato, une plante méditerranéenne peu commune à Lauris

Ce paysage, bien moins étendu qu'autrefois, n'est pourtant pas aussi « naturel » qu'il en a l'air. Il résulte en effet d'une action, ou pression, multiséculaire des humains sur la végétation. Ce prélèvement des ressources végétales est depuis fort longtemps le fait premier du pâturage ovin ou caprin. Par ailleurs, les sociétés rurales d'avant les guerres avaient un usage intensif du bois qui constituait leur unique moyen de chauffage.



© : P.Raibaut

FIGURE 87 : TROUPEAU DE CHEVRE A MAUPAS

Les espaces de garrigues et pelouses sèches restent encore présents par endroits, notamment sur la Tête de Maupas, pâturée par des chèvres ou vers l'Aire des Bosses et le Pic de l'Aigle, plus occasionnellement pâturés par des brebis.

abandonnées.

En bas, dans la plaine, des prairies sèches plus élevées et denses sont aussi apparues au fil du temps, établies sur des parcelles autrefois cultivées et aujourd'hui



© : LPO PACA – Candy Bellon

FIGURE 88 : FRICHE SECHE POST-AGRICOLE

Friche sèche post-agricole en été. Ces milieux sont très riches en insectes et très appréciés des oiseaux également.

Dans l'ensemble, ces garrigues, pelouses et prairies sèches sont peuplées d'une grande quantité d'oiseaux. Des rapaces tels que le Circaète Jean-le-Blanc ou le Faucon crécerelle y trouvent de très bons terrains de chasse, mais on y trouve ou entend aussi de nombreux passereaux comme la Fauvette pitchou et l'Alouette lulu.



© : Creative Commons : V.Roguet

FIGURE 89 : FAUVETTE PITCHOU

Fauvette pitchou, un passereau typique de la garrigue, classé « Vulnérable » sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs

Au sol, différents reptiles peuvent être observés. Le plus impressionnant d'entre eux est le Lézard ocellé, plus grand lézard d'Europe dépassant facilement 50 centimètres de longueur. Il faut toutefois un peu de chance ou de patience pour parvenir à l'observer car il part se cacher sous des pierres à la première alerte. On peut aussi voir se faufiler l'impressionnante Couleuvre de Montpellier, notre plus grand serpent et qui peut atteindre près de deux mètres !

À leurs côtés, les petits psammodromes d'Edwards peuvent sembler insignifiants, au moins sont-ils bien plus nombreux.



© : PNRL - Laurent Michel

FIGURE 90 : PSAMMODROME D'EDWARDS

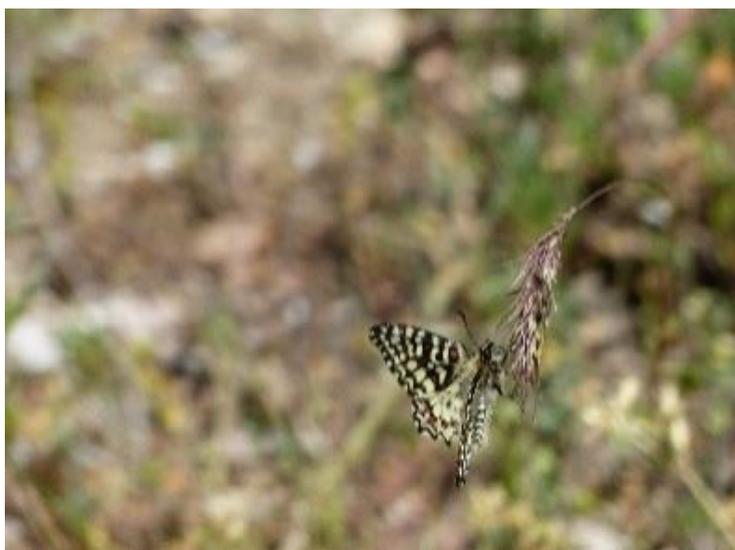
C'est en plein printemps, notamment aux mois d'avril et mai, que les insectes sont les plus nombreux, ou du moins les plus visibles, suivant de près l'explosion floristique propre à cette période. Qu'ils soient floricoles ou prédateurs d'autres invertébrés, on les voit partout dans la garrigue, certains plus visibles que d'autres comme les papillons de jour et autres pollinisateurs (abeilles sauvages, syrphes...), d'autres plus discrets, moins mobiles ou bien cachés au revers des feuillages.



© : PNRL - Laurent Michel

FIGURE 91 : CLAIRON DES ABEILLES

Le Clairon des abeilles, un coléoptère prédateur dont les larves se nourrissent aux dépens de nids d'abeilles sauvages. C'est aussi un pollinisateur malgré lui !



© : PNRL - Laurent Michel

FIGURE 92 : PROSERPINE

La Proserpine, un papillon de jour protégé dont la chenille se développe sur une plante de la garrigue : l'Aristolochie pistoloche

D'autres insectes et invertébrés, criquets, fourmis, araignées, scolopendres, petits scorpions, etc. vivent plus près du sol. Il suffit simplement de s'amuser à scruter le sol un moment ou de soulever quelques belles pierres plates pour s'en rendre compte (à remettre en place comme elles étaient !).



Le Criquet des Ibères, un habitué estival des pelouses sèches méditerranéennes.

© : PNRL - Laurent Michel

FIGURE 93 : CRIQUET DES IBERES

Le Scorpion languedocien, un chasseur nocturne qui se cache sous les pierres en journée



© : PNRL - Laurent Michel

FIGURE 94 : SCORPION LANGUEDOCIEN

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)
Nom commun	Hermite (L')
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : EN
Statut de Protection	-
Description	Papillon de taille moyenne, ailes brun-gris avec ocelles noirs cerclés de blanc. Les chenilles se nourrissent de graminées sèches. L'adulte est actif en été, fréquentant les pelouses sèches, coteaux calcaires et friches maigres. Sensible à la disparition des habitats ouverts par enrichissement ou urbanisation. Ce papillon a disparu de 45 départements avant 2000, soit une perte de 65 % du territoire où il était préalablement connu. Il s'agit d'un des papillons les plus menacés de France. Les dernières données sont très anciennes, l'espèce est probablement disparue de la commune.



FIGURE 95 : HERMITE

© : PNRL - Laurent Michel

Nom scientifique	<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820
Nom commun	Pie-grièche méridionale
Enjeux PNRL	Très fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : EN
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	La Pie-grièche méridionale comprend plusieurs sous-espèces, en Europe, en Asie et en Afrique. La sous-espèce européenne est restreinte à la péninsule ibérique et au sud de la France. Certains auteurs la considèrent comme une espèce. Oiseau sédentaire et insectivore, la Pie-grièche méridionale est inféodée à des milieux naturels ouverts à semi-ouverts (pelouses sèches, garrigues basses à moyennes, zones de brûlis réguliers) ainsi que secondairement à des terroirs agro-pastoraux extensifs ou viticoles, pourvu qu'ils comprennent une mosaïque d'éléments arbustifs (fourrés, lambeaux de garrigue) et prairies (friches, pelouses sèches). À l'image du Bruant ortolan et d'autres passereaux méditerranéens, la Pie-grièche méridionale connaît depuis plusieurs décennies une régression marquée. Les facteurs en sont la

déprise pastorale entraînant la fermeture des milieux, l'artificialisation des sols (urbanisation) et l'intensification des pratiques agricoles provoquant une forte baisse des insectes, sa ressource alimentaire. D'après les suivis menés par la LPO PACA, 30-40 couples sont encore présents en 2020 répartis entre le Petit Luberon, les contreforts de la montagne de Lure et du plateau de Sault, et les terroirs agricoles du pays d'Aigues. Il est à noter que 4 des 5 espèces de pies-grièches françaises sont menacées et font l'objet d'un plan national d'actions (PNA), avec pour objectif la restauration de populations viables sur le territoire national. Nidification à confirmer sur la commune.



FIGURE 96 : PIE-GRIECHE MERIDIONALE

© : Creative commons : Chacled

Nom scientifique	<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758
Nom commun	Pie-grièche à tête rousse
Enjeux PNRL	Très fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : CR
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	La Pie-grièche à tête rousse est un passereau de la taille d'un gros moineau et présente une silhouette de petit rapace du fait de son bec crochu. C'est une espèce migratrice et apprécie les milieux ouverts à semi-ouverts ensoleillés : garrigues, pelouses sèches et certains milieux agricoles avec présence de bosquets, haies, talus et friches. La Pie-grièche à tête rousse consomme principalement des gros insectes. Ses effectifs se sont effondrés depuis le début des années 1980 dans notre région. Nidification à confirmer sur la commune.



FIGURE 97 : PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE

© : LPO PACA

Nom scientifique	<i>Chrysochnoodes bolognai</i> Carapezza, 1994
Nom commun	
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	-
Statut de Protection	-
Description	Insecte bleuté de la famille des Miridés. Il s'agit de petites punaises (entre 2 et 7 mm) se nourrissant de la sève des végétaux. Cette espèce très peu connue (seulement deux observations dans le Vaucluse) semble être liée aux hélianthèmes et pourrait ainsi se retrouver dans les secteurs de pelouses sèches méditerranéennes et de garrigues sur calcaire. Présence dans le secteur de l'Aire de Bosse.



FIGURE 98 : CHRYSOCHNOODES BOLOGNAI

© : Vincent Demeurraux

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
FB.31	Vergers d'arbustes et d'arbres bas	3,54	0,16
FB.4	Vignobles	123,3	5,48
FB.41	Vignobles traditionnels	3,54	0,16
G1.D4	Vergers d'arbres fruitiers	22,25	0,99
G2.91	Oliveraies à <i>Olea europaea</i>	59,74	2,65
I1.1	Monocultures intensives	38,2	1,7
I1.11	Grandes monocultures intensives (> 25ha)	0	0
I1.12	Monocultures intensives de taille moyenne (1-25ha)	67,76	3,01
I1.13	Petites monocultures intensives (< 1ha)	1,08	0,05
I1.2	Cultures mixtes des jardins maraîchers et horticulture	0,16	0,01
I1.21	Jardins maraîchers et horticulture à grande échelle	1,86	0,08
I1.22	Jardins maraîchers et horticulture à petite échelle, incluant les jardins ouvriers	2,19	0,1
I1.51	Terres labourées nues	0	0
I1.52	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles	1,08	0,05
I1.53	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	74,54	3,31
I1.55	Jachères inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	1,09	0,05
I2.21	Jardins ornementaux	4,48	0,2
I2.22	Jardins potagers de subsistance	0,2	0,01
J2.41	Bâtiments agricoles (non isolés)	0,07	0
J2.42	Bâtiments agricoles isolés	3,2	0,14
J2.43	Serres	8,75	0,39

FIGURE 100 : LISTE DES HABITATS AGRICOLES PRESENTS SUR LAURIS

Occupant une large partie centrale de la commune, un espace dédié à l'agriculture sèche et aux habitations s'étend sur des terrasses perchées quelques dizaines de mètres au-dessus de la plaine de la Durance, jusqu'au pied du massif du Luberon.

Issu d'un système traditionnel dit de « polyculture-élevage » autrefois largement répandu en Provence, cet espace de plateaux et modestes collines est aujourd'hui dominé par la culture de la vigne, mais on y trouve également des vergers d'oliviers, des parcelles de céréales et de fourrage, des vergers truffiers, etc. Les parcelles en friche ne sont pas rares non plus, en particulier à proximité des zones urbanisées du village ou sur le piémont du Luberon.



FIGURE 101 : VIGNES

© : PNRL – Françoise Boulet Delville



FIGURE 102 : JACHERE ENVAHIE PAR LES COQUELICOTS

© : Michel Prunier

Il y existait autrefois un lien plus fort qu'aujourd'hui entre des cultures vivrières diversifiées et un élevage qui utilisait plus largement les ressources du versant. Ce système perdue toutefois un peu à Lauris, au pied de la Tête de Maupas.

Au fil du temps, le bas de ce plateau constitué de molasses sableuses, a été aménagé de lotissements, selon des trames plus ou moins lâches ou denses et entremêlées de boisements. On y retrouve quelques cultures dans des interstices (oliveraies, chênes truffiers...).

En dépit d'un certain étalement urbain et du fort développement de la viticulture opérée ces dernières décennies, le paysage est resté celui d'une campagne provençale relativement intéressante pour la flore et la faune, avec la subsistance de nombreux bosquets et haies arborées, de talus et délaissés, de murets et de friches herbeuses... Autant d'éléments concourant à l'expression d'une belle diversité de plantes, d'invertébrés et petits animaux qui savent profiter de cette diversité de situations et de ce paysage humanisé complexe.



FIGURE 103 : FRICHE SECHE

© : LPO PACA – Candy Bellon

Friche sèche post-culturale en été, un milieu riche en plantes et en graines, fortement apprécié de nombreux insectes, passereaux et petits mammifères... jusqu'en hiver.

La flore des talus, bords de champs, lisières, ourlets, délaissés et autres jachères est d'une grande richesse. On trouve en effet ici des conditions propices à l'installation de toute une foule d'espèces pionnières, capables de s'installer rapidement suite à une perturbation du sol. Chiendents, Orge des rats, brachypodes et ivraies chez les graminées, Carotte sauvage, Millepertuis perforé, différents chardons et centaures, pour ne citer que quelques fleurs parmi les plus communes, contribuent à créer des milieux d'une grande diversité.

Toute cette diversité de plantes, souvent prodigue au printemps d'intenses floraisons, est particulièrement recherchée par les insectes pollinisateurs. Papillons, abeilles, syrphes, certains coléoptères et punaises se retrouvent ici en formant un intense balai aérien aux belles heures ensoleillées.



FIGURE 105 : BOURDON DES CHAMPS

© : Creative Commons : J.Thevenot



FIGURE 104 : PUNAISE ANCYROSOMA LEUCOGRAMMES

© : J.D.Cézard

Et il n'y a pas que les pollinisateurs. Nombre d'autres invertébrés (insectes, araignées...) et petits vertébrés profitent également de cette manne. Parmi ces derniers, les passereaux sont ici très nombreux : Bruant proyer, Hirondelle rustique, Tarier pâtre, Huppe fasciée sont par exemple des espèces encore bien implantées à Lauris. Certaines de ces espèces, en dépit de leur étiquette d'oiseaux communs, sont pourtant aujourd'hui en déclin que ce soit en France ou dans notre région.



© : LPO PACA – Aurélien Audevard

FIGURE 106 : HIRONDELLE RUSTIQUE

L'Hirondelle rustique, un oiseau traditionnellement associé au paysage de la campagne.

Le Cochevis huppé est un passereau peu commun, mais régulièrement observé dans la campagne de Lauris



© : Creative commons : J.Laignel

FIGURE 107 : COCHEVIS HUPPE

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Glaucium corniculatum</i> (L.) Rudolph, 1781
Nom commun	Glaucier corniculé
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : NT
Statut de Protection	-
Description	Plante annuelle velue de 20 à 50 cm, à tige dressée et rameuse, avec des feuilles profondément découpées en lobes dentés, et des fleurs rouge orangé assez grandes. Espèce messicole, elle pousse de préférence en zones mésoméditerranéennes (300-400 m) sur sols calcaires, dans les moissons, friches et talus. Rare en région PACA, avec seulement 13 observations limitées à quelques communes, elle est en régression rapide (l'espèce a déjà disparu des 3/4 des départements où elle était présente en 1970) et classée à fort enjeu de préservation, témoignant d'une forte valeur patrimoniale. Données anciennes dans le secteur de la Rivayne.



FIGURE 108 : GLAUCIER CORNICULÉ

© : Creative commons : G.Fried

Nom scientifique	<i>Asperula arvensis</i> L., 1753
Nom commun	Aspérule des champs
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : EN
Statut de Protection	-
Description	Plante annuelle méditerranéenne de 20 à 40 cm, à tige fine quadrangulaire et feuilles verticillées, souvent présente dans les moissons (plante messicole) et leurs abords immédiats sur sols calcaires et légèrement secs entre 500 et 1 000 m d'altitude. Ses petites fleurs bleues apparaissent en mai. Espèce indigène mésoméditerranéenne, elle est aujourd'hui en forte régression, disparue de nombreux départements en France, nécessitant une protection renforcée. Présence dans le secteur de la Marchande.



FIGURE 109 : ASPERULE DES CHAMPS

© : Creative commons : I. Van Leeuwen

Nom scientifique	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)
Nom commun	Effraie des clochers
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : EN
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	L'Effraie des clochers ne peut être confondue. Elle porte une tête blanchâtre en forme de cœur (formant un masque facial) et des yeux noirs, ce qui est rare chez les rapaces nocturnes. Ses parties inférieures sont blanches tachetées. Les parties supérieures des ailes et de la queue sont chamois dorées, finement ponctuées de gris pâle, blanc et noir. Son cri est un long chuintement sonore, souvent lancé en vol. On trouve l'Effraie dans les milieux ouverts et bocagers situés à proximité des constructions humaines. Essentiellement nocturne, elle chasse les micromammifères comme les mulots. Victime de la disparition des haies et de l'intensification de l'agriculture, l'Effraie a fortement décliné. Dans le Luberon, l'espèce reste assez rare. Quelques données sur la commune indiquent une nidification probable.



FIGURE 110 : EFFRAIE DES CLOCHERS

© : Creative commons : R my. V

Nom scientifique	<i>Roemeria hybrida</i> (L.) DC., 1821
Nom commun	Roémie hybride
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : EN
Statut de Protection	-
Description	La Roémie hybride est une plante annuelle de la famille des Papavéracées. Elle est facilement reconnaissable avec son allure de coquelicot aux fleurs mauves. C'est une plante dite messicole, c'est-à-dire étroitement liée aux cultures annuelles, notamment céréalières. La Roémie hybride a fortement régressé, au point d'être devenue très rare et de ne plus subsister aujourd'hui en France que dans quelques localités de Provence et du Roussillon. Observée en 2005 vers la Marchande, elle serait aujourd'hui à rechercher vers le mois de mai dans ce secteur ainsi qu'ailleurs.



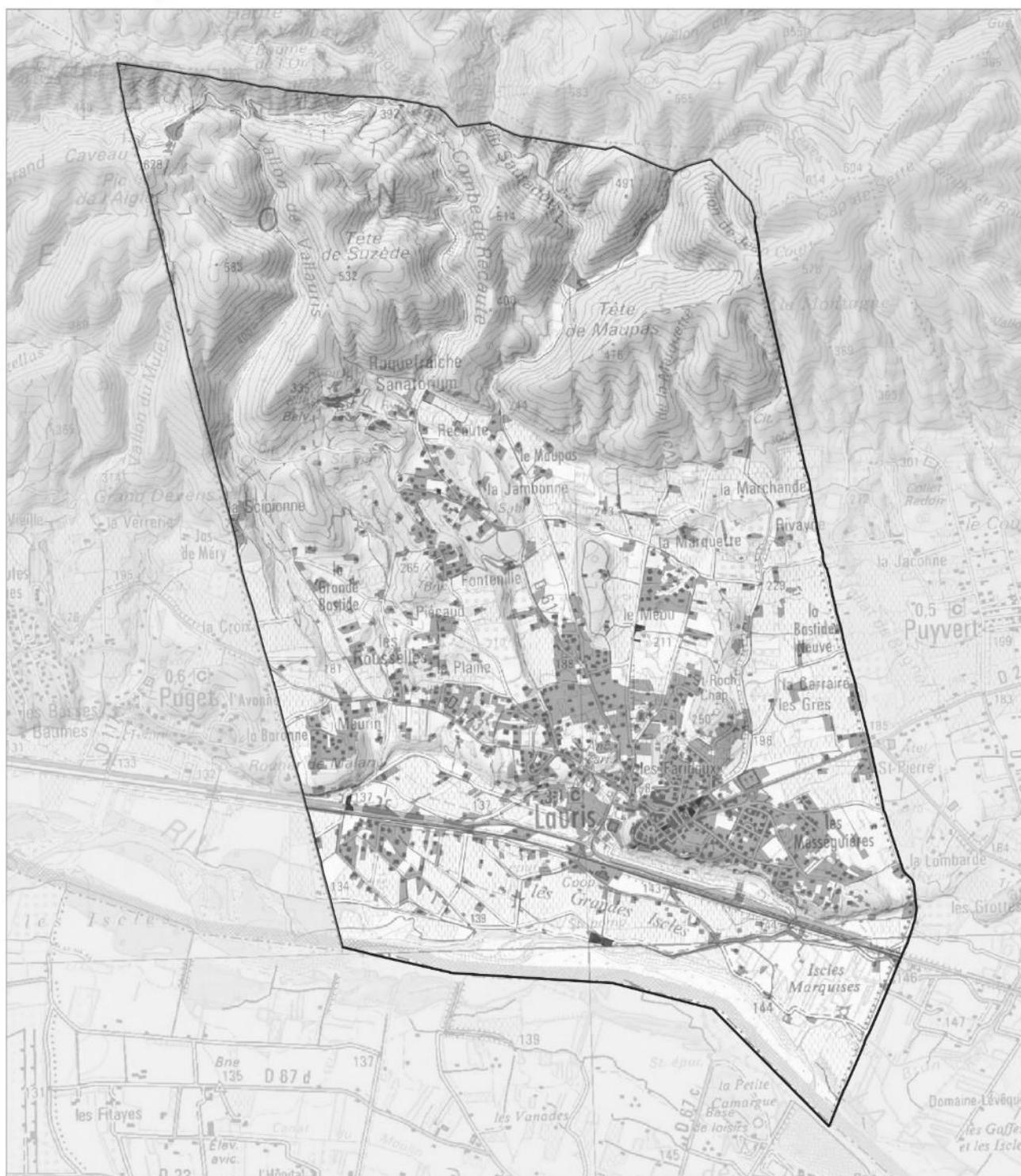
FIGURE 111 : ROEMERIE HYBRIDE

© : PNRL – Laurent Michel

7. Le village et les bâtiments



Les enjeux des milieux artificialisés sur la commune de Lauris



Enjeux des milieux artificialisés

- Enjeu très fort
- Enjeu modéré



0 250 500 m

Date : 14/08/2025
 Sources : PNLB, IGN-Scan 50M, IGN-BD Topo®, IGN-BD Alti®
 Cartographie : Marie KRÉBS-ST-PNR-Sud
 Web : pnc_rapport_enjeux_artificialise_2024
 C:\Project\02_01diversite\04a_jac_rapport_enjeux_et_logos

FIGURE 112 : CARTE DES MILIEUX ARTIFICIALISES DE LAURIS

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
I2.1	Grands jardins ornementaux	0,49	0,02
I2.2	Petits jardins ornementaux et domestiques	0,36	0,02
J1	Bâtiments des villes et des villages	2,98	0,13
J1.1	Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes	23,44	1,04
J1.2	Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	243,39	10,81
J1.4	Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	0,25	0,01
J1.51	Terrains vagues des zones urbaines et suburbaines	0,24	0,01
J1.6	Sites de construction et de démolition en zones urbaines et suburbaines	0,19	0,01
J2.1	Habitats résidentiels dispersés	5,87	0,26
J2.3	Sites industriels et commerciaux encore en activité en zone rurale	0,87	0,04
J4	Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure	5,76	0,26
J4.2	Réseaux routiers	61,62	2,74
J4.3	Réseaux ferroviaires	0	0
J4.6	Surfaces pavées et espaces récréatifs	0,83	0,04
J6	Dépôts de déchets	1,27	0,06
J6.31	Stations d'épuration des eaux usées et bassins de décantation	0,39	0,02
J6.4	Déchets agricoles et horticoles	0,61	0,03
X24	Jardins domestiques des villes et des centres-villes	0,32	0,01
X25	Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines	1,51	0,07

FIGURE 113 : LISTE DES HABITATS ARTIFICIALISES PRESENTS SUR LAURIS

Lauris est village important du sud du massif du Luberon, dont le centre bourg est perché sur le rebord d'une barre de molasse calcaire dominant la vallée de la Durance. Autour de ce centre et surtout dans la plaine en arrière de celui-ci, jusqu'au piémont du massif, de nombreux secteurs sont également habités, selon un modèle résidentiel plus lâche venu miter l'espace autrefois plus largement agricole.



Extension des lotissements autour du bourg centre

© : Michel Prunier

Cette urbanisation plus ou moins lâche ou concentrée selon les quartiers, laisse une place relative à une nature, parfois qualifiée d'« ordinaire », de s'installer autour des maisons, dans les jardins, les parcs, les bordures de réseaux, les bosquets, etc.

L'espace urbain et résidentiel est ainsi le lieu d'une biodiversité un peu différente de celle des alentours. On y trouve une végétation mêlée de plantes indigènes et exotiques dans les parcs et jardins. Les bâtis, rues, murs accueillent des espèces adaptées à ces conditions, rappelant, de façon lointaine, les milieux naturels rocheux.



FIGURE 115 : FAÇADES VEGETALES DU BATI ANCIEN

© : Michel Prunier



FIGURE 116 : PHAGNALON SORDIDE

© : Creative commons – P.Rouveyrol



FIGURE 117 : PARIETAIRE DE JUDEE

© : Creative commons - S.Filoché

Dans les jardins, les parcs ou dans les friches non bâties, on peut voir persister ou se développer librement des cortèges végétaux surprenants, témoins d'usages agricoles passés ou simplement adventices et profitant de ces niches laissées libres.

Le bâti traditionnel en pierre est depuis longtemps utilisé par de nombreuses espèces d'oiseaux dont les plus emblématiques sont l'Hirondelle de fenêtre et le Martinet noir. Plus largement, l'espace urbain ou péri-urbain peut aussi fréquemment être utilisé par le Hibou Petit-Duc (étranges « tiou » répétés mécaniquement au cœur de la nuit) et une multitude de petits passereaux comme le Verdier d'Europe et le Serin cini.



FIGURE 119 : HIBOU PETIT-DUC

© : LPO PACA



FIGURE 118 : VERDIER D'EUROPE

© : LPO PACA – Aurélien Audevard

Deux espèces appréciant les espaces arborés périurbains : l'insectivore Hibou petit-duc (à gauche) et le granivore Verdier d'Europe (à droite).

Les invertébrés ne sont pas en reste, et jusqu'au cœur des maisons. Ils illustrent parfaitement l'adage « La nature a horreur du vide ». Pollinisateurs dans les jardins, prédateurs des caves et des greniers, recycleurs de compost, décomposeurs du bois et créateurs d'humus, chacun joue son rôle, un rôle jugé directement utile aux humains ou non, mais toujours utile pour l'écosystème !



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 120 : PAILLON ECHANCRE

Le papillon Échancré s'observe au début du printemps. Sa chenille se nourrit principalement des feuilles de Micocoulier, que l'on trouve fréquemment dans les parcs et jardins.



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 121 : CIGALE GRISE

La Cigale grise (ou Cigale de l'orne) comme sa congénère la Cigale plébéienne sont particulièrement abondantes dans les espaces arborés, souvent les grands pins. Leur chant témoigne de l'arrivée de l'été !

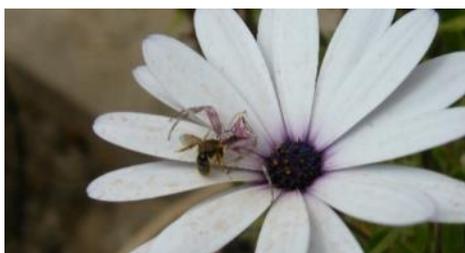


FIGURE 123 : ARAIGNEE CRABE



FIGURE 122 : LARVE DE CETOINE

L'intense vie des jardins : une araignée crabe mimétique sur sa fleur hôte, piégeant une abeille ; larve de cétoine issue du composteur...

© : PNRL – Françoise Boulet Delville

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)
Nom commun	Pipistrelle pygmée
Enjeux PNRL	Modéré
Statut de conservation	Liste rouge nationale : LC
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH4
Description	<p>La Pipistrelle pygmée est observée sur l'ensemble de la commune. Cette espèce est particulièrement sensible aux dérangements lors des rénovations de bâtiments, à la destruction de haies et de zones humides. Elle est également impactée par d'importantes mortalités dues aux collisions avec les éoliennes. La Pipistrelle pygmée ressemble comme deux gouttes d'eau à sa cousine, la Pipistrelle commune. Cependant, pour la Pipistrelle pygmée, la coloration de la face et des oreilles est moins sombre. Comme toutes les pipistrelles, cette espèce chasse dans de nombreux habitats tels que les zones urbaines, milieux agricoles, forêts, étendues d'eau, lisières, etc. L'été, les colonies de mise-bas de cette espèce se trouvent majoritairement dans des bâtiments (revêtements extérieurs, murs creux, combles et toitures), des ponts et plus occasionnellement dans des cavités arboricoles. L'hiver, l'espèce est rencontrée dans les bâtiments, les ponts et parfois dans les cavités arboricoles. PAs de gîtes avérés sur la commune. Le château pourrait être utilisé.</p>



FIGURE 124 : PIPISTRELLE PYGMÉE
© : Creative commons : E.Yakhontov

Nom scientifique	<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)
Nom commun	Molosse de Cestoni
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH4
Description	Le Molosse de Cestoni est une grande chauve-souris au vol puissant, présente en Europe du Sud, en Afrique du Nord et en Asie. Cette espèce doit son nom à son museau massif et à sa queue libre, évoquant l'apparence d'un chien. Avec sa grande taille et ses ailes longues et effilées, le Molosse a un vol rapide lui permettant de chasser les insectes en plein ciel. Cette chauve-souris affectionne les chaudes falaises calcaires. C'est l'une des rares chauves-souris ayant un cri de chasse audible. Présence de l'espèce sur la commune. Le château est utilisé comme gîte de transit.



FIGURE 125 : MOLOSSE DE CESTONI
© : Creative commons : V.Rufray

Nom scientifique	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Hirondelle de fenêtre
Enjeux PNRL	Modéré
Statut de conservation	Liste rouge nationale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	L'Hirondelle de fenêtre, facilement reconnaissable à son croupion blanc, fréquente la plupart des milieux urbanisés, des plus grandes agglomérations aux villages et hameaux de campagne. Très peu de sites naturels – des falaises pour l'essentiel – sont occupés par l'espèce. Migratrice transsaharienne, le retour d'Afrique de cette hirondelle s'effectue au mois de mars et les nicheurs s'installent sur leurs sites de reproduction dans les derniers jours d'avril. Le nid est construit sous les génoises des toitures, parfois en colonies. Le régime alimentaire de l'Hirondelle de fenêtre est composé de

nombreux insectes qu'elle capture en vol. Le retour dans les quartiers d'hivernage, vraisemblablement situés en Afrique de l'Ouest, s'étale jusqu'en octobre. Espèce nicheuse sur la commune.



FIGURE 126 : HIRONDELLE DE FENETRE
© : LPO PACA – François Grimal

8. La géodiversité



Éboulis : fragments de roches issus de l'éclatement par le gel (gélifraction) des calcaires du Luberon et accumulés sur les pentes

© : PNRL – Stéphane Legal

FIGURE 127 : EBOULIS

- Qu'est-ce que la géodiversité ?

« On entend par géodiversité la diversité géologique, géomorphologique, hydrologique et pédologique ainsi que l'ensemble des processus dynamiques qui les régissent, y compris dans leurs interactions avec la faune, la flore et le climat. »

Art. L110-1 du Code de l'environnement



La combe de Recaute entaille les calcaires de l'Hauterivien déposés il y a environ 130 millions d'années

© : PNRL – Stéphane Legal

FIGURE 128 : COMBE DE RECAUTE

Le lit de la Durance est parsemé de galets issus des nombreux massifs qu'elle a traversés depuis les Alpes, témoins de la diversité géologique de son bassin versant.



© : PNRL – Stéphane Legal

FIGURE 129 : LIT DE DURANCE

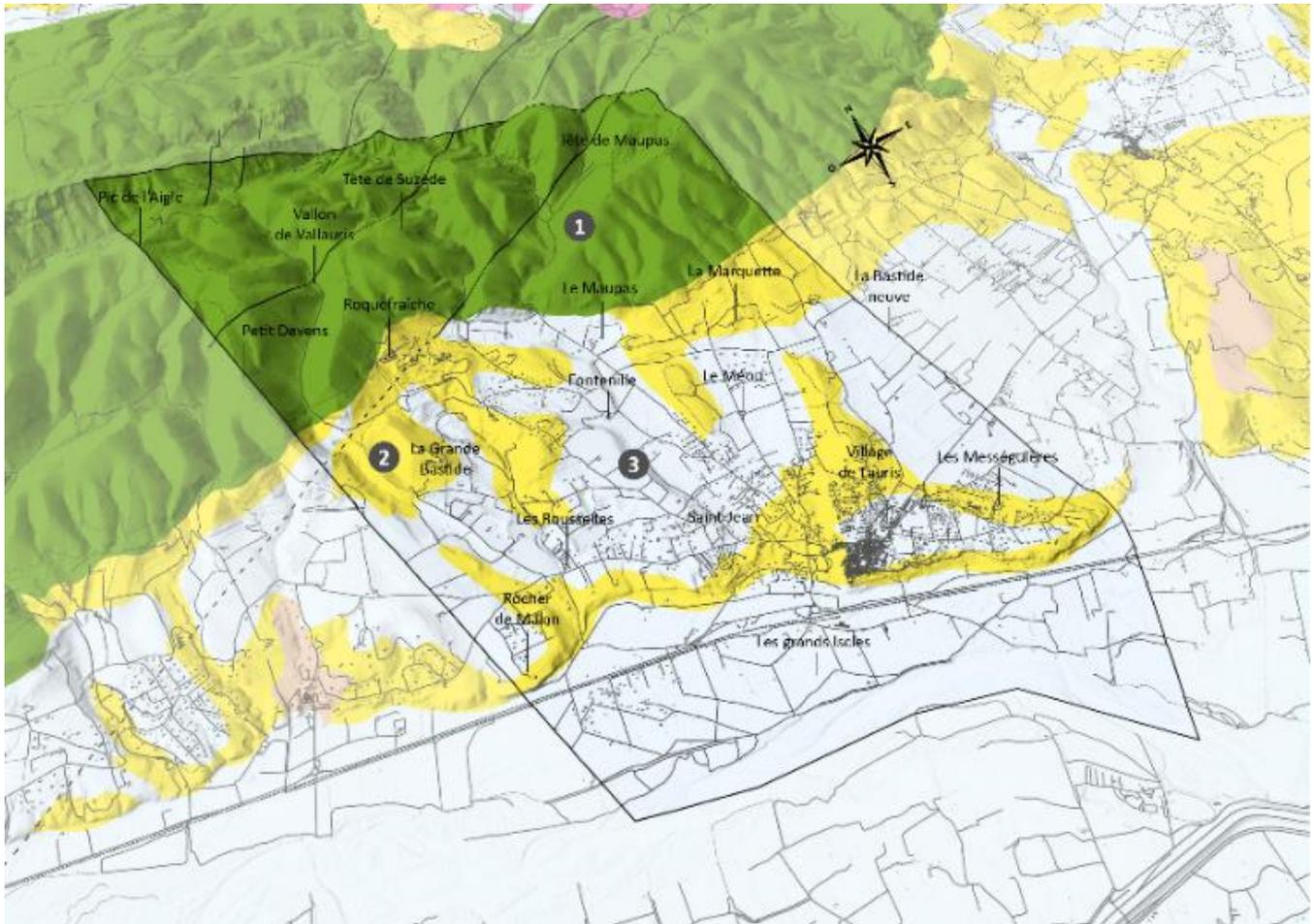


FIGURE 130 : CARTE GEOLOGIQUE DE LAURIS

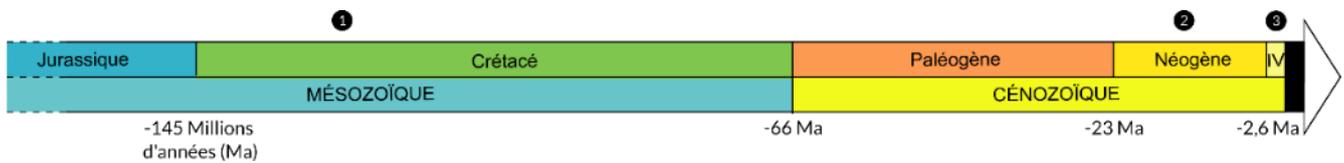


FIGURE 131 : ECHELLE DU TEMPS

Différentes ressources telles que la carte géologique, les cartes topographiques, les données sur les sols et toutes les observations de terrain permettent d'illustrer la géodiversité de la commune.

- La géodiversité à Lauris

La commune de Lauris est constituée de roches sédimentaires d'âge compris entre -135 millions d'années (Valanginien) et la période actuelle. Les roches les plus anciennes sont des marnes situées au cœur du Petit Luberon, à Valbigonce.

3 Quaternaire Dépôt fluviatiles, colluvions, éboulis récents

2 Miocène Sables et molasses calcaires (Tortonien, Langhien-Serravallien, Burdigalien)

1 Crétacé inférieur Calcaires à faciès urgonien (Barrémien-Bédoulien), calcaires en gros bancs (Hauterivien) et marnes (Valanginien)

- Géomorphologie

La commune de Lauris s'étend sur 552 mètres de dénivelée et présente plusieurs formes de reliefs caractéristiques : le plateau sommital du Petit Luberon, des parois verticales, des vallons encaissés (vallon de Vallauris, combes de Recaute, du Sautadou...), des crêtes (tête de Maupas...), des pentes abruptes chargées d'éboulis, des coteaux, des terrasses fluviatiles, la plaine alluviale de la Durance...

À Roquefraîche, au-dessus du sanatorium, la présence d'une faille est soulignée par des strates de molasse calcaire redressées à la verticale. Cette faille longue de plus de 10 km recoupe le massif du Luberon jusqu'à Auribeau.



© : Michel Prunier

FIGURE 132 : TERRASSES DU CHATEAU DE LAURIS

Les terrasses du Château de Lauris, qui surplombent la vallée de la Durance, s'appuient sur une roche gréseuse dure, appelée molasse de Lauris par les géologues. Elle date d'environ 15 millions d'années et s'est déposée au fond de la mer qui baignait alors le Luberon.

La nature marneuse des roches du Valanginien, au cœur du Luberon, permet leur culture alors que les calcaires hauteriviens sont occupés par la forêt.



© : PNRL – Stéphane Legal

FIGURE 133 : CULTURE ET FORET

E. Synthèse des enjeux de protection de la nature

1. Enjeux de biodiversité



Les enjeux concernant la biodiversité sur la commune de Lauris

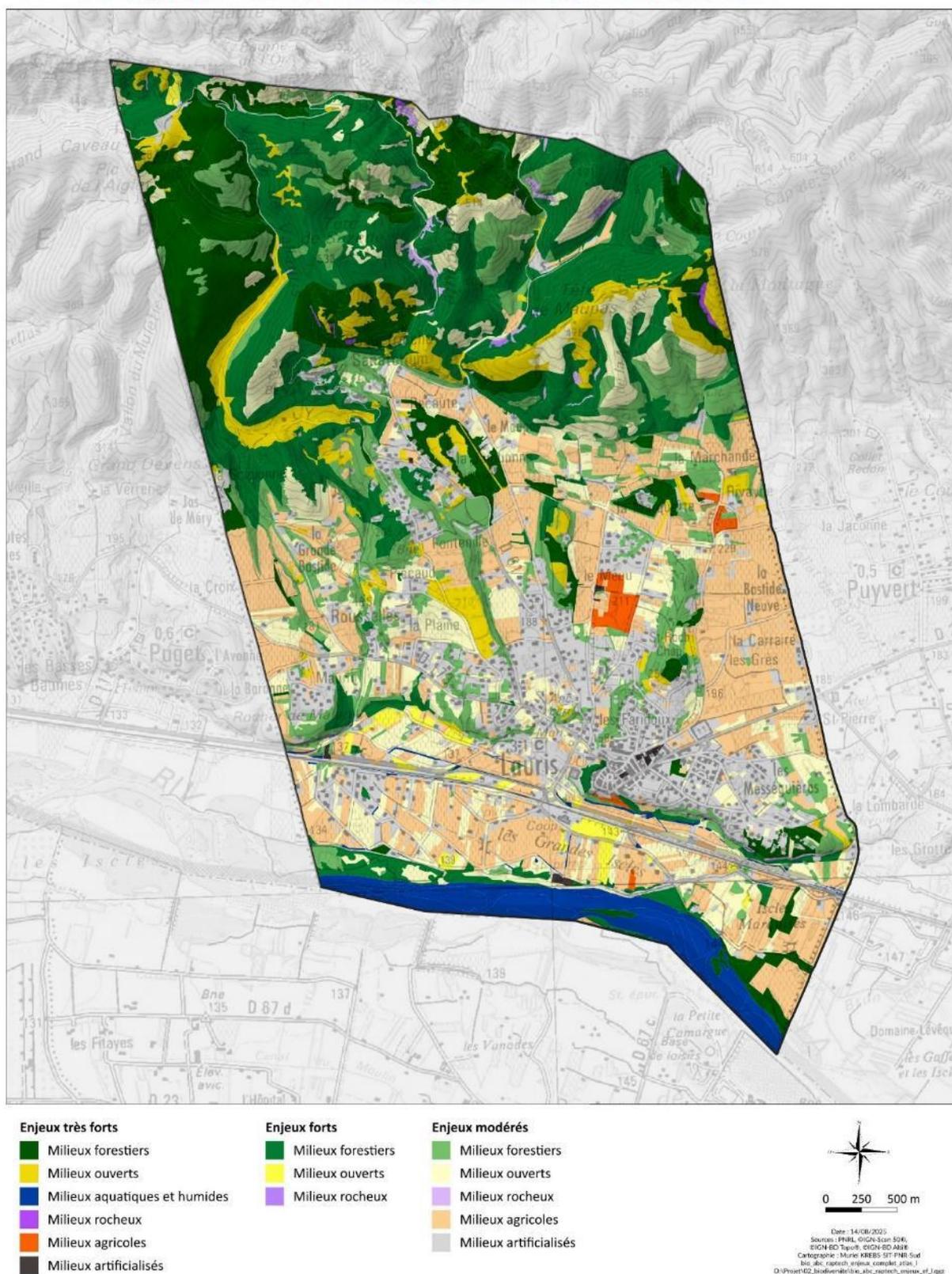


FIGURE 134 : CARTE DES ENJEUX DE BIODIVERSITE DE LAURIS

F. Pistes d'actions communales



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE LAURIS

PISTES D' ACTIONS



FIGURE 135 : PANORAMA MILIEUX DE LAURIS

© : Michel Prunier

Liste des actions :

1. Protéger les espèces en ville
2. Intégrer la biodiversité dans la gestion des espaces verts et de la voirie
3. Limiter la fréquentation dans les zones de nidification des grands rapaces sur le Petit Luberon
4. Veiller à la tranquillité des bords de Durance
5. Sensibiliser les particuliers aux bonnes pratiques
6. Recenser les secteurs ou les arbres à enjeux
7. Poursuivre l'extinction de l'éclairage public, améliorer le dispositif et l'étendre
8. Soutien et accompagnement du pastoralisme
9. Valorisation et préservation du Grand Jardin de Lauris
10. Réflexion sur l'aire terrestre éducative
11. Favoriser les pratiques agricoles favorables à la biodiversité
12. Recherche ciblée de la Proserpine et de la Diane (papillons)

ACTION N°1 : Protéger les espèces en ville

Descriptif de l'action :

Pour protéger les nombreuses espèces présentes dans le village, la commune souhaite réaliser ou obtenir des supports types documents, brochures, afin de sensibiliser les habitants et les propriétaires de bâtiments sur la prise en compte des chauves-souris et hirondelles.

Ces documents seront disponibles en mairie. Dans ces documents, il y aura des conseils types : respecter les nids, poser des nichoirs, adapter la période des travaux ...

Proposition de convention refuge (LPO ou GCP).



© : LPO PACA – François Grimal

FIGURE 136 : HIRONDELLE DE FENETRE

Former le personnel communal pour monter en compétence dans la prise en compte de la biodiversité dans leurs actions.

Intégration dans le PLU sous forme de modification si possible (à long terme).

ACTION N°2 : Intégrer la biodiversité dans la gestion des espaces verts et de la voirie

Descriptif de l'action :

Formation des agents des espaces verts à la bonne prise en compte des espèces à enjeux.

Exemple : ne pas faucher les plantes hôtes de la proserpine et de la Diane (aristoloche).

Secteur de L'Amérique, chemin des digues, le Plan (vérifier si la commune fait ou pas la gestion de ces secteurs, sinon sensibiliser les propriétaires).

Autre exemple : formation sur le débroussaillage le long des routes.



© : Benjamin Bechet

FIGURE 137 : ATELIER EN SEMINAIRE

ACTION N°3 : Limiter la fréquentation dans les zones de nidification des grands rapaces sur le Petit Luberon

Descriptif de l'action :

Réglementation existante arrêté de protection de biotope, ne pas favoriser de manifestations sportives dans les secteurs sensibles.

La mairie peut créer un groupe de vigilance de Laurisiens en charge d'alerter s'ils remarquent des pratiques non respectueuses.



© : David Tatin

FIGURE 138 : VAUTOUR PERCNOPTERE

Partenariats envisagés :

Mise en lien avec l'Office Nationale des Forêts et le Parc naturel régional du Luberon.

ACTION N°4 : Veiller à la tranquillité des bords de Durance

Descriptif de l'action :

Limiter la fréquentation sur les bords de Durance.
Demander à tenir les chiens en laisse.

Eventuellement, mettre en place de panneau explicatifs relatifs à la quiétude des espèces nicheuses.

Travailler avec le club de Kayak pour qu'ils sensibilisent les pratiquants au respect des lieux et respect de la biodiversité en général.



© : PNRL – Françoise Delville

FIGURE 139 : LA DURANCE

ACTION N°5 : Sensibiliser les particuliers aux bonnes pratiques

Descriptif de l'action :

Organiser un concours une fois par an sur « le meilleur jardin naturel ».

Editer des documents gratuits et à disposition en mairie pour sensibiliser à la taille des haies, à ne pas couper les arbres etc.

Mettre en commun la documentation du Parc avec la mairie.

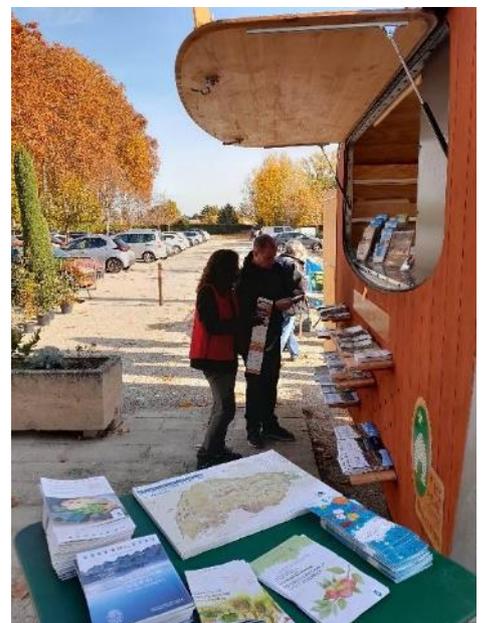


© : PNRL – Françoise Delville

FIGURE 140 : DOCUMENTATION STAND PARC

Partenariats envisagés :

Parc naturel régional du Luberon



© : PNRL – Nicolas Bouedec

FIGURE 141 : DISCUSSION STAND PARC

ACTION N°6 : Recenser les secteurs ou les arbres à enjeux

Descriptif de l'action :

Recenser les vieux arbres accueillants pour la biodiversité.

Un arbre avec nidification certaine de chouette chevêche a été recensé par la LPO (secteur de l'Amérique).

Intégration dans le PLU sous forme de modification si possible (à long terme).



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 142 : MESURE ARBRE

ACTION N°7 : Poursuivre l'extinction de l'éclairage public, améliorer le dispositif et l'étendre

Descriptif de l'action :

Adapter l'éclairage pour préserver au mieux la biodiversité nocturne.

Faire un diagnostic avec le SEV 84 et des experts chauve-souris sur la qualité de la lumière (installation de LED). Réflexion de faire ce diagnostic avec le Groupe chiroptères de Provence.

Réflexion à avoir sur la qualité de lumière et sur le niveau d'intensité, sont-ils bien adaptés aux exigences des chauve-souris ?

Recommandation du Groupe chiroptères de Provence : LED ambrés, 1800 degrés Kelvin



© : David Tatin

FIGURE 143 : ECLAIRAGE PUBLIC

Partenariats envisagés :

SEV 84 : Syndicat d'Energie Vauclusien 84

Groupe chiroptères de Provence

Parc naturel régional du Luberon

ACTION N°8 : Soutien et accompagnement du pastoralisme

Descriptif de l'action :

Continuer ce soutien sur la forêt communal.

Secteur fond de Vallon : combe de Recaute, combe de Bigonce.

La commune reste active si besoin d'un appui matériel selon les besoins.

Partenariats envisagés :

Accompagnement par l'Office Nationale des Forêts et le Parc naturel régional du Luberon.



© : P.Raibaut

FIGURE 144 : TROUPEAU DE CHEVRES

ACTION N°9 : Valorisation et préservation du Grand Jardin de Lauris

Descriptif de l'action :

Refuge Ligue pour la Protection des Oiseaux labellisé sur commande de la commune.

Réalisation en 2025 : état des lieux des arbres pour la sécurité.

Eventuellement, faire des Inventaires complémentaires.

Volonté de laisser une partie en friche ainsi qu'une partie accueil et sensibilisation à la nature.



© : Fabienne Demey

FIGURE 145 : LE GRAND JARDIN DE LAURIS

ACTION N°10 : Réflexion sur l'aire terrestre éducative

Descriptif de l'action :

Volonté de se réunir avec l'Office Français de la Biodiversité sur l'avenir du site et donc de la poursuite ou non de l'Aire Terrestre Educative.

Volonté de poursuivre cette démarche.



© : PNRL – Mona Espanel

FIGURE 146 : INVENTAIRE INSECTES AVEC LES ENFANTS

ACTION N°11 : Favoriser les pratiques agricoles favorables à la biodiversité

Descriptif de l'action :

Suite à la réunion avec les agriculteurs dans le cadre des ABC et du projet « Terres Nourricières », identifier les agriculteurs volontaires et poursuivre avec un accompagnement de la commune et éventuellement du Parc.

Sensibiliser les agriculteurs à la pose de nichoirs à chauves-souris ; inventorier les oiseaux macro-insectivore sur les exploitations volontaires (stage) ; programme chevêche de la LPO : entamer un travail d'identification avec les agriculteurs.

Mairie : favoriser les synergies existantes, entretenir la relation avec Au Maquis.



© : Céline Marse

FIGURE 147 : VISITE CHAMP DE BLE

Partenariats envisagés :

Le Parc naturel régional du Luberon

Terre de liens

La Safer

Association au maquis

Les 5 communes : Mérindol, Puyvert, Lauris, Puget et Cadenet

ACTION N°12 : Recherche ciblée de la Proserpine et de la Diane (papillons)

Descriptif de l'action :

L'Aristoloché pistoloche, plante hôte favorite de la Proserpine est à rechercher sur le secteur de Recaute mais aussi dans tous les secteurs favorables à l'espèce : garrigues, pelouses sèches et ourlets forestiers avec un sol rocheux notamment au niveau du massif au nord de la commune.

Pour la Diane, rechercher sur les bords de Durance.

Pour cela, inviter les habitants à aller rechercher ces espèces en organisant des sorties (entre club de randonnées, les centres de loisirs, les scolaires, les habitants ...) et distribuer des fiches techniques sur les espèces pour les aider à les trouver.

Penser au suivi de cette action.



© : Colette Moulin Berger

FIGURE 148 : SORTIE INVENTAIRE PAPILLONS

ANNEXES

Annexe : 1 : Définition des statuts de conservation et de protection	105
Annexe : 2 : Liste des espèces présentes sur la commune de Lauris :.....	108
Annexe : 3 : Correspondances entre les codes EUNIS des habitats et les types de milieux	210

Annexe 1 : Définition des statuts de conservation et de protection

- Statut de conservation de l'UICN (listes rouges) :

Les différents statuts utilisés pour décrire l'état de conservation des espèces (ou taxons) se basent sur la réduction des effectifs ainsi le déclin et la répartition géographique de la population. En fonction de l'analyse de ces différents critères un taxon est qualifié de :

ANNEXE : 1 : DEFINITION DES STATUTS DE CONSERVATION ET DE PROTECTION

STATUT	DESCRIPTION
Disparu au niveau régional (RE)	Toutes les mesures mises en œuvre pour détecter le taxon dans la région se sont soldées par un échec (recherches menées dans toutes les zones concernées historiquement, et dans des conditions pertinentes)
En Danger Critique (CR)	Les meilleures données disponibles indiquent qu'il est confronté à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage.
En danger (EN)	Les meilleures données disponibles indiquent que l'état des populations est très alarmant, et, en conséquence, que l'espèce est confrontée à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage.
Vulnérable (VU)	Les meilleures données disponibles indiquent que l'état des populations est alarmant, et, en conséquence, que l'espèce est confrontée à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage.
Quasi menacé (NT)	Les critères de population sont préoccupants mais ne correspondent pas encore à un état « Vulnérable » mais qu'ils en sont proches. Le taxon pourrait, dans un avenir proche passer VU
Préoccupation mineure (LC)	Les critères de populations ont été évalués mais n'ont pas identifié un état préoccupant. Cette dénomination inclut les taxons largement répandus et abondants
Données insuffisantes (DD)	Pas d'assez de données pour évaluer directement ou indirectement le risque d'extinction en fonction de sa distribution et/ou de l'état de sa population.
Non applicable (NA)	L'espèce n'est présente sur le territoire que de manière ponctuelle ou accidentelle, ou s'il s'agit d'une espèce introduite après l'année 1500
Non évalué (NE)	Les critères de populations n'ont pas été évalués

- Les Directives européennes (Oiseaux et Habitat-Faune-Flore)

CODE	DESCRIPTION
Directive Habitat-Faune-Flore (92/43/CEE)	
CDH2	L' Annexe II fixe la liste des espèces (animales et végétales) d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation. Leur habitat doit être protégé sur ces zones (que cet habitat soit d'intérêt communautaire ou non).
CDH4	L' Annexe IV fixe la liste des espèces (animales et végétales) qui nécessitent une protection stricte sur l'ensemble du territoire européen. La plupart des espèces inscrites à cette annexe sont déjà protégées par la loi française.
CDH5	L' Annexe V fixe la liste des espèces (animales et végétales) dont le prélèvement et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

Directive oiseaux (2009/147/CE)

CDO1	Liste des espèces protégées bénéficiant de mesures spéciales de conservation de leurs habitats, telles qu'elles sont définies à l'Annexe I
CDO21	Liste des espèces migratrices dans les zones humides d'importance internationale (ex convention RAMSAR) non reprises à l'annexe I, mais qui doivent néanmoins faire l'objet de mesures de protection
CDO22	Liste des espèces migratrices non reprises à l'annexe I, mais qui doivent néanmoins faire l'objet de mesures de protection spéciale de leurs habitats pour assurer leur survie et leur reproduction.
CDO31	Liste des espèces de l'annexe III/1 soumises à une régulation européenne notamment sur leur capture et leur commerce
CDO32	Liste des espèces de l'annexe III/2 soumises à une régulation relative aux Etats, notamment sur leur capture et leur commerce

- Protection nationale

CODE	DESCRIPTION
FRAR2	Liste des reptiles et amphibiens bénéficiant d'une protection stricte (individus et leurs habitats)
FRAR3	Liste des reptiles et amphibiens bénéficiant d'une protection partielle (individus seulement)
FRAR4	Liste des reptiles et amphibiens dont le commerce et l'utilisation sont réglementés. Espèces protégées de la mutilation
NEC1	Liste des crustacés strictement protégés sur le territoire national
NI2	Liste des insectes strictement protégés sur le territoire national (individus et leurs habitats)
NI3	Liste des insectes partiellement protégés sur le territoire national (individus seulement)
NM2	Liste des mammifères strictement protégés sur le territoire national (individus et leurs habitats)
NMO4	Liste des mollusques protégés sur le territoire national (individus seulement)
NO3	Liste des oiseaux strictement protégés sur le territoire national (individus et leurs habitats)
NO4	Liste des oiseaux protégés sur le territoire national (individus seulement)
NP1	Liste des poissons strictement protégés sur le territoire national (individus et leurs habitats)
NP3	Liste des poissons et crustacés dont les frayères (secteur de reproduction) sont protégées.
NV1	Liste des espèces végétales protégées sur tout le territoire national
NV2	Liste des espèces végétales protégées seulement dans certaines parties du territoire
P	Listes des oiseaux chassables sur le territoire national et sa zone maritime européenne

- Protection régionale et départementale

CODE	DESCRIPTION
RV93	Listes des espèces, tout règnes et groupes taxonomiques confondus, protégées à l'échelle régionale
DV04	Liste des espèces protégées dans le département des Alpes de Haute-Provence
V04P2	Listes des espèces végétales dont la cueillette est réglementée dans le département des Alpes de Haute-Provence

Annexe 2 : Liste des espèces présentes sur la commune de Lauris

Téléchargez l'ensemble de la liste des espèces présentes sur la commune de Lauris au format Excel :

https://geo.pnrsud.fr/docs/01_GEO/patrimoine_naturel_et_biodiversite/abc/annexe_especes_lauris.xlsx

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		Autres statuts de protection
			Luberon	Liste rouge	
Bufo spinosus (Daudin, 1803)	Crapaud épineux (Le)	Amphibiens	Faible		Protection nationale : FRAR3
Epidalea calamita (Laurenti, 1768)	Crapaud calamite (Le)	Amphibiens	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : FRAR2
Hyla meridionalis Böttger, 1874	Rainette méridionale (La)	Amphibiens	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : FRAR2
Pelophylax kl. esculentus (Linnaeus, 1758)	Grenouille verte (La)	Amphibiens	Faible	Régionale : VU	Directive Habitat : CDH5 - Protection nationale : FRAR4
Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)	Grenouille rieuse (La)	Amphibiens	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH5 - Protection nationale : FRAR3
Aculepeira armida (Audouin, 1826)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Aelurillus v-insignitus (Clerck, 1758)	Saltique marqué	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Agalenatea redii (Scopoli, 1763)	Épeire de velours	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Agelena labyrinthica (Clerck, 1758)	Agélène à labyrinthe	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Agroeca cuprea Menge, 1873		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Agroeca inopina O. Pickard-Cambridge, 1886		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Alopecosa albofasciata (Brullé, 1832)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Alopecosa pulverulenta (Clerck, 1758)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Amaurobius erberi (Keyserling, 1863)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Anyphaena sabina L. Koch, 1866		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
Aphantaulax trifasciata (O. Pickard-Cambridge, 1872)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Araneus angulatus Clerck, 1758	Épeire angulaire	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Araneus diadematus Clerck, 1758	Épeire diadème	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Araniella cucurbitina (Clerck, 1758)	Épeires concombres	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Arctosa personata (L. Koch, 1872)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)	Épeire frelon	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Attulus distinguendus (Simon, 1868)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Ballus chalybeius (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Bassaniodes bufo (Dufour, 1820)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Callilepis concolor Simon, 1914		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Carrhotus xanthogramma</i> (Latreille, 1819)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Centromerus sylvaticus</i> (Blackwall, 1841)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Cercidia prominens</i> (Westring, 1851)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Chalcoscirtus infimus</i> (Simon, 1869)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Cheiracanthium elegans</i> Thorell, 1875		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Cheiracanthium mildei</i> L. Koch, 1864		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Cheiracanthium punctorium</i> (Villers, 1789)	Chiracanthé nourrice	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Civizelotes medianus</i> (Denis, 1936)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
<i>Clubiona terrestris</i> Westring, 1851		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Cresmatoneta mutinensis</i> (Canestrini, 1868)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Crustulina guttata</i> (Wider, 1834)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Crustulina scabripes</i> Simon, 1881		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Crustulina sticta</i> (O. Pickard-Cambridge, 1861)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Cyclosa conica</i> (Pallas, 1772)	Épeire conique	Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Cyrtarachne ixoides (Simon, 1870)	Araignée bonbon	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Dasumia laevigata (Thorell, 1873)		Araignées	Modéré	Nationale : NT	
Dictyna uncinata Thorell, 1856		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Drassodes lapidosus (Walckenaer, 1802)	Drassode lapidicole	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Drassodex hypocrita (Simon, 1878)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Drassyllus praeficus (L. Koch, 1866)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Dysdera crocata C.L. Koch, 1838		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Dysdera erythrina (Walckenaer, 1802)	Dysdère érythrine	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Ebrechtella tricuspidata (Fabricius, 1775)	Thomise à trois taches	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Enoplognatha ovata (Clerck, 1758)	Théridion ovoïde	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Enoplognatha testacea Simon, 1884		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Enoplognatha thoracica (Hahn, 1833)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Eratigena fuesslini (Pavesi, 1873)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Eresus sandaliatus (Martini & Goeze, 1778)		Araignées	Modéré	Nationale : NT	
Ero furcata (Villers, 1789)		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Euophrys herbigrada (Simon, 1871)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Euophrys nigripalpis Simon, 1937		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
Euophrys rufibarbis (Simon, 1869)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Euryopis episinoides (Walckenaer, 1847)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Evarcha arcuata (Clerck, 1758)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Evarcha jucunda (Lucas, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Frontinellina frutetorum (C.L. Koch, 1834)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Gibbaranea bituberculata (Walckenaer, 1802)	Épeire à bosses	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Haplodrassus signifer (C.L. Koch, 1839)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heliophanus apiatus Simon, 1869		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heliophanus auratus C.L. Koch, 1835		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heliophanus cupreus (Walckenaer, 1802)	Saltique cuivré	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heriaeus hirtus (Latreille, 1819)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Hogna radiata (Latreille, 1817)	Lycose tarentuline	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Hypsosinga sanguinea (C.L. Koch, 1844)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Iberina candida (Simon, 1875)		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Iberina montana (Blackwall, 1841)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Icius hamatus (C.L. Koch, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Icius subinermis Simon, 1937		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Kochiura aulica (C.L. Koch, 1838)	Théridion royal	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Larinioides cornutus (Clerck, 1758)	Épeire des roseaux	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Leptorchestes berolinensis (C.L. Koch, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Liophrurillus flavitarsis (Lucas, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Mangora acalypha (Walckenaer, 1802)	Mangore petite-bouteille	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Maso gallicus Simon, 1894		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Maso sundevalli (Westring, 1851)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Menemerus semilimbatus (Hahn, 1829)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Micrommata ligurina (C.L. Koch, 1845)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Myrmarachne formicaria (De Geer, 1778)	Saltique fourmi	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Nemesia dubia O. Pickard-Cambridge, 1874		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Neriere clathrata (Sundevall, 1830)		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Neriene radiata (Walckenaer, 1841)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Nigma hortensis (Simon, 1870)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Nomisia aussereri (L. Koch, 1872)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Nomisia celerrima (Simon, 1914)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Nuctenea umbratica (Clerck, 1758)	Épeire des fissures	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Olios argelasius (Walckenaer, 1806)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Oxyopes heterophthalmus (Latreille, 1804)	Araignée-lynx	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Oxyopes lineatus Latreille, 1806		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Ozyptila atomaria (Panzer, 1800)	Ozyptile sablée	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Ozyptila praticola (C.L. Koch, 1837)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Panamomops mutilus (Denis, 1962)		Araignées	Assez fort	Nationale : VU	
Parasteatoda tepidariorum (C.L. Koch, 1841)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Pardosa amentata (Clerck, 1758)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Pardosa hortensis (Thorell, 1872)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Pardosa lugubris (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Pardosa palustris</i> (Linnaeus, 1758)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pardosa wagleri</i> (Hahn, 1822)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pellenes arciger</i> (Walckenaer, 1837)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Phaeocedus braccatus</i> (L. Koch, 1866)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Philaeus chrysops</i> (Poda, 1761)	Saltique sanguinolent	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Philodromus cespitum</i> (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Philodromus rufus</i> Walckenaer, 1826		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Phlegra bresnieri</i> (Lucas, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Phlegra fasciata</i> (Hahn, 1826)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pholcus opilionoides</i> (Schrank, 1781)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Phrurolithus minimus</i> C.L. Koch, 1839		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1758)	Pisaure admirable	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pistius truncatus</i> (Pallas, 1772)	Thomise tronqué	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Platnickina nigropunctata</i> (Lucas, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pocadicnemis juncea</i> Locket & Millidge, 1953		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Porrhoclubiona diniensis</i> (Simon, 1878)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Porrhoclubiona genevensis</i> (L. Koch, 1866)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pulchellodromus bistigma</i> (Simon, 1870)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pulchellodromus pulchellus</i> (Lucas, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Rhomphaea nasica</i> (Simon, 1873)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Ruborridion musivum</i> (Simon, 1873)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Runcinia grammica</i> (C.L. Koch, 1837)	Thomise rayé	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Saitis barbipes</i> (Simon, 1868)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Salticus scenicus</i> (Clerck, 1758)	Saltique arlequin	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Salticus unciger</i> (Simon, 1869)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
<i>Scotina celans</i> (Blackwall, 1841)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Singa nitidula</i> C.L. Koch, 1844		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Sintula retroversus</i> (O. Pickard-Cambridge, 1875)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Steatoda albomaculata</i> (De Geer, 1778)		Araignées	Faible	Nationale : DD	
<i>Stemonyphantes lineatus</i> (Linnaeus, 1758)		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Styloctetor romanus</i> (O. Pickard-Cambridge, 1873)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Synema globosum</i> (Fabricius, 1775)	Thomise Napoléon	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Tegenaria hasperi</i> Chyzer, 1897		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Tegenaria silvestris</i> L. Koch, 1872		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Tenuiphantes tenuis</i> (Blackwall, 1852)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Tetragnatha dearmata</i> Thorell, 1873		Araignées	Faible	Nationale : DD	
<i>Tetragnatha extensa</i> (Linnaeus, 1758)	Tétragnathe étirée	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Textrix caudata</i> L. Koch, 1872		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Thanatus atratus</i> Simon, 1875		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Thanatus vulgaris</i> Simon, 1870		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Theridion familiare</i> O. Pickard-Cambridge, 1871		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Thomisus onustus</i> Walckenaer, 1805	Thomise replet	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Tibellus oblongus</i> (Walckenaer, 1802)	Philodrome oblong	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Tmarus piger</i> (Walckenaer, 1802)	Tmarus paresseux	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Tmarus staintoni</i> (O. Pickard-Cambridge, 1873)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Trachelas minor</i> L. Koch, 1872		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Trachyzelotes pedestris (C.L. Koch, 1837)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Trichoncus helveticus Denis, 1965		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Trochosa hispanica Simon, 1870		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Uloborus walckenaerius Latreille, 1806	Ulobore de Walckenaer	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Uroctea durandi (Latreille, 1809)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Walckenaeria antica (Wider, 1834)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Walckenaeria monoceros (Wider, 1834)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Xysticus acerbus Thorell, 1872		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Xysticus cristatus (Clerck, 1758)	Xystique crêté	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Xysticus ferrugineus Menge, 1876		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Xysticus kempeleni Thorell, 1872		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Xysticus kochi Thorell, 1872		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zelotes atrocaeruleus (Simon, 1878)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zelotes gallicus Simon, 1914		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zelotes manius (Simon, 1878)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
Zelotes tenuis (L. Koch, 1866)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zelotes thorelli Simon, 1914		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Zilla diodia (Walckenaer, 1802)	Diodie tête de mort	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zodarion italicum (Canestrini, 1868)	Zodarion italien	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zodarion timidum (Simon, 1874)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
Zora spinimana (Sundevall, 1833)	Zora	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Buthus occitanus (Amoreux, 1789)	Scorpion languedocien	Autres invertébrés	Modéré		
Geogarypus minor (L. Koch, 1873)		Autres invertébrés	Donnée insuffisante		
Glomeris marginata (Villers, 1789)		Autres invertébrés	Faible		
Odiellus spinosus (Bosc, 1792)		Autres invertébrés	Faible		
Phalangium opilio Linnaeus, 1758		Autres invertébrés	Faible		
Platyarthrus hoffmannseggii Brandt, 1833		Autres invertébrés	Faible		
Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Sérotine commune	Chauves-souris	Modéré	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Hypsugo savii (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi	Chauves-souris	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Miniopterus schreibersii (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Chauves-souris	Fort	Nationale : VU	Directive Habitat : CDH2, CDH4 - Protection nationale : NM2

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		Autres statuts de protection
			Luberon	Liste rouge	
Myotis crypticus Ruedi, Ibáñez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2019	Murin cryptique	Chauves-souris	Donnée insuffisante	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH4
Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	Chauves-souris	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées	Chauves-souris	Assez fort	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH2, CDH4 - Protection nationale : NM2
Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer	Chauves-souris	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	Chauves-souris	Modéré	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Pipistrellus kuhlii (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	Chauves-souris	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	Chauves-souris	Faible	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	Chauves-souris	Modéré	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Plecotus austriacus (J. B. Fischer, 1829)	Oreillard gris	Chauves-souris	Faible	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Chauves-souris	Fort	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NM2
Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Chauves-souris	Fort	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH2, CDH4 - Protection nationale : NM2
Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Chauves-souris	Assez fort	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Ameles decolor (Charpentier, 1825)	Mante décolorée	Autres insectes	Faible	Mondiale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Choroterpes picteti</i> (Eaton, 1871)		Autres insectes	Faible	Nationale : LC	
<i>Empusa pennata</i> (Thunberg, 1815)	Empuse commune	Autres insectes	Faible	Mondiale : LC	
<i>Forficula auricularia</i> Linnaeus, 1758	Forficule	Autres insectes	Faible		
<i>Iris oratoria</i> (Linnaeus, 1758)	Mante ocellée	Autres insectes	Faible	Mondiale : LC	
<i>Italochrysa italica</i> (Rossi, 1790)		Autres insectes	Faible		
<i>Labidura riparia</i> (Pallas, 1773)	Perce-oreille des plages	Autres insectes	Faible		
<i>Libelloides coccajus</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ascalaphe soufré	Autres insectes	Faible		
<i>Libelloides lacteus</i> (Brullé, 1832)		Autres insectes	Faible		
<i>Macronemurus appendiculatus</i> (Latreille, 1807)		Autres insectes	Faible		
<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse	Autres insectes	Faible	Mondiale : LC	
<i>Ablattaria laevigata</i> (Fabricius, 1775)	Silphe des friches	Coléoptères	Faible		
<i>Actenodia billbergi</i> (Gyllenhal, 1817)		Coléoptères	Modéré		
<i>Aegosoma scabricorne</i> (Scopoli, 1763)	Prione ermite	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Agapanthia dahli</i> (Richter, 1820)	Aiguille à bacchantes	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Anaspis regimbarti</i> Schilsky, 1895		Coléoptères	Faible		
<i>Anogcodes seladonius seladonius</i> (Fabricius, 1792)		Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia hungarica</i> (Scopoli, 1772)	Bupreste hongrois	Coléoptères	Faible		
<i>Anthrenus festivus</i> Erichson, 1846		Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Bembidion ambiguum</i> Dejean, 1831		Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Bioplanes meridionalis</i> Mulsant, 1854		Coléoptères	Modéré		
<i>Brachycerus undatus</i> Fabricius, 1798		Coléoptères	Faible		
<i>Calamobius filum</i> (Rossi, 1790)	Aiguillonier	Coléoptères	Faible		
<i>Calosoma sycophanta</i> (Linnaeus, 1758)	Calosome vert	Coléoptères	Faible		
<i>Cantharis rustica</i> Fallén, 1807	Téléphore de campagne	Coléoptères	Faible		
<i>Capnodis tenebrionis</i> (Linnaeus, 1761)	Capnode du Pêcher	Coléoptères	Faible		
<i>Carabus coriaceus</i> Linnaeus, 1758	Carabe chagriné	Coléoptères	Faible		
<i>Cardiophorus ruficollis</i> (Linnaeus, 1758)	Taupin porte-cœur ému	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Cardiophorus rufipes</i> (Goeze, 1777)	Taupin noir à pattes fauves	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	Grand Capricorne (Le)	Coléoptères	Faible	Mondiale : VU	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NI2
<i>Certallum ebulinum</i> (Linnaeus, 1767)	Cartalle des crucifères	Coléoptères	Faible		
<i>Cetonia aurata</i> (Linnaeus, 1758)	Cétoine dorée (la)	Coléoptères	Faible		
<i>Chilocorus bipustulatus</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle des landes	Coléoptères	Faible		
<i>Chlaenius vestitus</i> (Paykull, 1790)	Chlaenius habillé	Coléoptères	Faible		
<i>Chrysolina bankii</i> (Fabricius, 1775)		Coléoptères	Faible		
<i>Chrysolina herbacea</i> (Duftschmid, 1825)	Chrysomèle mentholée	Coléoptères	Faible		
<i>Chrysolina hyperici</i> (Forster, 1771)	Chrysomèle perforée	Coléoptères	Faible		
<i>Chrysomela populi</i> Linnaeus, 1758	Chrysomèle populaire	Coléoptères	Faible		
<i>Clytus arietis</i> (Linnaeus, 1758)	Clyte d'Eastwood	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points	Coléoptères	Faible		
<i>Coccinula quatuordecimpustulata</i> (Linnaeus, 1758)		Coléoptères	Faible		
<i>Coelostoma hispanicum</i> (Küster, 1848)		Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Coraeus fasciatus</i> (Villers, 1789)	Richard des Médicis	Coléoptères	Faible		
<i>Cordylepherus viridis</i> (Fabricius, 1787)		Coléoptères	Faible		
<i>Cryptocephalus fulvus</i> (Goeze, 1777)		Coléoptères	Faible		
<i>Cryptocephalus sulphureus</i> Olivier, 1808	Cryptocéphale sulfureux	Coléoptères	Faible		
<i>Deilus fugax</i> (Olivier, 1790)	Aiguille du genêt	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Dermestes frischii</i> Kugelann, 1792		Coléoptères	Faible		
<i>Diaclina fagi</i> (Panzer, 1799)		Coléoptères	Faible		
<i>Dicerca aenea</i> (Linnaeus, 1761)		Coléoptères	Faible		
<i>Dieckmanniellus chevrieri</i> (Boheman, 1845)		Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Dinoptera collaris</i> (Linnaeus, 1758)	Rhagie nez-de-clown	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Drasterius bimaculatus</i> (Rossi, 1790)	Taupin noir à taches rouges	Coléoptères	Faible		
<i>Elaphropus haemorroidalis</i> (Ponza, 1805)		Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Exochomus quadripustulatus</i> (Linnaeus, 1758)		Coléoptères	Faible		
<i>Exosoma lusitanicum</i> (Linnaeus, 1767)	Lupéris portugais	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Galeruca tanaceti (Linnaeus, 1758)	Galéruque de la tanaïsie	Coléoptères	Faible		
Harmonia axyridis (Pallas, 1773)	Coccinelle asiatique (la)	Coléoptères	Nul		
Harpalus fuscicornis Ménétrières, 1832		Coléoptères	Modéré		
Harpalus serripes (Quensel in Schönherr, 1806)	Harpale serripède	Coléoptères	Faible		
Hippodamia variegata (Goeze, 1777)	Coccinelle des friches	Coléoptères	Faible		
Ischnodes sanguinicollis (Panzer, 1793)	Taupin à cou sanglant	Coléoptères	Modéré	Européenne : VU	
Lachnaia pubescens (Dufour, 1820)	Chrysomèle du Chêne	Coléoptères	Faible		
Lachnaia tristigma (Lacordaire, 1848)		Coléoptères	Faible		
Lacon punctatus (Herbst, 1779)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Lepyrus palustris (Scopoli, 1763)	Lepyre annoncé	Coléoptères	Faible		
Lophyra flexuosa (Fabricius, 1787)		Coléoptères	Faible		
Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)	Cerf-volant (mâle)	Coléoptères	Faible	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH2
Mylabris variabilis (Pallas, 1781)	Mylabre à bandes	Coléoptères	Faible		
Necrobia rufipes (De Geer, 1775)	Zombie à pattes rouges	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Netocia morio</i> (Fabricius, 1781)	Cétoine noire (la)	Coléoptères	Faible		
<i>Nitidula carnaria</i> (Schaller, 1783)		Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Nitidula flavomaculata</i> Rossi, 1790		Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Oedemera nobilis</i> (Scopoli, 1763)	Cycliste maillot-vert	Coléoptères	Faible		
<i>Oedemera podagrariae</i> (Linnaeus, 1767)	Cycliste maillot-jaune	Coléoptères	Faible		
<i>Omophlus rugosicollis</i> (Brullé, 1832)		Coléoptères	Faible		
<i>Orthotomicus erosus</i> (Wollaston, 1857)		Coléoptères	Faible		
<i>Oryctes nasicornis</i> (Linnaeus, 1758)	Scarabée rhinocéros européen	Coléoptères	Faible		
<i>Oxythyrea funesta</i> (Poda, 1761)		Coléoptères	Faible		
<i>Pachnephorus pilosus</i> (Rossi, 1790)		Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Paradromius linearis</i> (Olivier, 1795)		Coléoptères	Faible		
<i>Podagrica fuscipes</i> (Fabricius, 1775)	Altise des mauves	Coléoptères	Faible		
<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à 22 points	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Purpuricenus kaehleri (Linnaeus, 1758)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Rhinusa vestita (Germar, 1821)		Coléoptères	Donnée insuffisante		
Scaurus atratus Fabricius, 1775		Coléoptères	Faible		
Scolytus intricatus (Ratzeburg, 1837)		Coléoptères	Faible		
Stenopterus rufus (Linnaeus, 1767)	Calleux Cycliste	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Stenurella melanura (Linnaeus, 1758)	Lepture à poils durs	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Timarcha tenebricosa (Fabricius, 1775)	Grand crache-sang	Coléoptères	Faible		
Trachys troglodytiformis Obenberger, 1918		Coléoptères	Faible		
Trichodes alvearius (Fabricius, 1792)	Clairon des abeilles solitaires	Coléoptères	Faible		
Trichodes leucopsideus (Olivier, 1800)	Clairon à épaulettes	Coléoptères	Faible		
Tropinota hirta (Poda, 1761)		Coléoptères	Faible		
Valgus hemipterus (Linnaeus, 1758)	Cétoine punaise	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Xanthogaleruca luteola (O.F. Müller, 1766)	Galéruque de l'orme (La)	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Chrysops flavipes Meigen, 1804		Diptères	Donnée insuffisante		
Eristalis tenax (Linnaeus, 1758)	Eristale gluante	Diptères	Faible	Européenne : LC	
Myathropa florea (Linnaeus, 1758)		Diptères	Faible	Européenne : LC	
Tabanus glaucopis Meigen, 1820		Diptères	Faible		
Trichopoda pictipennis Bigot, 1876		Diptères	Nul		
Acanthosoma haemorrhoidale (Linnaeus, 1758)	Punaise de l'aubépine	Hémiptères	Faible		
Acrosternum millierei (Mulsant & Rey, 1866)		Hémiptères	Faible		
Adelphocoris seticornis (Fabricius, 1775)		Hémiptères	Faible		
Adomerus maculipes (Mulsant & Rey, 1852)		Hémiptères	Faible		
Aelia acuminata (Linnaeus, 1758)	Punaise à tête allongée	Hémiptères	Faible		
Ancyrosoma leucogrammes (Gmelin, 1790)		Hémiptères	Faible		
Beosus maritimus (Scopoli, 1763)		Hémiptères	Faible		
Caliscelis wallengreni (Stål, 1863)		Hémiptères	Donnée insuffisante		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Camptopus lateralis (Germar, 1817)	Alydide des genêts	Hémiptères	Faible		
Canthophorus dubius (Scopoli, 1763)		Hémiptères	Faible		
Capsodes flavomarginatus (Donovan, 1798)		Hémiptères	Faible		
Carpocoris mediterraneus Tamanini, 1958		Hémiptères	Faible		
Carpocoris pudicus (Poda, 1761)		Hémiptères	Faible		
Centrocoris spiniger (Fabricius, 1781)		Hémiptères	Faible		
Centrotus cornutus (Linnaeus, 1758)	Demi-diable	Hémiptères	Faible		
Chrysochnoodes bolognai Carapezza, 1994		Hémiptères	Fort		
Cicada orni Linnaeus, 1758	Cigale grise (la)	Hémiptères	Faible		
Cicadatra atra (Olivier, 1791)	Cigale noire (la)	Hémiptères	Faible		
Cicadella viridis (Linnaeus, 1758)	Cicadelle verte	Hémiptères	Faible		
Coreus marginatus (Linnaeus, 1758)	Corée marginée	Hémiptères	Faible		
Coriomeris denticulatus (Scopoli, 1763)		Hémiptères	Faible		
Corizus hyoscyami (Linnaeus, 1758)	Corise de la jusquiame	Hémiptères	Faible		
Cydnus aterrimus (Forster, 1771)		Hémiptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Cymus clavicolus</i> (Fallén, 1807)		Hémiptères	Faible		
<i>Cymus melanocephalus</i> Fieber, 1861		Hémiptères	Faible		
<i>Deraeocoris lutescens</i> (Schilling, 1837)		Hémiptères	Faible		
<i>Deraeocoris ribauti</i> Wagner, 1943		Hémiptères	Faible		
<i>Deraeocoris ruber</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
<i>Dictyla nassata</i> (Puton, 1874)		Hémiptères	Faible		
<i>Dolycoris baccarum</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise brune à antennes & bords panachés	Hémiptères	Faible		
<i>Eremocoris abietis</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
<i>Erianotus lanosus</i> (Dufour, 1834)		Hémiptères	Assez fort		
<i>Eurydema ornata</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
<i>Gonocerus acuteangulatus</i> (Goeze, 1778)	Gonocère du buis	Hémiptères	Faible		
<i>Graphosoma italicum italicum</i> (O.F. Müller, 1766)		Hémiptères	Faible		
<i>Graphosoma semipunctatum</i> (Fabricius, 1775)		Hémiptères	Faible		
<i>Graptostethus servus</i> (Fabricius, 1787)		Hémiptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Halyomorpha halys</i> (Stål, 1855)	Punaise diabolique	Hémiptères	Nul		
<i>Holcocranum saturejae</i> (Kolenati, 1845)		Hémiptères	Donnée insuffisante		
<i>Holcogaster fibulata</i> (Germar, 1831)		Hémiptères	Faible		
<i>Horvathiolus superbus</i> (Pollich, 1781)		Hémiptères	Faible		
<i>Hydrometra stagnorum</i> (Linnaeus, 1758)	Hydromètre stagnant	Hémiptères	Faible		
<i>Ischnodemus quadratus</i> Fieber, 1837		Hémiptères	Faible		
<i>Ischnodemus sabuleti</i> (Fallén, 1826)		Hémiptères	Faible		
<i>Leptoglossus occidentalis</i> Heidemann, 1910	Punaise américaine du pin	Hémiptères	Nul		
<i>Loxocnemis dentator</i> (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		
<i>Lyctocoris campestris</i> (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		
<i>Lygaeus equestris</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise écuyère	Hémiptères	Faible		
<i>Lygus rugulipennis</i> Poppius, 1911		Hémiptères	Faible		
<i>Lyristes plebejus</i> (Scopoli, 1763)	Cigale plébéienne (La)	Hémiptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Maccevethus corsicus Signoret, 1862		Hémiptères	Faible		
Macrotylus paykullii (Fallén, 1807)		Hémiptères	Faible		
Monosteira unicastata (Mulsant & Rey, 1852)		Hémiptères	Faible		
Neurocladus brachiidens (Dufour, 1851)		Hémiptères	Modéré		
Nezara viridula (Linnaeus, 1758)	Punaise verte ponctuée	Hémiptères	Faible		
Notostira erratica (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
Nysius thymi (Wolff, 1804)		Hémiptères	Faible		
Ochterus marginatus (Latreille, 1804)	Ochterus marginé	Hémiptères	Faible		
Orius niger (Wolff, 1811)		Hémiptères	Faible		
Palomena prasina (Linnaeus, 1761)	Punaise verte	Hémiptères	Faible		
Paraparomius leptopoides (Baerensprung, 1859)		Hémiptères	Faible		
Peribalus strictus strictus (Fabricius, 1803)		Hémiptères	Faible		
Peritrechus gracilicornis Puton, 1877		Hémiptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Piezodorus lituratus (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		
Polymerus cognatus (Fieber, 1858)		Hémiptères	Faible		
Pyrrhocoris apterus (Linnaeus, 1758)	Gendarme	Hémiptères	Faible		
Rhaphigaster nebulosa (Poda, 1761)	Punaise nébuleuse	Hémiptères	Faible		
Spilostethus pandurus (Scopoli, 1763)		Hémiptères	Faible		
Staria lunata (Hahn, 1835)		Hémiptères	Faible		
Stenodema calcarata (Fallén, 1807)		Hémiptères	Faible		
Stephanitis pyri (Fabricius, 1775)		Hémiptères	Faible		
Stictocephala bisonia Kopp & Yonke, 1977	Membracide bison	Hémiptères	Faible		
Stictopleurus punctatonervosus (Goeze, 1778)		Hémiptères	Faible		
Teratocoris antennatus (Boheman, 1852)		Hémiptères	Donnée insuffisante		
Tettigettula pygmaea (Olivier, 1791)	Cigalette pygmée (la)	Hémiptères	Faible		
Trigonotylus caelestialium (Kirkaldy, 1902)		Hémiptères	Faible		
Zelus renardii Kolenati, 1857		Hémiptères	Nul		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Zicrona caerulea</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise verte bleuâtre	Hémiptères	Faible		
<i>Abia sericea</i> (Linnaeus, 1767)		Hyménoptères	Faible		
<i>Apis mellifera</i> Linnaeus, 1758	Abeille domestique	Hyménoptères	Faible	Européenne : DD	
<i>Bombus lapidarius</i> (Linnaeus, 1758)	Bourdon des pierres	Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Bombus pascuorum</i> (Scopoli, 1763)	Bourdon des champs	Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Camponotus cruentatus</i> (Latreille, 1802)	Fourmi ensanglantée	Hyménoptères	Faible		
<i>Lasius emarginatus</i> (Olivier, 1792)	Fourmi échancrée	Hyménoptères	Faible		
<i>Lasius neglectus</i> Van Loon, Boomsma & Andrasfalvy, 1990		Hyménoptères	Nul		
<i>Megascolia maculata flavifrons</i> (Fabricius, 1775)	Scolie à front jaune	Hyménoptères	Faible		
<i>Scolia hirta</i> (Schrank, 1781)		Hyménoptères	Faible		
<i>Therion circumflexum</i> (Linnaeus, 1758)		Hyménoptères	Faible		
<i>Vespa velutina</i> Lepeletier, 1836	Frelon à pattes jaunes	Hyménoptères	Nul		
<i>Acontia lucida</i> (Hufnagel, 1766)	Collier blanc (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Acosmetia caliginosa</i> (Hübner, 1813)	Noctuelle vineuse (La)	Lépidoptères	Donnée insuffisante		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Acronicta psi</i> (Linnaeus, 1758)	Psi (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Adela australis</i> (Heydenreich, 1851)		Lépidoptères	Faible		
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Agrilus convolvuli</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Liseron (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Anthocharis euphenoides</i> Staudinger, 1869	Aurore de Provence (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Arctia villica</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille fermière (L')	Lépidoptères	Faible		
<i>Argynnis pandora</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cardinal (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Aspitates gilvaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Aspilate jaunâtre (L')	Lépidoptères	Faible		
<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Boloria euphrosyne</i> (Linnaeus, 1758)	Grand collier argenté (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Brenthis daphne (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Ronce (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Brintesia circe (Fabricius, 1775)	Silène (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Cacyreus marshalli Butler, 1898	Brun du pélargonium (Le)	Lépidoptères	Nul	Mondiale : LC	
Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Carcharodus alceae (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Catocala elocata (Esper, 1787)	Déplacée (La)	Lépidoptères	Faible		
Catocala promissa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Promise (La)	Lépidoptères	Faible		
Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Charaxes jasius (Linnaeus, 1767)	Nymphale de l'Arbousier (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Chazara briseis (Linnaeus, 1764)	Hermite (L')	Lépidoptères	Fort	Régionale : EN	
Chiasmia clathrata (Linnaeus, 1758)	Réseau (Le)	Lépidoptères	Faible		
Coenonympha dorus (Esper, 1782)	Fadet des garrigues (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Colias alfaciensis Ribbe, 1905	Fluoré (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Cupido argiades</i> (Pallas, 1771)	Azuré du Trèfle (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Argus frêle (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Cydalima perspectalis</i> (Walker, 1859)	Pyrale du buis	Lépidoptères	Nul		
<i>Cymbalophora pudica</i> (Esper, 1785)	Ecaille tessalée (L')	Lépidoptères	Faible		
<i>Dendrolimus pini</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Pin (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Diacrisia purpurata</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille pourprée (L')	Lépidoptères	Faible		
<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Euchloe crameri</i> Butler, 1869	Piéride des Biscutelles (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Euclidia glyphica</i> (Linnaeus, 1758)	Doublure jaune (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH2 - Protection nationale : NI3
<i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	Écaille chinée (L')	Lépidoptères	Faible		Directive Habitat : CDH2

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Fabriciana adippe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré (Le)	Lépidoptères	Faible	Européenne : LC	
Glaucopyche alexis (Poda, 1761)	Azuré des Cytises (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Glaucopyche melanops (Boisduval, 1828)	Azuré de la Badasse (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Gonepteryx cleopatra (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Gonepteryx rhamnii (Linnaeus, 1758)	Citron (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Grammodes bifasciata (Petagna, 1787)	Noctuelle de la Salsepareille (La)	Lépidoptères	Faible		
Hipparchia fagi (Scopoli, 1763)	Sylvandre (Le)	Lépidoptères	Faible	Européenne : NT	
Hipparchia fidia (Linnaeus, 1767)	Chevron blanc (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Hipparchia statilinus (Hufnagel, 1766)	Faune (Le)	Lépidoptères	Faible	Européenne : NT	
Hyles euphorbiae (Linnaeus, 1758)	Sphinx de l'Euphorbe (Le)	Lépidoptères	Faible		
Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Lampides boeticus (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Leptotes pirithous</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré de la Luzerne (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lycaena alciphron</i> (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lymantria dispar</i> (Linnaeus, 1758)	Disparate (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Melanargia occitanica</i> (Esper, 1793)	Échiquier d'Occitanie (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Melitaea celadussa</i> Fruhstorfer, 1910	Mélitée de Fruhstorfer (La)	Lépidoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Melitaea didyma (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Melitaea phoebe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Mimas tiliae (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Tilleul (Le)	Lépidoptères	Faible		
Muschampia baeticus (Rambur, 1839)	Hespérie de la Ballote (L')	Lépidoptères	Modéré		
Notodonta dromedarius (Linnaeus, 1767)	Chameau (Le)	Lépidoptères	Faible		
Notodonta ziczac (Linnaeus, 1758)	Bois-Veiné (Le)	Lépidoptères	Faible		
Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)	Sylvaine (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Papilio machaon Linnaeus, 1758	Machaon (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Peribatodes rhomboidaria (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie rhomboïdale (La)	Lépidoptères	Faible		
Phragmatobia fuliginosa (Linnaeus, 1758)	Ecaille cramoisie (L')	Lépidoptères	Faible		
Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piérade du Chou (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pieris mannii (Mayer, 1851)	Piérade de l'Ibérade (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Plebejus argus (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Polyommatus escheri (Hübner, 1823)	Azuré de l'Adragant (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Polyommatus thersites (Cantener, 1835)	Azuré de l'Esparcette (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pontia daplidice (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Proserpinus proserpina (Pallas, 1772)	Sphinx de l'Épilobe (Le)	Lépidoptères	Faible	Mondiale : DD	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NI2
Pseudophilotes baton (Bergsträsser, 1779)	Azuré du Thym (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pyrausta despicata (Scopoli, 1763)	Pyrauste du plantain	Lépidoptères	Faible		
Pyrgus armoricanus (Oberthür, 1910)	Hespérie des Potentilles (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pyrgus cirsii (Rambur, 1839)	Hespérie des Cirsés (L')	Lépidoptères	Assez fort	Européenne : VU	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Pyrgus malvoides (Elwes & Edwards, 1897)	Tacheté austral (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pyrgus onopordi (Rambur, 1839)	Hespérie de la Malope (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pyronia bathseba (Fabricius, 1793)	Ocellé rubané (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pyronia cecilia (Vallantin, 1894)	Ocellé de le Canche (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Quercusia quercus (Linnaeus, 1758)	Thécla du Chêne (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Rhodometra sacraria (Linnaeus, 1767)	Phalène sacrée (La)	Lépidoptères	Faible		
Saturnia pyri (Denis & Schiffermüller, 1775)	Grand Paon de nuit	Lépidoptères	Faible		
Satyrium esculi (Hübner, 1804)	Thécla du Kermès (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Satyrium spini (Denis & Schiffermüller, 1775)	Thécla des Nerpruns (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Spialia sertorius (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Synthymia fixa (Fabricius, 1787)	Noctuelle du Dartrier (La)	Lépidoptères	Faible		
Thymelicus acteon (Rottemburg, 1775)	Hespérie du Chiendent (L')	Lépidoptères	Faible	Européenne : NT	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Tyta luctuosa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle en deuil (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Uresiphita gilvata</i> (Fabricius, 1794)	Botys de la traînasse	Lépidoptères	Faible		
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Zerynthia polyxena</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Diane (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NI2
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NI3
<i>Zygaena erythrus</i> (Hübner, 1806)	Zygène des garrigues (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)	Zygène du Pied-de-Poule (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Zygaena transalpina</i> (Esper, 1780)	Zygène transalpine (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	Aeschne mixte	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur (L')	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Anax parthenope</i> (Selys, 1839)	Anax napolitain (L')	Odonates	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> (Vander Linden, 1825)	Caloptéryx hémorroïdal	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Calopteryx splendens splendens</i> (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	Odonates	Faible		
<i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Chalcolestes viridis</i> (Vander Linden, 1825)	Leste vert	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Coenagrion caeruleum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Agrion bleuisant	Odonates	Fort	Nationale : EN	
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Odonates	Modéré	Mondiale : VU	Directive Habitat : CDH2 - Protection nationale : NI3
<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Erythromma lindenii</i> (Selys-Longchamps, 1840)	Agrion de Vander Linden	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Erythromma viridulum</i> (Charpentier, 1840)	Naïade au corps vert (La)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	Odonates	Modéré	Européenne : NT	
<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	Odonates	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)	Agrion nain (L')	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Lestes virens (Charpentier, 1825)	Leste verdoyant	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Libellula depressa Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Libellula fulva O.F. Müller, 1764	Libellule fauve (La)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Libellula quadrimaculata Linnaeus, 1758	Libellule quadrimaculée (La)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Onychogomphus forcipatus unguiculatus (Van der Linden, 1823)	Gomphe à forceps méridional (Le)	Odonates	Faible		
Orthetrum brunneum (Boyer de Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun (L')	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé (L')	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Orthetrum coerulescens coerulescens (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleissant	Odonates	Faible		
Platycnemis acutipennis Selys, 1841	Agrion orangé	Odonates	Faible	Européenne : NT	
Platycnemis latipes Rambur, 1842	Agrion blanchâtre	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Sympecma fusca (Vander Linden, 1820)	Leste brun	Odonates	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Sympetrum meridionale</i> (Selys, 1841)	Sympétrum méridional (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Sympetrum pedemontanum</i> (O.F. Müller in Allioni, 1766)	Sympétrum du Piémont (Le)	Odonates	Faible	Nationale : NT	
<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Trithemis annulata</i> (Palisot de Beauvois, 1807)	Trithémis annelé (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Acrida ungarica mediterranea</i> Dirsh, 1949	Truxale occitane	Orthoptères	Modéré		
<i>Acrotylus fischeri</i> Azam, 1901	OEdipode framboisine	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Acrotylus insubricus insubricus</i> (Scopoli, 1786)	Oedipode grenadine	Orthoptères	Faible		
<i>Aiolopus puissantii</i> Defaut, 2005	Aïolope de Kenitra	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Aiolopus strepens strepens</i> (Latreille, 1804)	Aïolope automnale	Orthoptères	Faible		
<i>Anacridium aegyptium</i> (Linnaeus, 1764)	Criquet égyptien	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Barbitistes fischeri</i> (Yersin, 1854)	Barbitiste languedocien	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Calliptamus italicus (Linnaeus, 1758)	Caloptène italien	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Calliptamus wattenwylanus (Pantel, 1896)	Caloptène occitan	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Chorthippus brunneus (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Chorthippus vagans (Eversmann, 1848)	Criquet des Pins	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Conocephalus conocephalus (Linnaeus, 1767)	Conocéphale africain	Orthoptères	Donnée insuffisante	Régionale : CR	
Conocephalus fuscus (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Decticus albifrons (Fabricius, 1775)	Dectique à front blanc	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Dociostaurus jagoi occidentalis Soltani, 1978	Criquet de Jago	Orthoptères	Faible		
Ephippiger diurnus diurnus Dufour, 1841		Orthoptères	Faible		
Euchorthippus elegantulus Zeuner, 1940		Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Eumodicogryllus bordigalensis (Latreille, 1804)	Grillon bordelais	Orthoptères	Faible	Européenne : LC	
Gryllomorpha dalmatina (Ocskay, 1832)	Grillon des bastides	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Gryllotalpa vineae Bennet-Clark, 1970	Courtillière des vignes	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Gryllus bimaculatus De Geer, 1773	Grillon provençal	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Gryllus campestris Linnaeus, 1758	Grillon champêtre	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Leptophyes punctatissima (Bosc, 1792)	Leptophye ponctué	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Locusta migratoria migratorioides (Reiche & Fairmaire, 1849)		Orthoptères	Faible		
Melanogryllus desertus (Pallas, 1771)	Grillon noirâtre	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Nemobius sylvestris (Bosc, 1792)	Grillon des bois	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Oecanthus pellucens pellucens (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie	Orthoptères	Faible		
Oedaleus decorus (Germar, 1825)	Oedipode soufrée	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Oedipoda caerulescens caerulescens (Linnaeus, 1758)	Oedipode turquoise	Orthoptères	Faible		
Oedipoda germanica (Latreille, 1804)	OEdipode rouge	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Omocestus rufipes (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Paratettix meridionalis (Rambur, 1838)	Tétrix des plages	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Pezotettix giornae (Rossi, 1794)	Criquet pansu	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Phaneroptera nana Fieber, 1853	Phanéroptère méridional	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Platycleis affinis affinis Fieber, 1853	Decticelle côtière	Orthoptères	Faible		
Platycleis albopunctata (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Platycleis intermedia (Audinet-Serville, 1838)	Decticelle intermédiaire	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Platycleis sabulosa Azam, 1901	Decticelle des sables	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Pseudochorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures	Orthoptères	Faible	Européenne : LC	
Pteronemobius heydenii (Fischer, 1853)	Grillon des marais	Orthoptères	Faible	Régionale : NT	
Pyrgomorpha conica (Olivier, 1791)	Criquet printanier	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Ramburiella hispanica (Rambur, 1838)	Criquet des Ibères	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Rhacocleis poneli Harz & Voisin, 1987	Decticelle varoise	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Sepiana sepium (Yersin, 1854)	Decticelle échassière	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Sphingonotus caerulans caerulans (Linnaeus, 1767)	Oedipode aigue-marine	Orthoptères	Faible		
Tessellana tessellata (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée	Orthoptères	Faible	Européenne : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Tetrix bolivari Saulcy in Azam, 1901	Tétrix caucasien	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Tetrix ceperoi (Bolívar, 1887)	Tétrix des vasières	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Tetrix depressa Brisout de Barneville, 1848	Tétrix déprimé	Orthoptères	Faible	Européenne : LC	
Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Tylopsis lilifolia (Fabricius, 1793)	Phanéroptère liliacé	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Yersinella raymondii (Yersin, 1860)	Decticelle frêle	Orthoptères	Faible	Européenne : LC	
Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Arvicola sapidus Miller, 1908	Campagnol amphibie	Mammifères (hors chauves-souris)	Assez fort	Européenne : VU	Protection nationale : NM2
Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)	Chevreuil européen	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Castor fiber Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie	Mammifères (hors chauves-souris)	Modéré	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NM2
Crocidura gueldenstaedtii (Pallas, 1811)		Mammifères (hors chauves-souris)	Modéré	Mondiale : LC	
Crocidura russula (Hermann, 1780)	Crocidure musette	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	Protection nationale : NM2
<i>Glis glis</i> (Linnaeus, 1766)	Loir gris	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe	Mammifères (hors chauves-souris)	Fort	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NM2
<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Fouine	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
<i>Microtus agrestis</i> (Linnaeus, 1761)	Campagnol agreste	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
<i>Microtus duodecimcostatus</i> (de Sélys-Longchamps, 1839)	Campagnol provençal	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
<i>Mus musculus domesticus</i> Schwarz & Schwarz, 1943		Mammifères (hors chauves-souris)	Faible		
<i>Mus spretus</i> Lataste, 1883	Souris d'Afrique du Nord	Mammifères (hors chauves-souris)	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	Belette d'Europe	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	Ragondin	Mammifères (hors chauves-souris)	Nul	Mondiale : LC	
<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Crossope aquatique	Mammifères (hors chauves-souris)	Modéré	Nationale : LC	Protection nationale : NM2
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Mammifères (hors chauves-souris)	Modéré	Mondiale : EN	
<i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769)	Rat surmulot	Mammifères (hors chauves-souris)	Nul	Mondiale : LC	
<i>Rattus rattus</i> (Linnaeus, 1758)	Rat noir	Mammifères (hors chauves-souris)	Nul	Nationale : LC	
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	Protection nationale : NM2
<i>Suncus etruscus</i> (Savi, 1822)	Pachyure étrusque	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
<i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	Taupe d'Europe	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
<i>Cepaea nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
<i>Cornu aspersum</i> (O.F. Müller, 1774)	Escargot petit-gris	Mollusques	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Eobania vermiculata</i> (O.F. Müller, 1774)	Escargot mourguéta	Mollusques	Faible	Européenne : LC	
<i>Helix lucorum</i> Linnaeus, 1758	Escargot turc	Mollusques	Faible	Européenne : LC	
<i>Limax maximus</i> Linnaeus, 1758	Limace léopard	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
<i>Monacha cartusiana</i> (O.F. Müller, 1774)	Petit moine	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
<i>Phenacolimax major</i> (A. Férussac, 1807)	Semilimace des plaines	Mollusques	Faible	Européenne : NT	
<i>Pomatias elegans</i> (O.F. Müller, 1774)	Élégante striée	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
<i>Solatopupa similis</i> (Bruguière, 1792)	Maillot cendré	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
<i>Testacella haliotide</i> Draparnaud, 1801	Testacelle commune	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
<i>Theba pisana</i> (O.F. Müller, 1774)	Caragouille rosée	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
<i>Xeropicta derbentina</i> (Krynicky, 1836)	Hélicelle des Balkans	Mollusques	Nul	Européenne : LC	
<i>Xerotricha conspurcata</i> (Draparnaud, 1801)	Hélicette veloutée	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
<i>Zonites algirus</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot peson	Mollusques	Faible	Européenne : VU	
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvate	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Oiseaux	Assez fort	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Oiseaux	Modéré	Nationale : NT	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Oiseaux	Assez fort	Nationale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO21, CDO31
<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	Canard colvert	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO21, CDO31
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Oiseaux	Modéré	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Oiseaux	Fort	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	Grande Aigrette	Oiseaux	Faible	Nationale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Héron cendré	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Oiseaux	Assez fort	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna	Oiseaux	Assez fort	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Oiseaux	Assez fort	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Oiseaux	Modéré	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
Carduelis citrinella (Pallas, 1764)	Venturon montagnard	Oiseaux	Faible	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
Cecropis daurica (Laxmann, 1769)	Hirondelle rousseline	Oiseaux	Assez fort	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Charadrius dubius Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758	Grand Gravelot	Oiseaux	Faible	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	Oiseaux	Faible	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO22 - Protection nationale : NO3
Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	Oiseaux	Faible	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Oiseaux	Assez fort	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	Oiseaux	Faible	Régionale : EN	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Oiseaux	Très fort	Régionale : CR	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Oiseaux	Modéré	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	Oiseaux	Faible	Nationale : LC	Protection nationale : NO3
Columba livia Gmelin, 1789	Pigeon biset	Oiseaux	Nul	Régionale : RE	Directive Oiseaux : CDO21
Columba oenas Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Oiseaux	Assez fort	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO22
Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO21, CDO31
Coracias garrulus Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Oiseaux	Assez fort	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Corvus corax Linnaeus, 1758	Grand corbeau	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Corvus corone cornix Linnaeus, 1758	Corneille mantelée	Oiseaux	Faible	Régionale : NA	Directive Oiseaux : CDO22 - Protection nationale : NO3
Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO22
Corvus monedula Linnaeus, 1758	Choucas des tours	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22 - Protection nationale : NO3
Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO22
Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Curruca cantillans (Pallas, 1764)		Oiseaux	Faible	Européenne : LC	Protection nationale : NO3
Curruca hortensis (J.F. Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Oiseaux	Modéré	Européenne : LC	Protection nationale : NO3
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1789)	Cygne tuberculé	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22 - Protection nationale : NO3
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Oiseaux	Modéré	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	Oiseaux	Faible	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic noir	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1766	Bruant zizi	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	Bruant jaune	Oiseaux	Faible	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Oiseaux	Modéré	Régionale : EN	Protection nationale : NO3
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758	Faucon émerillon	Oiseaux	Faible	Européenne : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Oiseaux	Assez fort	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Falco vespertinus Linnaeus, 1766	Faucon kobez	Oiseaux	Faible	Européenne : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	Oiseaux	Faible	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758	Pinson du nord	Oiseaux	Faible	Européenne : LC	Protection nationale : NO3
Galerida cristata (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Oiseaux	Assez fort	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	Oiseaux	Faible	Nationale : CR	Directive Oiseaux : CDO32, CDO21
Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)	Gallinule poule-d'eau	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
Grus grus (Linnaeus, 1758)	Grue cendrée	Oiseaux	Faible	Nationale : CR	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Gyps fulvus (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)	Aigle botté	Oiseaux	Faible	Nationale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique	Oiseaux	Assez fort	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Ichthyaetus melanocephalus (Temminck, 1820)	Mouette mélanocéphale	Oiseaux	Faible	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Oiseaux	Assez fort	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Lanius meridionalis Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Oiseaux	Très fort	Régionale : EN	Protection nationale : NO3
Lanius senator Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Oiseaux	Très fort	Régionale : CR	Protection nationale : NO3
Larus michahellis Naumann, 1840	Goéland leucopnée	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Locustella fluviatilis (Wolf, 1810)	Locustelle fluviatile	Oiseaux	Faible	Européenne : LC	Protection nationale : NO4
Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rosignol philomèle	Oiseaux	Faible	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Lymnocyptes minimus (Brünnich, 1764)	Bécassine sourde	Oiseaux	Faible	Européenne : LC	Directive Oiseaux : CDO21, CDO32
Merops apiaster Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	Oiseaux	Faible	Régionale : EN	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Monticola solitarius (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Motacilla flava Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Neophron percnopterus (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Oiseaux	Très fort	Régionale : CR	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Numenius phaeopus (Linnaeus, 1758)	Courlis corlieu	Oiseaux	Faible	Nationale : VU	Directive Oiseaux : CDO22
Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris	Oiseaux	Assez fort	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Oenanthe hispanica (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard	Oiseaux	Très fort	Régionale : CR	Protection nationale : NO3
Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Otus scops (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbuzard pêcheur	Oiseaux	Faible	Nationale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Oiseaux	Fort	Régionale : EN	Protection nationale : NO3
Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	Oiseaux	Nul	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO31, CDO21
<i>Phoenicurus ochrurus</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	Oiseaux	Faible	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur	Oiseaux	Faible	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	Oiseaux	Faible	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Platalea leucorodia</i> Linnaeus, 1758	Spatule blanche	Oiseaux	Faible	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Grèbe huppé	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	Oiseaux	Faible	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Oiseaux	Assez fort	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés	Oiseaux	Fort	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Oiseaux	Modéré	Nationale : LC	Directive Oiseaux : CDO21, CDO32
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	Oiseaux	Modéré	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'été	Oiseaux	Modéré	Européenne : LC	Directive Oiseaux : CDO21
<i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	Oiseaux	Faible	Européenne : LC	Protection nationale : NO3
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Oiseaux	Assez fort	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)	Sterne naine	Oiseaux	Modéré	Régionale : EN	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Oiseaux	Modéré	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Oiseaux	Assez fort	Nationale : EN	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Tachymarptis melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Tringa glareola</i> Linnaeus, 1758	Chevalier sylvain	Oiseaux	Faible	Nationale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)	Chevalier aboyeur	Oiseaux	Faible	Nationale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc	Oiseaux	Faible	Nationale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier gambette	Oiseaux	Faible	Régionale : EN	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	Grive mauvis	Oiseaux	Faible	Mondiale : NT	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	Grive litorne	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Grive draine	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers	Oiseaux	Fort	Régionale : EN	Protection nationale : NO3
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Squalius cephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevesne commun		Faible	Nationale : LC	
<i>Coronella girondica</i> (Daudin, 1803)	Coronelle girondine (La)	Reptiles	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : FRAR3
<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe (La)	Reptiles	Assez fort	Régionale : NT	Directive Habitat : CDH2, CDH4 - Protection nationale : FRAR2
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard à deux raies (Le)	Reptiles	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : FRAR2
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Reptiles	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : FRAR3
<i>Natrix helvetica</i> (Lacépède, 1789)	Couleuvre helvétique	Reptiles	Faible		Protection nationale : FRAR2
<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758)	Couleuvre vipérine (La)	Reptiles	Faible	Nationale : NT	Protection nationale : FRAR2
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)	Reptiles	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : FRAR2
<i>Psammmodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le)	Reptiles	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : FRAR3
<i>Tarentola mauritanica</i> (Linnaeus, 1758)	Tarente de Maurétanie (La)	Reptiles	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : FRAR3
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Reptiles	Fort	Nationale : VU	Protection nationale : FRAR2

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Trachemys scripta</i> (Schoepff, 1792)	Trachémyde écrite	Reptiles	Nul	Mondiale : LC	
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Reptiles	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : FRAR2
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Reptiles	Modéré	Européenne : LC	Protection nationale : FRAR3
<i>Coprinus comatus</i> (O.F.Müll.) Pers., 1797	Coprin chevelu	Champignons et lichens	Faible	Mondiale : LC	
<i>Trametes versicolor</i> (L.) Lloyd, 1921	Tramète versicolore	Champignons et lichens	Faible		
<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>cupressiforme</i> Hedw., 1801		Autres plantes	Faible		
<i>Pseudoscleropodium purum</i> (Hedw.) M.Fleisch., 1923		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
<i>Tortella squarrosa</i> (Brid.) Limpr., 1888		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
<i>Acanthus mollis</i> L., 1753	Acanthe à feuilles molles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Acer monspessulanum</i> L., 1753	Érable de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Achillea filipendulina</i> Lam., 1783	Achillée filipendule	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Achillea nobilis</i> L., 1753	Achillée noble	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Aegilops geniculata</i> Roth, 1797	Égilope ovale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Aegilops neglecta</i> Req. ex Bertol., 1835	Égilope négligée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Aegilops triuncialis</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Égilope à trois arêtes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Aegonychon purpurocaeruleum</i> (L.) Holub, 1973	Fausse buglosse pourpre bleu	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Aeonium arboreum</i> (L.) Webb & Berthel., 1840	Aéonium arboré	Plantes vasculaires	Nul		
<i>Aethionema saxatile</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Éthionème des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Agave americana</i> L., 1753	Agave d'Amérique	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Ajuga chamaepitys</i> (L.) Schreb., 1773	Bugle petit-pin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Albizia julibrissin</i> Durazz., 1772	Albizie julibrissin	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Allium moschatum</i> L., 1753	Ail musqué	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Allium oporinanthum Brullo, Pavone & Salmeri, 1997	Ail de Girerd	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Allium polyanthum Schult. & Schult.f., 1830	Ail à fleurs nombreuses	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Allium rotundum L., 1762	Ail arrondi	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Allium sphaerocephalon L., 1753	Ail à tête ronde	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Allium vineale L., 1753	Ail des vignes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Alnus incana (L.) Moench, 1794	Aulne blanchâtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Althaea cannabina L., 1753	Guimauve faux chanvre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Althaea officinalis L., 1753	Guimauve officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Alyssum alyssoides (L.) L., 1759	Alysson faux alysson	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Amaranthus deflexus L., 1771	Amarante couchée	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Amelanchier ovalis Medik., 1793	Amélanchier ovale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817	Anacamptide pyramidale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Anchusa azurea Mill., 1768	Buglosse d'Italie	Plantes vasculaires	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sylvestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anisantha madritensis</i> (L.) Nevski, 1934	Anisanthe de Madrid	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anisantha rubens</i> (L.) Nevski, 1934	Brome rouge	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anisantha tectorum</i> (L.) Nevski, 1934	Brome des toits	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anthemis arvensis</i> L., 1753	Anthémide des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anthericum liliago</i> L., 1753	Phalangère à fleurs de lis	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>rubriflora</i> Arcang., 1882	Anthyllide à fleurs rouges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Antirrhinum latifolium</i> Mill., 1768	Muflier à feuilles larges	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Fausse arabette de Thalius	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arabis auriculata</i> Lam., 1783	Arabette dressée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Arabis collina</i> subsp. <i>collina</i> Ten., 1815	Arabette des collines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772	Arabette poilue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arabis planisiliqua</i> (Pers.) Rchb., 1838	Arabette à fruits aplatis	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arabis verna</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Arabette de printemps	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Araujia sericifera</i> Brot., 1818	Araujie à soies	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Arbutus unedo</i> L., 1753	Arbousier commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arenaria leptoclados</i> (Rchb.) Guss., 1844	Sabline à rameaux grêles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball, 1968	Argyrolobe de Zanon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Aria edulis</i> (Willd.) M.Roem., 1847	Alisier blanc	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Aristolochia clematitis</i> L., 1753	Aristolochie clématite	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Aristolochia pistolochia</i> L., 1753	Aristolochie pistolochie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Aristolochia rotunda</i> subsp. <i>rotunda</i> L., 1753	Aristolochie à feuilles rondes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Artemisia campestris</i> subsp. <i>glutinosa</i> (J.Gay ex Besser) Batt., 1889	Armoise glutineuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Artemisia dracunculus</i> L., 1753	Armoise estragon	Plantes vasculaires	Nul		
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arundo donax</i> L., 1753	Canne de Provence	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : LC	
<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Asperge à feuilles aiguës	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	Asperge officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs	Plantes vasculaires	Fort	Nationale : EN	
<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Aspérule à l'esquinancie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Doradille cétérac	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Astragalus monspessulanus</i> subsp. <i>monspessulanus</i> L., 1753	Astragale de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Astragalus stella</i> Gouan, 1773	Astragale étoilé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Atriplex halimus</i> L., 1753	Arroche halime	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : LC	
<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805	Arroche prostrée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Avena sterilis</i> L., 1762 [nom. et typ. cons.]	Avoine stérile	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville, 1893	Berle dressée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Biscutella lima</i> Rchb., 1832	Biscutella lime	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) C.H.Stirt., 1981	Psoralée à odeur de bitume	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Blackstonie perfoliée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bolboschoenus laticarpus</i> Marhold, Hroudová, Duchá?ek & Zák., 2004	Bolbochoin à feuilles larges	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Borago officinalis</i> L., 1753	Bourrache officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Brachypode fausse ivraie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné	Plantes vasculaires	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Brachypodium retusum (Pers.) P.Beauv., 1812	Brachypode tronqué	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des forêts	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Bromus japonicus subsp. japonicus Thunb., 1784	Brome du Japon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Bromus lanceolatus Roth, 1797	Brome lancéolé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Bromus squarrosus L., 1753	Brome squarreux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Broussonetia papyrifera (L.) Vent., 1799	Mûrier à papier	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
Buddleja davidii Franch., 1887	Buddleia de David	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Buglossoides arvensis (L.) I.M.Johnst., 1954	Fausse buglosse des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Bunias erucago L., 1753	Bunias fausse roquette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Bupleurum baldense Turra, 1764	Buplèvre du mont Baldo	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Bupleurum fruticosum L., 1753	Buplèvre ligneux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Bupleurum praealtum L., 1756	Buplèvre très élevé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Buxus sempervirens L., 1753	Buis toujours vert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Calamagrostis pseudophragmites (Haller f.) Koeler, 1802	Calamagrostide faux phragmite	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Calendula arvensis L., 1763	Souci des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Campanula erinus L., 1753	Campanule érine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Campanula glomerata L., 1753	Campanule agglomérée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Campanula medium L., 1753	Campanule carillon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Campanula rapunculus L., 1753	Campanule raiponce	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Campsis radicans (L.) Seem. ex Bureau, 1864	Bois de frêne	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cardamine amara subsp. amara L., 1753	Cardamine amère	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
Carduus nigrescens subsp. nigrescens Vill., 1779	Chardon noircissant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Carduus pycnocephalus</i> L., 1763	Chardon à tête dense	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex halleriana</i> Asso, 1779	Laïche de Haller	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex liparocarpos</i> Gaudin, 1804	Laïche à fruits lustrés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	Laïche cuivrée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laïche faux souchet	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	Protection régionale : RV93
<i>Carlina hispanica</i> Lam., 1785	Carline d'Espagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carpinus ostrya</i> L., 1753	Ostrya à feuilles de charme	Plantes vasculaires	Nul		
<i>Carthamus lanatus</i> L., 1753	Carthame laineux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Catapode rigide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cedrus atlantica</i> (Endl.) Manetti ex Carrière, 1855	Cèdre de l'Atlas	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : EN	
<i>Celtis australis</i> L., 1753	Micocoulier de Provence	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Centaurea aspera</i> subsp. <i>aspera</i> L., 1753	Centaurée rude	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Centaurea benedicta</i> (L.) L., 1763	Centaurée bénie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Centaurea calcitrapa</i> L., 1753	Centaurée chasse-trape	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Centaurea paniculata</i> subsp. <i>paniculata</i> L., 1753	Centaurée en panicule	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Centaurea scabiosa</i> subsp. <i>scabiosa</i> L., 1753	Centaurée scabieuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Centaurea solstitialis</i> L., 1753	Centaurée du solstice	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Centaurea stoebe</i> L., 1753	Centaurée du Rhin	Plantes vasculaires	Fort	Régionale : VU	
<i>Centranthus calcitrapae</i> (L.) Duf., 1811	Centranthe chasse-trappe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Centranthus lecoqii</i> Jord., 1852	Centranthe de Lecoq	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch, 1888	Céphalanthère à feuilles longues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich., 1817	Céphalanthère rouge	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cephalaria leucantha</i> (L.) Schrad. ex Roem. & Schult., 1818	Céphalaire à fleurs blanches	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Cerastium arvense</i> subsp. <i>suffruticosum</i> (L.) Ces., 1844	Céraiste suffrutescens	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cerastium pumilum</i> Curtis, 1777	Céraiste nain	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ceratostigma plumbaginoides</i> Bunge, 1833	Cérostigma faux plumbago	Plantes vasculaires	Nul		
<i>Cercis siliquastrum</i> L., 1753	Arbre de Judée	Plantes vasculaires	Faible	Européenne : LC	
<i>Cerintho major</i> L., 1753	Grand mélinet	Plantes vasculaires	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Cervaria rivini</i> Gaertn., 1788	Cervaire de Rivinus	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélidoine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrilla à tige de jonc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Chrozophora tinctoria</i> (L.) A.Juss., 1824	Chrozophora des teinturiers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée sauvage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cistus albidus</i> L., 1753	Ciste blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Cistus salviifolius</i> L., 1753	Ciste à feuilles de sauge	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Clematis flammula</i> L., 1753	Clématite flammette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Clinopodium nepeta</i> subsp. <i>nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	Clinopode népéta	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Clypeola jonthlaspi</i> L., 1753	Clypéole jonthlaspi	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Colchicum longifolium</i> Castagne, 1845	Colchique à feuilles longues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Colutea arborescens</i> L., 1753	Baguenaudier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Coriandrum sativum</i> L., 1753	Coriandre cultivée	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Coris monspeliensis</i> L., 1753	Coris de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cormus domestica</i> (L.) Spach, 1834	Cormier	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Cornus sanguinea</i> subsp. <i>sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Coronilla glauca</i> L., 1755	Coronille glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Coronilla minima L., 1756	Coronille naine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Coronilla scorpioides (L.) W.D.J.Koch, 1837	Coronille scorpion	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Coronilla varia L., 1753	Coronille variée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la pampa	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Corylus avellana L., 1753	Noisetier commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cota tinctoria (L.) J.Gay ex Guss., 1844	Anthémide des teinturiers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : DD	
Cotinus coggygria Scop., 1771	Arbre à perruque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cotoneaster salicifolius Franch., 1885	Cotonéaster à feuilles de Saule	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Crepis foetida subsp. rhoeadifolia (M.Bieb.) ?elak., 1871	Crépide à feuilles de coquelicot	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
Crepis sancta (L.) Bornm., 1913	Crépide sacrée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia (Thuill.) Thell., 1914	Crépide à feuilles de pissenlit	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Crucianella angustifolia L., 1753	Crucianelle à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Crucianella latifolia L., 1753	Crucianelle à feuilles larges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Crupina vulgaris</i> Cass., 1817	Crupine commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cydonia oblonga</i> Mill., 1768	Cognassier commun	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cynoglossum creticum</i> Mill., 1768	Cynoglosse de Crète	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cyperus flavescens</i> L., 1753	Souchet jaunissant	Plantes vasculaires	Assez fort	Nationale : LC	
<i>Cytisophyllum sessilifolium</i> (L.) O.Lang, 1843	Cytisophylle à feuilles sessiles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>hispanica</i> (Roth) Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Datura	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Diplotaxis eruroides</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe fausse roquette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Diplotaxis muralis</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe des murs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Diplotaxis tenuifolia</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe à feuilles ténues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cardère à foulon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Dracunculus vulgaris</i> Schott, 1832	Serpentaire commune	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Ecballium elaterium</i> (L.) A.Rich., 1824	Momordique élatérium	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Echinacea purpurea</i> (L.) Moench, 1794	Échinacée pourpre	Plantes vasculaires	Nul		
<i>Echinops ritro</i> L., 1753	Échinops ritro	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Elaeagnus angustifolia</i> L., 1753	Chalef à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Elytrigia intermedia</i> (Host) Nevski, 1933	Chiendent intermédiaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Épilobe à tige carrée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Epipactis helleborine</i> subsp. helleborine (L.) Crantz, 1769	Épipactide helléborine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Epipactis helleborine</i> subsp. <i>tremolsii</i> (Pau) E.Klein, 1979	Épipactide de Trémols	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Sw., 1800	Épipactide à petites feuilles	Plantes vasculaires	Faible	Européenne : NT	
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Equisetum ramosissimum</i> Desf., 1799	Prêle très rameuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Érigéron du Canada	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Érigéron de Sumatra	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Erodium acaule</i> (L.) Bech. & Thell., 1928	Érodium acaule	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Erodium ciconium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium bec-de-cigogne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Erodium cicutarium</i> subsp. <i>cutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de ciguë	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753	Ers à quatre graines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Panicaut champêtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Erysimum nevadense</i> subsp. <i>collisparsum</i> (Jord.) P.W.Ball, 1990	Vélar du Roussillon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Eschscholzia californica</i> Cham., 1820	Pavot de Californie	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Eucalyptus globulus</i> Labill., 1800	Eucalyptus à fruits globuleux	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Eupatorium cannabinum</i> subsp. <i>cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia characias</i> subsp. <i>characias</i> L., 1753	Euphorbe characias	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprès	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia falcata</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Euphorbe en faux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia palustris</i> L., 1753	Euphorbe des marais	Plantes vasculaires	Fort	Nationale : LC	
<i>Euphorbia segetalis</i> subsp. <i>segetalis</i> L., 1753	Euphorbe des moissons	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia serrata</i> L., 1753	Euphorbe dentée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ficus carica</i> L., 1753	Figuier d'Europe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Filago pyramidata</i> L., 1753	Cotonnière pyramidale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Foeniculum vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourdaïne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl, 1804 [nom. cons.]	Frêne à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Fraxinus ornus</i> L., 1753	Orne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Fumana ericifolia</i> Wallr., 1840	Fumana à feuilles de bruyère	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Fumana couché	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Fumana thymifolia</i> (L.) Spach ex Webb, 1838	Fumana à feuilles de thym	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet, 1826	Gagée velue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Protection nationale : NV1
<i>Gaillardia pulchella</i> Foug., 1786	Gaillardie gracieuse	Plantes vasculaires	Nul		
<i>Galatella sedifolia</i> subsp. <i>sedifolia</i> (L.) Greuter, 2003	Aster à feuilles d'orpin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galeopsis angustifolia</i> Ehrh. ex Hoffm., 1804	Galéopsis à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Galium corrudifolium</i> Vill., 1779	Gaillet à feuilles d'asperge sauvage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Gaillet de Paris	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet vrai	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium verum</i> subsp. <i>verum</i> L., 1753	Gaillet vrai	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Genista hispanica</i> subsp. <i>hispanica</i> L., 1753	Genêt d'Espagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Genista pilosa</i> subsp. <i>pilosa</i> L., 1753	Genêt poilu	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Genista pulchella</i> Vis., 1830	Genêt joli	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium colombin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium mou	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium purpureum</i> Vill., 1786	Géranium pourpre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Gladiolus dubius</i> Guss., 1832	Glaïeul douteux	Plantes vasculaires	Assez fort	Nationale : LC	Protection nationale : NV1
<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768	Glaïeul d'Italie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Glaucium corniculatum</i> (L.) Rudolph, 1781	Glaucier corniculé	Plantes vasculaires	Fort	Nationale : NT	
<i>Glaucium flavum</i> Crantz, 1763	Glaucier jaune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Globularia alypum</i> L., 1753	Globulaire alypum	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hedypnois rhagadioloides</i> (L.) F.W.Schmidt, 1795	Hédypnois faux rhagadiole	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helianthemum hirtum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème hérissé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème nummulaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helianthemum oelandicum</i> var. <i>canescens</i> (Hartm.) Fr., 1824	Hélianthème blanchi	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Helianthemum oelandicum</i> var. <i>italicum</i> (L.) DC., 1813	Hélianthème d'Italie	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Helianthus tuberosus</i> L., 1753	Hélianthe tubéreux	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Hélichryse stoechade	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helictochloa bromoides</i> (Gouan) Romero Zarco, 2011	Hélictochloa faux brome	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Helictochloa pratensis</i> (L.) Romero Zarco, 2011	Hélictochloa des prés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Heliotropium europaeum</i> L., 1753	Héliotrope d'Europe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hibiscus syriacus</i> L., 1753	Ketmie de Syrie	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Himantoglosse bouc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999	Himantoglosse de Robert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrépide chevelue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen, 1989	Hippocrépide faux baguenaudier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon lupulin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hypericum calycinum</i> L., 1767	Millepertuis calycinal	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Inula conyzae</i> (Greiss.) DC., 1836	Inule conyze	Plantes vasculaires	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Inula montana</i> L., 1753	Inule des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Inula spiraeifolia</i> L., 1759	Inule à feuilles de spirée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	Iris fétide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Iris lutescens</i> Lam., 1789	Iris jaunissant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Protection départementale : V04P2
<i>Iris pallida</i> Lam., 1789	Iris pâle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux acore	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Isatis tinctoria</i> L., 1753	Pastel des teinturiers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Jacobée à feuilles de roquette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Jasminum fruticans</i> L., 1753	Jasmin arbustif	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Jasminum nudiflorum</i> Lindl., 1846	Jasmin à fleurs nues	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer royal	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : LC	
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc articulé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Juniperus oxycedrus</i> L., 1753	Genévrier oxycèdre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Juniperus phoenicea</i> L., 1753	Genévrier rouge	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Kickxia spuria (L.) Dumort., 1827	Kickxie bâtarde	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Klasea nudicaulis (L.) Fourr., 1869	Serratule à tige nue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Koeleria vallesiana subsp. vallesiana (Honck.) Gaudin, 1808	Koelérie du Valais	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lactuca perennis L., 1753	Laitue vivace	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariole	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lamium amplexicaule L., 1753	Lamier embrassant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lapsana communis subsp. communis L., 1753	Lampsane commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Laserpitium gallicum L., 1753	Laserpitium de France	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lathyrus annuus L., 1753	Gesse annuelle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lathyrus cicera L., 1753	Gesse pois-chiche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lathyrus setifolius L., 1753	Gesse à feuilles fines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lathyrus sphaericus Retz., 1783	Gesse sphérique	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Laurus nobilis L., 1753	Laurier noble	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lepidium draba L., 1753	Passerage drave	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Limodore avorté	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Linaire rampante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Linaria supina</i> (L.) Chaz., 1790	Linaire couchée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Linum appressum</i> Caball., 1944	Lin à feuilles de Salsola	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Linum narbonense</i> L., 1753	Lin de Narbonne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lobularia maritima</i> (L.) Desv., 1815	Lobulaire maritime	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795	Chèvrefeuille d'Étrurie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lonicera implexa</i> Aiton, 1789	Chèvrefeuille entrelacé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lotus dorycnium</i> L., 1753	Lotier dorycnie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lotus hirsutus</i> L., 1753	Lotier hirsute	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lotus rectus</i> L., 1753	Lotier droit	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lotus tenuis</i> Waldst. & Kit. ex Willd., 1809	Lotier ténu	Plantes vasculaires	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Ludwigia peploides subsp. montevidensis (Spreng.) P.H.Raven, 1964	Ludwigie de Montevideo	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Lunaria annua L., 1753	Lunaire annuelle	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : LC	
Lychnis coronaria (L.) Desr., 1792	Lychnide des jardins	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Lycopus europaeus L., 1753	Lycope d'Europe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lysimachia foemina (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque bleue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lysimachia linum-stellatum L., 1753	Lysimaque lin-étoilé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Malus sylvestris (L.) Mill., 1768	Pommier sylvestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Malva sylvestris L., 1753	Mauve sylvestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzerne d'Arabie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago minima (L.) L., 1754	Luzerne naine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago monspeliaca (L.) Trautv., 1841	Luzerne de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Medicago orbicularis (L.) Bartal., 1776	Luzerne orbiculaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago polymorpha L., 1753	Luzerne polymorphe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago rigidula (L.) All., 1785	Luzerne rigide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago sativa subsp. sativa L., 1753	Luzerne cultivée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
Melia azedarach L., 1753	Margousier azédarach	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
Melica amethystina Pourr., 1788	Mélique améthyste	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melica ciliata subsp. ciliata L., 1753	Mélique ciliée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melilotus albus Medik., 1787	Mélicot blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melilotus officinalis (L.) Lam., 1779	Mélicot officinal	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melissa officinalis subsp. officinalis L., 1753	Mélisse officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
Melittis melissophyllum L., 1753	Mélitte à feuilles de mélisse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Mercurialis huetii Hanry, 1864	Mercuriale de Huet	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Microthlaspi perfoliatum (L.) F.K.Mey., 1973	Petit-tabouret perfolié	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Mirabilis jalapa L., 1753	Belle-de-nuit	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Moehringia pentandra J.Gay, 1832	Moehringie à cinq étamines	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
Molinia arundinacea Schrank, 1789	Molinie roseau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Morus alba L., 1753	Mûrier	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari chevelu	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842	Muscari négligé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Myosotis ramosissima subsp. ramosissima Rochel, 1814	Myosotis très rameux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Myrtus communis L., 1753	Myrte commun	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : LC	
Narcissus assoanus Dufour, 1830	Narcisse d'Asso	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH5
Narcissus dubius Gouan, 1773	Narcisse douteux	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
Nasturtium officinale W.T.Aiton, 1812	Rorippe cresson-d'eau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Nigella damascena L., 1753	Nigelle de Damas	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>luteus</i> (L.) Clairv., 1811	Odontite jaune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Odontites viscosus</i> (L.) Clairv., 1811	Odontite visqueux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Oenothera lindheimeri</i> (Engelm. & A.Gray) W.L.Wagner & Hoch, 2007	Onagre de Lindheimer	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Olea europaea</i> subsp. <i>europaea</i> L., 1753	Olivier d'Europe	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Oloptum miliaceum</i> (L.) Röser & Hamasha, 2012	Oloptum millet	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Onobrychis caput-galli</i> (L.) Lam., 1779	Sainfoin tête-de-coq	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Onobrychis saxatilis</i> (L.) Lam., 1779	Sainfoin des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop., 1772	Sainfoin à feuilles de vesce	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ononis minutissima</i> L., 1753	Bugrane très menue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ononis natrix</i> L., 1753	Bugrane gluante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ononis pusilla</i> L., 1759	Bugrane fluette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Bugrane épineuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Onopordum acanthium</i> L., 1753	Onoporde acanthe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ophrys aranifera</i> Huds., 1778	Ophrys araignée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ophrys fusca</i> Link, 1800	Ophrys brun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ophrys passionis</i> Sennen, 1926	Ophrys de la Passion	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	Protection régionale : RV93
<i>Ophrys virescens</i> Philippe, 1859	Ophrys verdissant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Opuntia engelmannii</i> Salm-Dyck ex Engelm., 1850	Oponce d'Engelmann	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Orchis pourpre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Orlaya grandiflora</i> (L.) Hoffm., 1814	Orlaya à grandes fleurs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ornithogalum divergens</i> Boreau, 1847	Ornithogale divergent	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Osyris alba</i> L., 1753	Osyride blanche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Oxalis articulata</i> Savigny, 1798	Oxalide articulée	Plantes vasculaires	nul	Nationale : NA	
<i>Pallenis spinosa</i> (L.) Cass., 1825	Pallénide épineuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	Pariétaire de Judée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Paulownia tomentosa</i> (Thunb.) Steud., 1841	Paulownia tomenteux	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Periploca graeca</i> L., 1753	Périploque de Grèce	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : DD	
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Persicaire à feuilles de patience	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821 [nom. cons.]	Persicaire maculée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Petrosedum ochroleucum</i> (Chaix) Niederle, 2014	Orpin à pétales droits	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Petrosedum sediforme</i> (Jacq.) Grulich, 1984	Orpin blanc jaunâtre	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Phagnalon sordidum</i> (L.) Rchb., 1831	Phagnalon sordide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Phalaris arundinacea</i> subsp. <i>arundinacea</i> L., 1753	Alpiste roseau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Philadelphus coronarius</i> L., 1753	Seringat couronné	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
<i>Phillyrea angustifolia</i> L., 1753	Phillyrée à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Phillyrea latifolia</i> L., 1753	Phillyrée à feuilles larges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Phleum nodosum</i> L., 1759	Fléole noueuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Phlomis fruticosa</i> L., 1753	Phlomide ligneuse	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Phytolaque d'Amérique	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Picnomon acarna</i> (L.) Cass., 1826	Picnomon acarne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Picris hieracioides</i> subsp. <i>hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse épervière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Pilloselle officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pinus halepensis</i> Mill., 1768	Pin d'Alep	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pistacia lentiscus</i> L., 1753	Pistachier lentisque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pistacia terebinthus</i> L., 1753	Pistachier térébinthe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pistacia x saportae</i> Burnat, 1896	Pistachier de Saporta	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain élevé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh., 1770	Platane à feuilles d'érable	Plantes vasculaires	Nul		
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Poa bulbosa L., 1753	Pâturin bulbeux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Poa flaccidula Boiss. & Reut., 1852	Pâturin flasque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Poa pratensis subsp. angustifolia (L.) Dumort., 1824	Pâturin à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Podospermum laciniatum (L.) DC., 1805	Podosperme lacinié	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Polycnemum majus A.Braun ex Bogenh., 1841	Polycnème élevé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Polygogon viridis (Gouan) Breistr., 1966	Polygogon vert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Populus alba L., 1753	Peuplier blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Populus nigra subsp. neapolitana (Ten.) Maire, 1932	Peuplier de Naples	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Potamogeton nodosus Poir., 1816	Potamot noueux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Potentilla verna L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Potentille printanière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Poterium sanguisorba L., 1753	Potérium sanguisorbe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Poterium verrucosum Link ex G.Don, 1832	Potérium verruqueux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Prunella vulgaris L., 1753	Herbe Catois	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Prunus armeniaca</i> L., 1753	Prunier abricotier	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : DD	
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Prunier merisier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A.Webb, 1967	Prunier amandier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Prunier laurier-cerise	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : LC	
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Prunier mahaleb	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Prunus persica</i> (L.) Batsch, 1801	Pêcher	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunier épineux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pseudotsurritia turrata</i> (L.) Al-Shehbaz, 2005	Fausse tourette tourette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ptychotis saxifraga</i> (L.) Loret & Barrandon, 1876	Ptychotide saxifrage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Punica granatum</i> L., 1753	Grenadier	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847 [nom. cons.]	Pyracantha écarlate	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : DD	
<i>Pyrus spinosa</i> Forssk., 1775	Poirier épineux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Quercus coccifera</i> L., 1753	Chêne Kermès	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Quercus ilex</i> L., 1753 [nom. et typ. cons. prop.]	Chêne vert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1796 [nom. et typ. cons.]	Chêne pubescent	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rapistrum rugosum subsp. rugosum (L.) All., 1785	Rapistre rugueux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Reichardia picroides (L.) Roth, 1787	Reichardie fausse picride	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Reseda lutea L., 1753	Réséda jaune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Reseda phyteuma L., 1753	Réséda raiponce	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rhamnus alaternus L., 1753	Nerprun alaterne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rhamnus cathartica L., 1753	Nerprun purgatif	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rhamnus saxatilis Jacq., 1762	Nerprun des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rhaponticum coniferum (L.) Greuter, 2003	Rhapontic conifère	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rhus coriaria L., 1753	Sumac des corroyeurs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rhus typhina L., 1756	Sumac vinaigrier	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
Roemeria hybrida (L.) DC., 1821	Roémie hybride	Plantes vasculaires	Fort	Nationale : EN	
Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Rostraria cristata (L.) Tzvelev, 1971	Rostraire à crête	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rubia peregrina subsp. peregrina L., 1753	Garance voyageuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rubia tinctorum L., 1753	Garance des teinturiers	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : LC	
Rubus caesius L., 1753	Ronce bleue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rubus ulmifolius Schott, 1818	Ronce à feuilles d'Orme	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rumex intermedius DC., 1815	Patience intermédiaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rumex pulcher subsp. pulcher L., 1753	Patience élégante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rumex scutatus L., 1753	Patience à bouclier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ruscus aculeatus L., 1753	Fragon piquant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH5
Ruta angustifolia Pers., 1805	Rue à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ruta montana (L.) L., 1756	Rue des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Sabulina mediterranea (Ledeb. ex Link) Rchb., 1842	Alsine du Midi	Plantes vasculaires	Faible		
Sabulina tenuifolia subsp. laxa (Jord.) Garraud & J.-M.Tison, 2021	Minuartie lâche	Plantes vasculaires	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Sagina apetala</i> subsp. <i>erecta</i> (Hornem.) F.Herm., 1912	Sagine dressée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Salix alba</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Saule blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Saule pourpre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Salvia officinalis</i> L., 1753	Sauge officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NT	
<i>Salvia pratensis</i> L., 1753	Sauge des prés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Salvia rosmarinus</i> Spenn., 1835	Romarin officinal	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Salvia sclarea</i> L., 1753	Sauge sclarée	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : LC	
<i>Salvia verbenaca</i> subsp. <i>verbenaca</i> L., 1753	Sauge verveine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : DD	
<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau yèble	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Saponaria ocymoides</i> subsp. <i>ocymoides</i> L., 1753	Saponaire faux basilic	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Saponaire officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Scabiosa atropurpurea</i> L., 1753	Scabieuse pourpre noir	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Scabiosa triandra</i> L., 1753	Scabieuse à trois étamines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Scandix pecten-veneris</i> subsp. <i>pecten-veneris</i> L., 1753	Scandix peigne-de-Vénus	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Schedonorus arundinaceus</i> subsp. <i>arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Schédonore roseau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla, 1888	Schénoplecte des lacs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i> (C.C.Gmel.) Palla, 1888	Schénoplecte glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Scirpoides holoschoenus</i> subsp. <i>holoschoenus</i> (L.) Soják, 1972	Faux scirpe jonc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Scrofulaire auriculée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Scrophularia provincialis</i> Rouy, 1909	Scrofulaire de Provence	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Orpin âcre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon du Cap	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Seseli galloprovinciale</i> Reduron, 1993	Séséli glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Seseli tortuosum L., 1753	Séséli tortueux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Setaria italica subsp. viridis (L.) Thell., 1912	Sétaire verte	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Sherardia arvensis L., 1753	Shérardie des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Sideritis provincialis (Jord. & Fourr. ex Rouy) Coulomb & J.- M.Tison, 2010	Crapaudine de Provence	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Sideritis romana L., 1753	Crapaudine romaine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Silene italica subsp. italica (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie	Plantes vasculaires	Faible		
Silene latifolia Poir., 1789	Silène à feuilles larges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Silene nocturna subsp. nocturna L., 1753	Silène nocturne	Plantes vasculaires	Faible		
Silene otites (L.) Wibel, 1799	Silène otitès	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Silene paradoxa L., 1763	Silène paradoxal	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Silene vulgaris subsp. vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Sinapis arvensis L., 1753	Moutarde des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Sisymbrium orientale subsp. orientale L., 1756	Sisymbre d'Orient	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Smilax aspera</i> L., 1753	Salsepareille rude	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Solanum villosum</i> Mill., 1768	Morelle velue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Tête d'or	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	Sorgho d'Alep	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Spartier jonc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Spergularia rubra</i> (L.) J.Presl & C.Presl, 1819	Spergulaire rouge	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	Spiranthe d'automne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Stachys byzantina</i> K.Koch, 1848	Épiaire de Byzance	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Stachys palustris</i> L., 1753	Épiaire des marais	Plantes vasculaires	Assez fort	Nationale : LC	Protection régionale : RV93
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droit	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Staehelina dubia</i> L., 1753	Stéhéline douteuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sternbergia lutea</i> (L.) Ker Gawl. ex Spreng., 1825	Sternbergie jaune	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : LC	
<i>Stipa offneri</i> Breistr., 1950	Stipe d'Offner	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Symphyotrichum squamatum</i> (Spreng.) G.L.Nesom, 1995	Symphyotriche écailleux	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Consoude officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Syringa vulgaris</i> L., 1753	Lilas commun	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : LC	
<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaisie en corymbe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Taraxacum rubicundum</i> (Dahlst.) Dahlst., 1906	Pissenlit rouge vif	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Telephium imperati</i> L., 1753	Téléphium d'Impérato	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	Germandrée des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Teucrium polium</i> subsp. <i>polium</i> L., 1753	Germandrée polium	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Thalictrum lucidum</i> L., 1753	Pigamon luisant	Plantes vasculaires	Assez fort	Régionale : VU	
<i>Thapsia villosa</i> L., 1753	Thapsie velue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Thymelaea passerina</i> (L.) Coss. & Germ., 1861	Thyméléée passerine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Thymus vulgaris</i> L., 1753	Thym commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Tordylium maximum</i> L., 1753	Tordyle élevé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Torilis arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilide des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Tragopogon angustifolius</i> Bellardi ex Willd., 1803	Salsifis à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Tragopogon porrifolius</i> L., 1753	Salsifis à feuilles de poireau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Trifolium angustifolium</i> L., 1753	Trèfle à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Trifolium pratense</i> var. <i>pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Trifolium repens</i> var. <i>repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Trifolium scabrum</i> subsp. <i>scabrum</i> L., 1753	Trèfle scabre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Trifolium stellatum</i> L., 1753	Trèfle étoilé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Trigonella gladiata</i> Steven ex M.Bieb., 1808	Trigonelle en glaive	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Tripidium ravennae</i> (L.) H.Scholz, 2006	Tripidium de Ravenne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>australis</i> (Link) Pamp., 1914	Tulipe australe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Typha domingensis</i> (Pers.) Steud., 1821	Massette de Saint-Domingue	Plantes vasculaires	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Typha laxmannii</i> Lepech., 1801	Massette de Laxmann	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : NT	Protection nationale : NV1
<i>Tyrimnus leucographus</i> (L.) Cass., 1826	Tyrimne à taches blanches	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy, 1948	Ombilic rupestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Urospermum picroides</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme fausse picride	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Valantia muralis</i> L., 1753	Vaillantie des murs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Valeriana tuberosa</i> L., 1753	Valériane tubéreuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Valerianella discoidea</i> (L.) Loisel., 1810	Valérianelle discoïde	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Verbascum boerhavii</i> L., 1767	Molène de Boerhaave	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Verbascum sinuatum</i> L., 1753	Molène sinuée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., 1753	Véronique mouron-d'eau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne lantane	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Viorne tin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia eriocarpa</i> (Hauskn.) Halácsy, 1900	Vesce à fruits laineux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia hybrida</i> L., 1753	Vesce hybride	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia pannonica</i> Crantz, 1769	Vesce de Pannonie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia peregrina</i> L., 1753	Vesce voyageuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vinca major</i> L., 1753	Pervenche élevée	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : LC	
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790	Dompte-venin officinal	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola alba</i> Besser, 1809	Violette blanche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viscum album</i> subsp. <i>album</i> L., 1753	Gui blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vitis vinifera</i> L., 1753	Vigne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR		
			Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Vulpia ciliata subsp. ciliata Dumort., 1824	Vulpie ciliée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Xanthium orientale subsp. italicum (Moretti) Greuter, 2003	Lampourde d'Italie	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Xeranthemum inapertum (L.) Mill., 1768	Xéranthème fermé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Yucca gloriosa L., 1753	Yucca superbe	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	

Annexe 3 : Correspondances entre les codes EUNIS des habitats et les types de milieu

Code EUNIS	Libellé de l'habitat	Milieu
FB.31	Vergers d'arbustes et d'arbres bas	Agricole
FB.4	Vignobles	Agricole
FB.41	Vignobles traditionnels	Agricole
G1.D4	Vergers d'arbres fruitiers	Agricole
G2.91	Oliveraies à <i>Olea europaea</i>	Agricole
I1.1	Monocultures intensives	Agricole
I1.11	Grandes monocultures intensives (> 25ha)	Agricole
I1.12	Monocultures intensives de taille moyenne (1-25ha)	Agricole
I1.13	Petites monocultures intensives (< 1ha)	Agricole
I1.2	Cultures mixtes des jardins maraîchers et horticulture	Agricole
I1.21	Jardins maraîchers et horticulture à grande échelle	Agricole
I1.22	Jardins maraîchers et horticulture à petite échelle, incluant les jardins ouvriers	Agricole
I1.51	Terres labourées nues	Agricole
I1.52	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles	Agricole
I1.53	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	Agricole
I1.55	Jachères inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	Agricole
I2.21	Jardins ornementaux	Agricole
I2.22	Jardins potagers de subsistance	Agricole
J2.41	Bâtiments agricoles (non isolés)	Agricole
J2.42	Bâtiments agricoles isolés	Agricole
J2.43	Serres	Agricole
I2.1	Grands jardins ornementaux	Artificialisé
I2.2	Petits jardins ornementaux et domestiques	Artificialisé
J1	Bâtiments des villes et des villages	Artificialisé
J1.1	Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes	Artificialisé
J1.2	Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	Artificialisé
J1.4	Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	Artificialisé
J1.51	Terrains vagues des zones urbaines et suburbaines	Artificialisé
J1.6	Sites de construction et de démolition en zones urbaines et suburbaines	Artificialisé
J2.1	Habitats résidentiels dispersés	Artificialisé
J2.3	Sites industriels et commerciaux encore en activité en zone rurale	Artificialisé
J4	Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure	Artificialisé
J4.2	Réseaux routiers	Artificialisé
J4.3	Réseaux ferroviaires	Artificialisé
J4.6	Surfaces pavées et espaces récréatifs	Artificialisé
J6	Dépôts de déchets	Artificialisé
J6.31	Stations d'épuration des eaux usées et bassins de décantation	Artificialisé
J6.4	Déchets agricoles et horticoles	Artificialisé
X24	Jardins domestiques des villes et des centres-villes	Artificialisé
X25	Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines	Artificialisé
F3.22	Fourrés caducifoliés subméditerranéens sud-occidentaux	Forestier
F5.113	Matorrals calciphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert	Forestier
F9.12	Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à Salix	Forestier
G1.31	Forêts riveraines méditerranéennes à Peupliers	Forestier
G1.312	Forêts galeries provenço-languedociennes à Peupliers	Forestier
G1.711	Chênaies à <i>Quercus pubescens</i> occidentales	Forestier
G1.714	Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes	Forestier
G1.C	Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés	Forestier
G1.C1	Plantations de <i>Populus</i>	Forestier

G2.121	Chênaies à <i>Quercus ilex</i> mésoméditerranéennes	Forestier
G2.83	Autres plantations de feuillus sempervirents	Forestier
G3.743	Pinèdes à <i>Pinus halepensis</i> provenço-liguriennes	Forestier
G3.F	Plantations très artificielles de conifères	Forestier
C1.14	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes	Humide
C2.3	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier	Humide
C3.3	Formations riveraines à grandes Cannes	Humide
C3.32	Formations à <i>Arundo donax</i>	Humide
C3.53	Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviatiles	Humide
C3.553	Habitats de graviers des cours d'eau méditerranéens	Humide
D5.1	Roselières normalement sans eau libre	Humide
E1.262	Pelouses semi-sèches médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	Ouvert
E1.2A	Pelouses à <i>Brachypodium phoenicoides</i>	Ouvert
E1.311	Pelouses à Brachypode rameux	Ouvert
E1.52	Steppes supraméditerranéennes et prairies à <i>Aphyllanthes</i>	Ouvert
E1.61	Communautés méditerranéennes à graminées subnitrophiles	Ouvert
E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	Ouvert
E5.1	Végétations herbacées anthropiques	Ouvert
F3.11	Fourrés médio-européens sur sols riches	Ouvert
F3.111	Fourrés à Prunellier et Ronces	Ouvert
F5.13	Matorrals à <i>Juniperus</i>	Ouvert
F5.131	Matorrals arborescents à Genévrier oxycèdre	Ouvert
F5.132	Matorrals arborescents à <i>Juniperus phoenicea</i> et <i>Juniperus lycia</i>	Ouvert
F5.4	Fourrés à <i>Spartium junceum</i>	Ouvert
F6.1	Garrigues occidentales	Ouvert
H2.62	Éboulis cévenno-provençaux	Rocheux
H3.21	Communautés chasmophytiques calcicoles euméditerranéennes tyrrhénio-adriatiques	Rocheux
H3.211	Falaises à Doradille de Pétrarque	Rocheux
FB.31	Vergers d'arbustes et d'arbres bas	Agricole
FB.4	Vignobles	Agricole
FB.41	Vignobles traditionnels	Agricole
G1.D4	Vergers d'arbres fruitiers	Agricole
G2.91	Oliveraies à <i>Olea europaea</i>	Agricole
I1.1	Monocultures intensives	Agricole
I1.11	Grandes monocultures intensives (> 25ha)	Agricole
I1.12	Monocultures intensives de taille moyenne (1-25ha)	Agricole
I1.13	Petites monocultures intensives (< 1ha)	Agricole
I1.2	Cultures mixtes des jardins maraîchers et horticulture	Agricole
I1.21	Jardins maraîchers et horticulture à grande échelle	Agricole
I1.22	Jardins maraîchers et horticulture à petite échelle, incluant les jardins ouvriers	Agricole
I1.51	Terres labourées nues	Agricole
I1.52	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles	Agricole
I1.53	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	Agricole
I1.55	Jachères inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	Agricole
I2.21	Jardins ornementaux	Agricole
I2.22	Jardins potagers de subsistance	Agricole
J2.41	Bâtiments agricoles (non isolés)	Agricole
J2.42	Bâtiments agricoles isolés	Agricole
J2.43	Serres	Agricole
I2.1	Grands jardins ornementaux	Artificialisé
I2.2	Petits jardins ornementaux et domestiques	Artificialisé
J1	Bâtiments des villes et des villages	Artificialisé
J1.1	Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes	Artificialisé
J1.2	Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	Artificialisé
J1.4	Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	Artificialisé
J1.51	Terrains vagues des zones urbaines et suburbaines	Artificialisé
J1.6	Sites de construction et de démolition en zones urbaines et suburbaines	Artificialisé

J2.1	Habitats résidentiels dispersés	Artificialisé
J2.3	Sites industriels et commerciaux encore en activité en zone rurale	Artificialisé
J4	Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure	Artificialisé
J4.2	Réseaux routiers	Artificialisé
J4.3	Réseaux ferroviaires	Artificialisé
J4.6	Surfaces pavées et espaces récréatifs	Artificialisé
J6	Dépôts de déchets	Artificialisé
J6.31	Stations d'épuration des eaux usées et bassins de décantation	Artificialisé
J6.4	Déchets agricoles et horticoles	Artificialisé
X24	Jardins domestiques des villes et des centres-villes	Artificialisé
X25	Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines	Artificialisé
F3.22	Fourrés caducifoliés subméditerranéens sud-occidentaux	Forestier
F5.113	Matorrals calciphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert	Forestier
F9.12	Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à Salix	Forestier
G1.31	Forêts riveraines méditerranéennes à Peupliers	Forestier
G1.312	Forêts galeries provenço-languedociennes à Peupliers	Forestier
G1.711	Chênaies à Quercus pubescens occidentales	Forestier
G1.714	Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes	Forestier
G1.C	Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés	Forestier
G1.C1	Plantations de Populus	Forestier
G2.121	Chênaies à Quercus ilex mésoméditerranéennes	Forestier
G2.83	Autres plantations de feuillus sempervirents	Forestier
G3.743	Pinèdes à Pinus halepensis provenço-liguriennes	Forestier
G3.F	Plantations très artificielles de conifères	Forestier
C1.14	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes	Humide
C2.3	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier	Humide
C3.3	Formations riveraines à grandes Cannes	Humide
C3.32	Formations à Arundo donax	Humide
C3.53	Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviales	Humide
C3.553	Habitats de graviers des cours d'eau méditerranéens	Humide
D5.1	Roselières normalement sans eau libre	Humide
E1.262	Pelouses semi-sèches médio-européennes à Bromus erectus	Ouvert
E1.2A	Pelouses à Brachypodium phoenicoides	Ouvert
E1.311	Pelouses à Brachypode rameux	Ouvert
E1.52	Steppes supraméditerranéennes et prairies à Aphyllanthes	Ouvert
E1.61	Communautés méditerranéennes à graminées subnitrophiles	Ouvert
E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	Ouvert
E5.1	Végétations herbacées anthropiques	Ouvert
F3.11	Fourrés médio-européens sur sols riches	Ouvert
F3.111	Fourrés à Prunellier et Ronces	Ouvert
F5.13	Matorrals à Juniperus	Ouvert
F5.131	Matorrals arborescents à Genévrier oxycèdre	Ouvert
F5.132	Matorrals arborescents à Juniperus phoenicea et Juniperus lycia	Ouvert
F5.4	Fourrés à Spartium junceum	Ouvert
F6.1	Garrigues occidentales	Ouvert
H2.62	Éboulis cévenno-provençaux	Rocheux
H3.21	Communautés chasmophytiques calcicoles euméditerranéennes tyrrhénio-adriatiques	Rocheux
H3.211	Falaises à Doradille de Pétrarque	Rocheux



Accompagnées par le Parc naturel régional du Luberon, les communes d'Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx se sont engagées dans la réalisation d'Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales en 2024 et 2025, en partenariat avec la LPO PACA et le Groupe Chiroptères de Provence, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité.

Pour l'ABC de Lauris, nous tenons à remercier :

Les élus et l'équipe municipale de la commune de Lauris, pour la confiance qu'ils ont accordé à cette démarche, pour leur dynamisme et leur enthousiasme.

Les habitantes et habitants, pour leur participation régulière aux actions des ABC et pour nous avoir fait découvert les richesses de leur environnement.

Les habitantes et habitants de Lauris qui ont partagé leurs témoignages, leurs photographies ou leurs ouvrages pour alimenter cette brochure.

Les associations partenaires : la Ligue pour la protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO), le Groupe Chiroptères de Provence, l'association Fils et Soies et le Réseau Entomologique de Vaucluse et des Environs (REVE), pour avoir contribué activement à ce projet et fait part de leurs passions et expertise.

Nous remercions tout particulièrement Patrick Moulin, ancien conseiller municipal, délégué à la communication de Lauris ainsi que membre des Comités communaux feux de forêts. Très impliqué dans ce projet, il est malheureusement parti trop tôt.



Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean-Jaurès 84400 Apt
www.parcduluberon.fr/abc-lauris

 Rejoignez le groupe Facebook
« ABC du Parc du Luberon »



